

**Rapports des activités
de relations interparlementaires et
internationales
des sections et délégations
de l'Assemblée nationale**

**Année financière
2017-2018**

Déposés le 15 juin 2018

APF

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
SECTION DU QUÉBEC

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2017-2018.

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'organisation et à ses activités de coopération.

Chacune des activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



ANDRÉ DROLET

Député de Jean-Lesage
Président délégué de la
Section du Québec de l'APF



CAROLE POIRIER

Députée d'Hochelaga-Maisonneuve
Vice-présidente de la
Section du Québec de l'APF



BENOIT CHARETTE

Député de Deux-Montagnes
Vice-président de la
Section du Québec de l'APF



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Addis-Abeba (Éthiopie)- 10 et 11 avril 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle. Au cours de cette réunion, les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés avant leur présentation à la Session.- La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.- La réunion s'est tenue au siège de l'Union africaine.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Actualité politique et parlementaire des sections de l'APF- Les situations politiques dans l'espace francophone- La légalisation de la marijuana- La lutte contre le radicalisme religieux- Le terrorisme dans l'espace francophone- Démocratie parlementaire et révision du processus de vigilance démocratique de l'APF.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Informer les participants des principaux événements de l'actualité politique et parlementaire québécoise.- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés au radicalisme religieux, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet égard.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Présenter la position de la Section du Québec relativement à la révision du processus de vigilance démocratique de l'APF et des mécanismes de sanction.
 - Contribuer au rayonnement de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- À l'invitation du Secrétariat de l'APF, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et sous la présidence du sénateur français, M. Jacques Legendre, une trentaine de parlementaires, représentant 22 parlements et institutions de l'espace francophone, ont participé à cette réunion de la Commission politique. Il s'agissait de la première réunion organisée par l'APF au siège de l'Union africaine.
 - Le député de l'ANQ a présenté une revue de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis la dernière réunion de la commission en juillet 2016. Il a notamment fait état des enjeux socio-économiques et environnementaux qui concernent le Québec.
 - Le député de l'ANQ a présenté son projet de rapport sur le thème de la lutte contre le radicalisme religieux. Le rapport, qui a été complété avec les réponses au questionnaire envoyé aux Sections, a été très bien reçu par les membres de la commission. Cette version enrichie fait notamment état des différentes mesures prises par les sections de l'APF en matière de prévention et de lutte à la radicalisation menant à la violence. Le questionnaire sera diffusé à nouveau afin de permettre aux Sections qui n'ont pas répondu lors du premier envoi puissent le faire afin de contribuer au rapport et ainsi le bonifier.
 - L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de déclarations, notamment sur la situation en Syrie, en République centrafricaine, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Liban et sur les attaques perpétrées en Égypte à la veille de l'ouverture des travaux. La suspension de la Section syrienne et la mise sous observation à titre préventif de la Section burundaise ont été maintenues.
 - L'étude des situations politiques dans l'espace francophone a amené la Commission à s'interroger sur le rôle et l'apport des missions de paix onusiennes présentes dans plusieurs pays africains et la perception des populations locales de ces dernières. Les parlementaires ont convenu de mettre en place un groupe de travail pour analyser davantage cet enjeu.
 - La réunion de la Commission a aussi été l'occasion pour les parlementaires d'échanger sur le projet de révision des mécanismes de vigilance démocratique de l'APF. Les délégués de la Commission ont retenu le projet proposé qui, en conséquence, sera présenté aux membres du Bureau de l'APF lors de sa réunion de juillet 2017.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Le député de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la Commission politique (légalisation de la marijuana, lutte contre la peine de mort et l'adhésion à la Cour pénale internationale).

COÛT	Repas	185,00 \$
	Hébergement	985,69 \$
	Transport ¹	6 313,78 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	332,25 \$
	Total	7 816,72 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



42^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Ottawa (Ontario)- 10 juin 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF prend régulièrement part à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). La FCFA est un organisme qui se veut le porte-parole principal des 2,5 millions de francophones vivant en situation minoritaire.
THÈME	<ul style="list-style-type: none">- Au-delà de 2017 : une place à définir pour la francophonie canadienne et la dualité linguistique.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les leaders de la francophonie canadienne à l'existence de l'APF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations.- Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française dans les Amériques.- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.- Représenter l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des leaders de la Francophonie canadienne.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Le député a assisté à la 42^e Assemblée générale annuelle, où les membres de la FCFA ont élu un nouveau président franco-albertin, M. Jean Johnson.- Le député, qui représentait la Région Amérique de l'APF, a pu tisser des liens avec des francophones de différentes communautés du Canada et faire connaître les institutions parlementaires québécoises.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'ANQ au sein de la Francophonie.
- Le député de l'ANQ a pris connaissance des grands défis et des enjeux auxquels font face les francophones hors Québec.
- Environ 70 participants ont pris part aux différentes rencontres.

COÛT	Repas	0,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport ¹	237,40 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	0,00 \$
	Total	237,40 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Les frais d'inscription de M. Bergeron ont été pris en charge par la Région Amérique de l'APF.



**6^e SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA PROTECTION
ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siège de l'UNESCO, Paris (France)
 - 13 au 15 juin 2017
- PARTICIPANT**
- M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne.
- CONTEXTE**
- La Conférence des Parties est l'un des deux organes institués par la Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Lorsqu'un État ratifie la Convention, il devient membre de la Conférence des Parties.
 - La Conférence des Parties est l'organe plénier et suprême de la Convention. Elle se réunit en session ordinaire tous les deux ans.
 - Les fonctions de la Conférence des Parties sont, entre autres, d'élire les membres du Comité intergouvernemental, de recevoir et d'examiner les rapports des Parties à la Convention, d'approuver les directives opérationnelles préparées, à sa demande, par le Comité intergouvernemental et de prendre toute autre mesure qu'elle juge nécessaire pour promouvoir les objectifs de la Convention. Les sessions offrent aux Parties et aux observateurs un espace pour partager des informations sur l'impact de la Convention dans leur pays.
 - L'APF participe aux sessions de la Conférence des Parties en tant qu'observatrice et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
 - La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF a attribué à la Section du Québec le mandat d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO. Par conséquent, il revient à un député québécois de représenter l'APF lors de la Conférence des Parties.
 - La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.

- THÈMES**
- Le suivi des recommandations du rapport de l'auditeur externe
 - L'examen des rapports périodiques quadriennaux des Parties à la Convention
 - L'examen du rapport du Secrétariat sur ses activités (2015-2017)
 - La présentation du rapport sur le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) et sa stratégie de levée de fonds et de communication
 - Le projet de directives opérationnelles sur la mise en œuvre de la Convention dans l'environnement numérique.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Représenter l'APF lors de la Session de la Conférence des Parties.
 - Prendre connaissance du bilan, à l'échelle internationale, de la mise en œuvre de la Convention, 10 ans après son adoption.
 - Réaffirmer l'engagement de l'APF envers la Convention et défendre la position des parlementaires francophones sur les enjeux de sa mise en œuvre.
 - Appuyer toute proposition répondant aux attentes et aux positions de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le député de l'ANQ a assisté aux travaux de la Conférence des Parties afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la Convention. Près de 350 personnes ont participé à la rencontre et 103 Parties étaient représentées.
 - Le député s'est exprimé devant la Conférence des Parties, à l'occasion du débat général sur la mise en œuvre de la Convention pour souligner l'importance que l'APF lui accorde et pour faire le bilan de l'état des ratifications de la Convention par les États des sections membres de l'APF. Il a notamment rappelé que l'APF poursuit constamment ses efforts en faveur de la protection et de la promotion de la diversité culturelle.

COÛT¹	Repas	410,00 \$
	Hébergement	57,19 \$
	Transport ²	841,74 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	100,00 \$
	Total	1 408,93 \$

¹ L'APF a pris en charge 50 % des coûts de la mission.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



43^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Luxembourg (Luxembourg)
 - 6 au 11 juillet 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 1^{er} vice-président de l'APF
 - M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull, vice-présidente de l'ANQ et 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
 - M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, vice-président de l'ANQ et membre de l'APF
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, whip en chef de l'opposition officielle, vice-présidente de la Section du Québec de l'APF et rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
 - M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
 - M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement (CCD) de l'APF
 - M. Jean Habel, député de Sainte-Rose et participant au Programme des jeunes parlementaires francophones
 - M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
 - M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
 - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Isabelle Giguère¹, directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil de l'ANQ
 - M^{me} Dominique Gingras², directrice des ressources financières de l'ANQ
 - M^{me} Lynda Haddoud, représentante de la Section du Québec au Parlement francophone des jeunes (PFJ)
 - M. Maxime Leblond, représentant de la Section du Québec au PFJ.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

² Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE

- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en assemblée plénière. La Session constitue l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant la Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau des femmes parlementaires.
- Préalablement à l'assemblée générale, l'APF réunit le Bureau, le Réseau des femmes parlementaires et les quatre commissions permanentes.
- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit à la veille de la Session et pour une réunion intersessionnelle.
- En marge de la 43^e Session de l'APF, se tenait la 8^e édition du Parlement francophone des jeunes où étaient réunis deux participants par section, une femme et un homme. Deux jeunes Québécois ont été sélectionnés par l'ANQ pour participer à cette activité.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Composition de l'Assemblée;
 - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire;
 - Actions de coopération parlementaire;
 - Rapport du trésorier;
 - Questions réglementaires;
 - Travaux des commissions permanentes;
 - Travaux du Réseau des femmes parlementaires;
 - Rapports des chargés de mission régionaux;
 - Examen des projets d'accord de partenariat;
 - Distinctions remises par l'APF
- Le débat général de la 43^e Session de l'APF portait sur le thème « Diversité linguistique, diversité culturelle, identité(s) ».
- Les rapports et projets de résolution présentés par la Section du Québec portaient sur les thèmes suivants :
 - Le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes, dont la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*;
 - La lutte contre le radicalisme religieux : état des lieux et rôle des parlementaires;
 - L'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie;
 - Le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles;
 - Les déontologues et les codes d'éthiques dans les parlements de l'espace francophone;
 - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce;
 - Le suivi de la Stratégie économique et numérique pour la Francophonie.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Accéder à la présidence de l'APF pour les deux prochaines années et présenter le plan de la présidence sur le numérique.
- Faire la promotion du plan de la présidence auprès des membres de l'APF, notamment les présidents d'assemblée ainsi que les président(e)s de commission et du Réseau.
- Maintenir le leadership de l'ANQ et de la Section du Québec au sein de l'APF.
- Présenter les résultats de la 3^e édition du Programme international de formation parlementaire (PIFP) qui a eu lieu à Québec, en juin 2017, et faire état de la délocalisation du PIFP pour l'édition de 2018.
- Présenter les résultats de la 1^{ère} édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires et faire la promotion de la seconde édition qui aura lieu à Québec en juillet 2018.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ et des personnes désignées en matière de coopération interparlementaire, et initier des actions de coopération avec des parlements membres de l'APF.
- Faire la promotion des prochaines activités de coopération et de l'APF qui se tiendront à Québec, en 2018.
- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes; négociations commerciales, coopération, etc.).
- Proposer l'étude, par l'APF, de thèmes prioritaires sur la scène internationale et faire valoir l'expertise québécoise sur chacun d'eux.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La 43^e Session de l'APF a réuni plus de 400 parlementaires issus d'une cinquantaine de parlements et organisations interparlementaires, ainsi qu'une vingtaine de présidents d'assemblées. Cette édition a marqué le 50^e anniversaire de l'institution créée en 1967 à Luxembourg.
- L'Assemblée a procédé à l'élection, pour les deux prochaines années, des membres de ses instances. À l'issue de ces élections, le président de l'ANQ a été élu président de l'APF et la représentante québécoise au Réseau des femmes a été réélue à la 1^{ère} vice-présidence de cette instance. Les autres postes de responsabilité occupés par la Section du Québec au sein des quatre commissions ont été renouvelés.
- Dans son discours d'investiture, le président de l'ANQ a présenté, à titre de nouveau président de l'APF, le plan de la présidence placé pour les deux prochaines années sous le thème du numérique, et a invité tous les membres de l'APF à s'en saisir dans leur commission et leur réseau respectif.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président de l'ANQ s'est entretenu avec M^{me} Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF, afin de discuter du plan de la présidence de l'APF. Ils ont convenu de collaborer afin de promouvoir les différentes initiatives numériques en francophonie, notamment à destination des jeunes. Ils ont également discuté de la délocalisation du PIFP en 2018 et de la relance de la coopération institutionnelle entre l'ANQ et le Parlement haïtien.
- Le président de l'ANQ s'est également entretenu avec la présidente du Parlement de la Catalogne, M^{me} Carme Forcadell, afin de relancer la relation entre les deux parlements et de se réunir pour la 4^e session de la Commission interparlementaire Catalogne-Québec.
- Le Bureau a été informé des résultats de l'édition 2017 du PIFP et a accueilli positivement le projet de délocalisation de la prochaine édition à Dakar, en 2018.
- La 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes a déposé son rapport sur le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes. De plus, elle a présenté les résultats de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires qui a été réalisé à Québec, du 6 au 10 mars 2017.
- Elle a aussi invité les membres du Réseau à faire la promotion auprès des femmes de leur parlement, de la prochaine édition de l'Atelier qui se tiendra aussi à Québec, du 2 au 6 juillet 2018.
- La Section du Québec a présenté deux projets de résolution au Réseau des femmes. Le premier portait sur la création de mesures visant la participation des femmes dans les secteurs de la science, de la technique, de l'ingénierie et des mathématiques. Par cette résolution, les parlementaires invitent les gouvernements à mettre en place des politiques et législations favorables à la participation des filles et des femmes dans ces domaines et dénoncent la violence faite à celles ayant choisi d'étudier dans ces secteurs. L'autre résolution s'intéresse aux droits sexuels et reproductifs et incite les gouvernements à investir afin de protéger la santé sexuelle et reproductive des femmes.
- Le vice-président de la Commission politique a fait part de l'actualité politique et parlementaire québécoise aux membres de la Commission. En outre, il a présenté une mise à jour du projet de rapport sur le thème de la lutte contre le radicalisme religieux.
- En tant que responsable du suivi de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, la rapporteure de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) a présenté un suivi de la mise en œuvre de la Convention. Elle a aussi informé les membres de la CECAC des conclusions du séminaire sur la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique qui s'est déroulé à l'ANQ, en novembre 2016.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée participant à la CECAC a présenté un rapport final sur le thème de l'éducation civique et citoyenne dans la Francophonie. Une résolution a également été adoptée sur ce thème. La résolution incite les gouvernements à faire un meilleur usage des technologies du numérique afin d'améliorer l'accessibilité à une éducation qui répond au besoin des francophones, notamment en matière d'éducation civique, et encourage les ministres de l'Éducation à intégrer des cours d'éducation à la citoyenneté dans les cursus scolaires.
- Le représentant de la Section du Québec à la Commission de la coopération et du développement (CCD) a présenté un rapport sur le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a aussi présenté la deuxième édition de son rapport sur le suivi de la Stratégie économique de la Francophonie. À la suite de son intervention, la CCD a exprimé la volonté de voir l'Observatoire de la Francophonie économique, inauguré en juin 2017 à Montréal, être partie prenante de la Stratégie économique et, en plus de son rôle académique, qu'il puisse prendre part aux décisions de l'OIF.
- Le rapporteur de la Commission des affaires parlementaires a présenté le projet de rapport sur les codes d'éthique et de déontologie dans les parlements de l'espace francophone. Il s'est prononcé en faveur de la création d'un Réseau des déontologues francophones et a offert son appui pour faciliter la mise en œuvre du réseau. Son intervention a été complétée par l'audition de l'ancien déontologue de l'Assemblée nationale française et instigateur dudit réseau.
- L'Assemblée plénière a adopté 19 résolutions portant notamment sur les situations politiques dans l'espace francophone, la coopération parlementaire, la croissance partagée et l'entrepreneuriat, l'éducation civique et citoyenne ainsi que la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation.
- Elle a ratifié deux accords de partenariat avec l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles ainsi qu'avec le forum francophone des affaires.
- En plénière, la secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, a prononcé une allocution et s'est prêtée à un exercice de questions-réponses avec les parlementaires. Dans le cadre de cet échange, le président de l'ANQ a interrogé la secrétaire générale sur la manière dont l'OIF envisage utiliser les technologies du numérique pour atteindre les deux priorités de la francophonie que sont la lutte à la pauvreté et la création d'emplois.
- Lors du débat général, qui portait sur le thème « Diversité linguistique, diversité culturelle et identité(s) », le président de l'ANQ s'est adressé à l'assemblée afin de rappeler que le numérique est à la fois un vecteur de diversité culturelle et linguistique ainsi qu'un outil éducatif à grande échelle. Il a mentionné qu'en plus de rapprocher les cultures entre elles, le numérique permet de faciliter et d'intensifier la coopération entre les parlements.
- Le président a invité l'APF à se réunir à l'occasion de la 44^e Session, à Québec, du 5 au 10 juillet 2018.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le président a présidé la grande finale des joutes oratoires organisée dans le cadre du PFJ.
- Le participant québécois au programme des jeunes parlementaires francophones a ouvert les travaux du PFJ en plus d'en présider une partie. Il a également pris part à des discussions entourant la création d'un Réseau des jeunes parlementaires francophones.
- Les membres de la Section du Québec ont joué un rôle actif au Bureau, en commission, au Réseau et en plénière. En ce sens, ils ont réaffirmé le rôle de leader de l'ANQ au sein de l'APF et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la Francophonie multilatérale.

COÛT³	Repas ⁴	2 190,00 \$
	Hébergement	19 470,86 \$
	Transport ⁵	15 053,11 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁶	1 149,05 \$
	Total	37 863,02 \$

³ Le billet d'avion de M. Jacques Chagnon a été comptabilisé dans la mission du président aux 8^e Jeux de la Francophonie à Abidjan. 50 % des dépenses de M^{me} Gingras a été remboursé par Région Amérique de l'APF. Les frais de M^{me} Haddoud et de M. Leblond ont été pris en charge par l'APF.

⁴ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

⁵ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁶ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'APF AUX 8^E JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Abidjan (Côte d'Ivoire)- 20 au 24 juillet 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Organisés tous les quatre ans, les Jeux de la Francophonie invitent la jeunesse de l'espace francophone à se rencontrer au travers d'épreuves sportives et de concours culturels.- Créés en 1987 lors du 2^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, les Jeux se tiennent en alternance dans un pays du Nord et dans un pays du Sud. Les 7^e Jeux de la Francophonie ont eu lieu en France en 2013.- Les Jeux de la Francophonie ont pour objectifs de contribuer à la promotion de la langue française, de permettre le rapprochement des États francophones, de favoriser les échanges artistiques et culturels et de contribuer à la préparation de la relève par le biais d'épreuves sportives.- Le volet culturel comporte 12 disciplines artistiques et innovantes, dont la peinture, la chanson, la photographie, la création numérique, la littérature et la création pour le développement durable.- L'APF, en accord avec le Comité international des Jeux, attribue un prix à un artiste s'étant démarqué dans une des disciplines culturelles.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Représenter l'APF lors des Jeux de la Francophonie.- Consolider les liens entre les différentes instances de la Francophonie.- Consolider les liens entre l'ANQ et l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le président de l'APF a assisté à la cérémonie d'ouverture des Jeux de la Francophonie ainsi qu'à l'ouverture officielle du Village des partenaires.
 - Le président de l'APF a rencontré la secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean.
 - Le président Chagnon s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et premier vice-président de l'APF, M. Guillaume Soro.
 - Il a visité le village des athlètes et a rencontré plusieurs délégations de jeunes, dont celles du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Canada.
 - Il a représenté l'APF à l'occasion de plusieurs activités culturelles et sportives.
 - Le Prix de l'APF a été décerné au libanais, Yazan Halwani, médaillé d'or en peinture.

COÛT	Repas ¹	140,00 \$
	Hébergement	1 683,64 \$
	Transport ²	8 784,03 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	209,31 \$
	Total	10 816,98 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTES DE SECTION ET 33^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Fredericton, Bouctouche et la péninsule acadienne (Nouveau-Brunswick)- 30 juillet au 4 août 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, whip en chef de l'opposition officielle et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF.- M. André Drolet, député de Jean-Lesage et vice-président de la Section du Québec de l'APF.- M^{me} Lise Moreau, directrice du cabinet du président de l'ANQ- M^{me} Catherine Grétas¹, directrice du Centre de services et bureautique.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Région Amérique est l'une des quatre assemblées responsables de la mise en œuvre des objectifs de l'APF dans le contexte particulier des régions.- Elle existe depuis 1980 et rassemble 14 sections formées par des assemblées législatives du Canada, des États-Unis et d'Haïti. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre depuis les débuts.- Présidée par un chargé de mission, l'Assemblée régionale Amérique (ARAM) se réunit une fois par année pour fixer les orientations et définir les principes qui guident l'action de la Région Amérique.- Elle favorise le rayonnement et la protection de la langue française et de la culture francophone dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique.- Par l'étude d'enjeux culturels, économiques et sociaux et par le soutien d'initiatives mises en œuvre pour y répondre, la Région Amérique vise à créer une étroite collaboration entre les communautés francophones et à manifester l'appui de la francophonie parlementaire à leur égard.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE (SUITE)

- Les assemblées générales annuelles de la Région Amérique se tiennent en alternance à l'invitation des différentes sections qui la composent. La dernière session s'était tenue à Ottawa, en Ontario, en juillet 2016.
- La Conférence des présidences de section (CPS) de la Région, qui se réunit au moins deux fois l'an, tient une réunion à l'occasion de chaque ARAM.
- Le Secrétariat de la Région Amérique de l'APF est établi à l'ANQ depuis le printemps 1992.

THÈMES

- Durant la réunion de la CPS, les thèmes suivants ont été abordés :
 - Compte rendu de la réunion du Bureau tenue à Luxembourg, en juillet 2017
 - Suivi des élections tenues à Luxembourg pour les postes de responsabilité 2017-2019 au sein de la Région Amérique
 - Rapport d'activités du chargé de mission
 - Recettes et déboursés du Fonds de la Région Amérique 2016-2017 et prévisions budgétaires révisées 2017-2018 ;
 - Plan de consolidation et d'expansion de la Région Amérique
 - Tenue de la 2^e édition du Parlement francophone des jeunes des Amériques en juillet 2018
 - Calendrier des activités régionales et de l'APF
- La 33^e Session de l'ARAM portait sur le thème de la problématique de la décroissance de la population francophone sur le territoire couvert par la Région Amérique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les différents enjeux abordés à la CPS.
- Planifier la suite du Plan pour la consolidation et l'expansion de la Région Amérique, adopté en 2015.
- Promouvoir les expériences novatrices et l'expertise des parlementaires québécois, et de la société québécoise en général, en lien avec les enjeux abordés.
- Contribuer à l'approfondissement des liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones dans le but d'accroître la visibilité de la francophonie d'Amérique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Une trentaine de participants, issus de dix parlements membres de l'APF, ont pris part à cette 33^e Session. Les sections suivantes étaient représentées : l'Alberta, le Canada, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Québec et la Saskatchewan.
- À l'occasion de la CPS, il a été décidé que lors de la planification budgétaire 2017-2018, un fond soit réservé pour un projet de coopération avec la Section d'Haïti.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Il est également envisagé de prévoir un budget pour financer le déplacement de parlementaires argentins et uruguayens pour la 34^e Session de l'ARAM. Le financement d'une partie des déplacements de parlementaires de Terre-Neuve, des Territoires-du-Nord-Ouest et du Yukon, est également envisagé pour cette activité.
- Le président de l'APF a présenté les grandes lignes de son plan de la présidence 2017-2019, sur le thème de la stratégie de la Francophonie numérique.
- Le chargé de mission Europe, M. Jean-Paul Wahl, a présenté son rapport d'activité aux membres de la Région Amérique.
- Les représentants de neuf sections de la Région Amérique ont effectué des présentations sur la problématique de la décroissance de la population francophone dans leur région respective; M. Maurice Basque, historien et conseiller scientifique à l'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton, a agi à titre de conférencier, ce qui a clôturé la 33^e Session avec un exposé global sur ce thème.
- Les membres de la Section du Québec présents ont participé activement aux travaux et ont contribué à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux abordés dans le cadre de cette 33^e Session.
- La Section du Québec accueillera la 34^e Session de l'ARAM, du 10 au 12 juillet 2018, en marge de la 44^e Session de l'APF.

COÛT²

Repas ³	240,00 \$
Hébergement	1 837,72 \$
Transport ⁴	3 494,33 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ⁵	980,00 \$
Total	6 552,05 \$

² Les frais de M^{me} Catherine Grétas ont été pris en charge par la Région Amérique de l'APF.

³ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

⁴ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁵ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



MISSION DU PRÉSIDENT POUR LA JOURNÉE DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Paris (France)- 14 septembre 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Lors de la 43^e session de l'APF qui s'est tenue à Luxembourg en juillet 2017, le président de l'ANQ a accédé à la présidence de l'organisation pour les deux prochaines années.- Le président a présenté un plan sur le numérique afin de placer son mandat sous un thème rassembleur.- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a organisé, pour une deuxième fois, une Journée de la Francophonie économique et numérique afin de discuter des enjeux centraux sur cette thématique.- À titre de président de l'APF, le président de l'ANQ a été invité à prendre la parole lors de cette activité afin de présenter son plan sur le numérique.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Économie verte- Économie transparente et nouvelle industrie dans les pays francophones- Alliances stratégiques pour une valorisation mutuelle des potentiels de l'espace francophone- Entrepreneuriat des femmes- Entrepreneuriat numérique- Économie portée par la diversité culturelle
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Représenter l'APF lors de cette activité de la Francophonie.- Consolider les liens entre les différentes instances de la Francophonie et avec les partenaires externes.- Faire la promotion du plan de la présidence auprès d'acteurs de la Francophonie.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La prise de parole du président lors de la session intitulée « Le numérique, un levier de la transformation structurelle des économies de l'espace francophone » a permis de faire connaître le plan sur le numérique de l'APF auprès de divers intervenants dans la Francophonie et de pousser davantage certaines réflexions entamées par l'APF à ce sujet.
- En plus des échanges réalisés avec les autres experts présents sur le panel, le président a pu discuter avec plusieurs spécialistes du numérique.
- Près de 300 participants ont pris part à cette activité, représentant le secteur public, le milieu des affaires, le milieu académique (universitaires, chercheurs) et la société civile.

COÛT ¹	Repas ²	200,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport ³	209,03 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	100,00 \$
	Total	509,03 \$

¹ Le billet d'avion et l'hébergement de M. Chagnon ont été payés par l'OIF.

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



FORUM PUBLIC DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Genève (Suisse)
 - 26 au 28 septembre 2017
- PARTICIPANT**
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) détient le poste de vice-président et de rapporteur sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sein de la Commission de la coopération et du développement (CCD) de l'APF. Comme par les années passées, c'est à ce titre que l'ANQ a été invitée à désigner un parlementaire pour représenter l'APF dans le cadre du Forum public de l'OMC.
 - La délégation de l'APF était aussi composée de M. Bachir Dieye, conseiller à la CCD.
 - L'OMC organise annuellement des manifestations publiques où les membres des gouvernements et des parlements, ainsi que les organisations non gouvernementales, les entreprises et les universitaires, sont invités à examiner les questions relatives au système commercial multilatéral. Ce forum est une activité importante du calendrier international.
 - Cette année, le Forum public avait pour thème général « Le commerce: au-delà des gros titres ».
 - Dans le cadre de ce forum, une réunion-débat destinée aux parlementaires sur le thème *Rendre le commerce équitable: la contribution des parlements* était organisée par l'Union interparlementaire et le Parlement européen.
- THÈMES**
- En plus des séances plénières sur le thème général, le programme du Forum comportait une centaine d'ateliers et de séances de travail sur différents thèmes dont :
 - Le commerce électronique, moteur de progrès pour les PME des pays en développement et des pays à faible revenu

THÈMES (SUITE)

- Réduire la fracture numérique grâce à l'Accord sur les technologies de l'information (ATI)
- Politique commerciale: ouvrir des possibilités pour les femmes
- Dématérialisation des procédures du commerce extérieur au Sénégal.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire en sorte que l'APF, par la voix de ses parlementaires, puisse contribuer à la réflexion et représenter les intérêts des populations de la Francophonie dans le cadre des grandes négociations commerciales internationales.
- Démontrer l'intérêt et la nécessité que les parlementaires francophones de l'APF soient plus étroitement associés aux travaux de l'OMC.
- Contribuer à mieux informer les parlementaires membres de la CCD de l'APF sur l'état des négociations commerciales internationales lors de la prochaine réunion qui aura lieu au printemps 2018.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation a eu l'occasion de faire connaître l'APF en tant qu'organisation interparlementaire et a pu exprimer le point de vue et les intérêts des parlementaires de la Francophonie lors des différentes conférences.
- La participation d'un représentant de la Section du Québec à cette activité a directement contribué à l'objectif de rayonnement institutionnel de l'ANQ auprès de cet important forum international qui accueille chaque année plus de 1500 participants.
- À titre de rapporteur sur le thème des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC, le parlementaire québécois a pu renforcer sa compréhension des enjeux liés au commerce international.
- Finalement, en marge des travaux, le parlementaire québécois a eu l'occasion de rencontrer des parlementaires de différents pays de la Francophonie, des experts et différents représentants d'organisations internationales (OMC, OIF, FMI, ONUSIDA).

COÛT¹

Repas	495,00 \$
Hébergement	351,60 \$
Transport ²	1 492,08 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ³	100,00 \$
Total	2 438,68 \$

¹ 50 % des frais ont été pris en charge par l'APF.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



SÉMINAIRE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Yaoundé (Cameroun)- 11 au 13 octobre 2017
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et vice-présidente de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Il s'agit d'un séminaire du Réseau des femmes parlementaires de l'APF intitulé : Protection des droits et autonomisation économique des femmes dans le cadre des objectifs de développement durable.- Le Réseau organise des activités statutaires annuellement auxquelles s'ajoutent des séminaires de renforcement des capacités des parlementaires. Le séminaire s'adresse à l'ensemble des parlementaires du Cameroun ainsi qu'aux parlementaires des sections de l'APF. Le Québec a été invité à titre d'intervenant afin de partager les bonnes pratiques québécoises lors de l'atelier portant sur le numérique comme vecteur de réduction de la pauvreté.- La Section du Québec occupe la première vice-présidence du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Le rôle des parlements pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD)<ul style="list-style-type: none">• Les ODD : rappel des objectifs et plus particulièrement des objectifs 5 et 8 qui touchent la condition féminine• Les défis en termes d'égalité femme-homme• Rôle des parlementaires dans la promotion de ces objectifs- Importance des partenariats public-privé pour atteindre les ODD<ul style="list-style-type: none">• Initiatives du Global Compact des Nations Unies• Principes d'autonomisation des femmes• L'entreprenariat féminin : défis et enjeux

THÈMES (SUITE)

- Le numérique comme vecteur de réduction de la pauvreté
 - Promotion et participation des femmes dans les domaines des sciences techniques, de l'ingénierie et des mathématiques
 - Égalité homme/femme dans le domaine du numérique
 - Exemples de bonnes pratiques dans des pays francophones
- Femme et migration
 - Situation migratoire au Cameroun
 - Intégration du genre dans la gestion des camps : défis et perspectives
 - Développement de politiques inclusives afin de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes migrantes et réfugiées
- Les droits sexuels et reproductifs
 - Situation au Cameroun et dans la région
 - L'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs
 - Comment développer des politiques publiques respectueuses des droits des femmes et des filles?

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter le plan de la présidence de l'APF 2017-2019, en particulier la section portant sur le Réseau des femmes, et encourager les parlementaires à s'intéresser à la question du numérique et des femmes.
- Faire connaître les initiatives du Québec en ce qui concerne les sujets traités en participant aux périodes d'échanges et de questions.
- Représenter la Section du Québec au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.
- S'enrichir des expériences et des bonnes pratiques des autres membres présentes ainsi que des experts sur les diverses questions abordées.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des partenaires de la Francophonie et en particulier au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le séminaire a rassemblé une centaine de parlementaires de 10 sections à savoir : Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Niger, Québec, Suisse, Tchad et Togo.
- La prise de parole de la députée a permis de faire connaître le plan de la présidence de l'APF en accordant une attention spéciale à la section portant sur l'égalité du numérique.
- Les discussions entre parlementaires et experts ont permis d'approfondir la réflexion des députées sur le numérique comme vecteur de réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les présentations et échanges qui se sont tenus dans le cadre des autres ateliers de travail ont à la fois permis de diffuser les bonnes pratiques développées au Québec et de découvrir des idées novatrices en Francophonie, par exemple l'Institut africain en informatique.

COÛT ¹	Repas	50,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport ²	173,12 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	470,99 \$
	Total	694,11 \$

¹ Les frais d'hébergement et le billet d'avion ont été payés par l'APF.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



PARTICIPATION DU PRÉSIDENT À LA 137^E ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ET MISSION DU PRÉSIDENT À PARIS

Fiche synthèse

ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none">- Activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Saint-Pétersbourg (Russie), Paris (France)- 13 au 20 octobre 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Lors de la 43^e session de l'APF qui s'est tenue à Luxembourg en juillet 2017, le président de l'ANQ a accédé à la présidence de l'organisation pour les deux prochaines années.- Le président a présenté un plan sur le numérique afin de placer son mandat sous un thème rassembleur.- L'APF est membre observateur de l'Union interparlementaire (UIP).- À titre de président de l'APF, le président de l'ANQ a été invité à prendre la parole lors du débat général de la 137^e Assemblée de l'UIP afin de présenter son plan sur le numérique.- En marge de cette activité, le président de l'Assemblée nationale s'est rendu à Paris pour y rencontrer le Groupe des ambassadeurs francophones de France ainsi que des partenaires de l'Assemblée nationale française (ANF) et du Secrétariat général de l'APF.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique.- Le 20^e anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Représenter l'APF auprès de l'UIP et renforcer les liens de collaboration avec cette instance interparlementaire.- Promouvoir le plan de la présidence 2017-2019 de l'APF <i>Stratégie de la Francophonie numérique : le rôle des parlementaires</i> auprès des différents acteurs de la Francophonie et autres acteurs internationaux.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Consolider les liens avec les présidents d'assemblée parlementaire francophone et promouvoir les activités de la Francophonie parlementaire dont l'ANQ sera l'hôte en 2018.
- Consolider les liens avec l'ANF à la suite des élections législatives françaises de juin 2017 et réitérer l'importance de maintenir la collaboration interparlementaire privilégiée entre les institutions législatives françaises et québécoises.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La prise de parole du président lors du débat général de l'UIP intitulé « Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique » a permis de faire connaître aux membres de l'UIP le plan sur le numérique de l'APF et de pousser davantage certaines réflexions entamées par l'APF à ce sujet.
- Le président s'est entretenu avec le président de l'UIP, M. Saber H Chowdury, et le secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong.
- Le président s'est également entretenu avec le président du Conseil de la nation d'Algérie, M. Abdelkader Bensalah, et a invité le Parlement algérien à prendre la place qui lui revient au sein des instances de la Francophonie. M. Bensalah a également été convié à prendre part à la 44^e Session de l'APF qui se tiendra à Québec, en juillet 2018.
- Le président a effectué une première rencontre avec le président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, M. Alassane Sakandé. Il a notamment été question du programme de coopération à destination du Parlement burkinabé et des projets auxquels l'ANQ est associée.
- Une rencontre avec le président de l'Assemblée nationale du Bénin, M. Adrien Houngbédji, a permis de discuter des enjeux du numérique et de l'implication de la jeunesse francophone dans la révolution numérique.
- La mission a également permis de faire le point avec plusieurs autres présidents d'assemblée sur le mandat de la présidence 2017-2019 et de promouvoir le plan de la présidence de l'APF ainsi que les activités qui seront organisées par l'ANQ en 2018, dont l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires et la 44^e Session de l'APF. Ces présidents d'assemblée nationale sont : M. Guillaume Soro (Côte d'Ivoire), M. Jean-Max Rakotomamonjy (Madagascar), M. Drama Dramani (Togo), M. Issaka Sidibé (Mali), M. Richard Auguste Onouvié (Gabon) et M. Pascal Nyabenda (Burundi).
- Au terme de la 137^e Assemblée de l'UIP, Mme Gabriela Cuevas a été élue présidente de l'UIP, avec le soutien de plusieurs pays francophones.
- Dans le cadre de sa mission à Paris, le président de l'APF a rencontré le Groupe des ambassadeurs francophones de France afin de discuter des enjeux du numérique et des défis de l'Afrique francophone. Plus d'une quinzaine d'ambassadeurs étaient présents à cette occasion.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La mission a également permis de faire le point avec le Secrétariat général de l'APF sur le mandat de la présidence 2017-2019 et de discuter de l'audit du Programme Noria.
- Finalement le président a rencontré le nouveau président du Groupe d'amitié France-Québec de l'Assemblée nationale française, M. Sébastien Nadot. Ils ont discuté des dates et des thèmes de la prochaine rencontre interparlementaire entre les deux institutions.

COÛT¹	Repas ²	205,00 \$
	Hébergement	414,33 \$
	Transport ³	60,30 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	300,82 \$
	Total	980,45 \$

¹ Le billet d'avion et l'hébergement ont été payés par l'APF pour la mission à St-Pétersbourg.

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



30^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE EUROPE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Région Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)- 23 au 26 octobre 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Élu président de l'APF lors de la 43^e Session de l'APF à Luxembourg, en juillet 2017, M. Chagnon a été invité à participer à cette activité.- La Région Europe est l'une des quatre assemblées responsables de la mise en œuvre des objectifs de l'APF.- Elle rassemble 11 sections membres, 11 sections associées et neuf parlements observateurs.- Présidée par un chargé de mission, l'Assemblée régionale Europe (ARE) se réunit une fois par année pour fixer les orientations et définir les principes qui guident l'action de la Région Europe.
THÈME	<ul style="list-style-type: none">- La 30^e Session de l'ARE portait sur les stratégies à développer en faveur de l'emploi et d'une croissance durable et socialement juste.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Représenter la présidence de l'APF dans le cadre d'une activité de la Région Europe.- Promouvoir la 44^e Session de l'APF qui se déroulera à Québec, du 6 au 10 juillet 2018.- Échanger avec les parlementaires de la Région Europe sur des sujets d'intérêt commun, dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'APF.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Une soixantaine de participants, issus de 22 parlements membres de l'APF, ont pris part à cette 30^e Session.- Le président de l'APF a présenté les grandes lignes de son plan de la présidence 2017-2019, sur le thème de la stratégie de la Francophonie numérique.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Plusieurs conférenciers ont exposé leurs opinions sur la thématique annuelle, ce qui a permis aux participants de développer leur connaissance sur le sujet.
- Le président de l'APF a pu renforcer son réseau de contacts et participer activement aux travaux.
- Le président de l'APF s'est informé des débats qui ont cours au sein de la Région Europe et en Bosnie-Herzégovine.

COÛT¹	Repas ²	0,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport	0,00 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	100,00 \$
	Total	100,00 \$

¹ Les frais de transport, d'hébergement et de repas ont été payés par l'APF.

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



CONFÉRENCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Bucarest (Roumanie)- 1^{er} et 2 novembre 2017
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et première vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) organise conjointement avec la Roumanie cette activité.- L'objectif est de rassembler les acteurs en faveur de l'égalité femme-homme et de mobiliser les États et gouvernements membres de l'OIF pour éliminer les obstacles persistants à la mise en œuvre des engagements internationaux sur les droits et l'autonomisation économique des femmes. La réunion permettra de partager de bonnes pratiques et d'échanger sur les politiques et les initiatives des États et gouvernements francophones en faveur de l'égalité femme-homme dans divers domaines. Des recommandations stratégiques seront formulées.- La Conférence sera aussi l'occasion, pour les femmes entrepreneures et de la société civile engagées dans tous les secteurs économiques, de se rassembler, d'échanger et d'explorer les possibilités de maillage, de sorte que soit créé un Réseau francophone des femmes entrepreneures.- La vice-présidente a été invitée à prendre part à cette activité à titre de grand témoin, considérant son engagement pour la condition féminine.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Droit des femmes et accès au marché du travail- Innovation et entrepreneuriat féminin- Leadership des femmes dans la gouvernance économique.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Représenter le Québec au sein de la Francophonie, maintenir et affirmer le leadership de l'ANQ auprès des partenaires de ce réseau.- Faire connaître les initiatives du Québec sur la thématique du leadership des femmes dans la gouvernance économique.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Partager les expériences et les bonnes pratiques sur les diverses questions abordées.
 - Faire la promotion de la deuxième édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones qui se tiendra à Québec, du 2 au 6 juillet 2018.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La présence de la députée à cette activité a permis d'assumer un leadership au sein de la Francophonie, en plus d'approfondir des liens avec les différents réseaux de femmes francophones.
 - Lors de sa prise de parole, la députée a présenté diverses initiatives québécoises permettant de renforcer la présence des femmes dans la gouvernance économique, faisant ainsi rayonner l'expertise du Québec en la matière.
 - La députée a pu s'entretenir avec plusieurs femmes à propos de la deuxième édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones, faisant ainsi sa promotion auprès de potentielles participantes.

COÛT	Repas	155,00 \$
	Hébergement	544,64 \$
	Transport ¹	3 544,15 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	100,00 \$
	Total	4 343,79 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



MISSION D'INFORMATION ET DE CONTACT AUPRÈS DU PARLEMENT DU BURUNDI

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Ngozi, Muyinga et Bujumbura (Burundi)- 20 au 22 novembre 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le président de l'APF a conduit une délégation du Bureau de l'APF afin de répondre à l'invitation conjointe des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale du Burundi, MM. Révérien Ndikuriyo et Pascal Nyabenda.- Face aux sanctions dont est actuellement l'objet la section burundaise de l'APF, ces derniers ont souhaité qu'une mission de l'APF puisse venir rendre compte de la situation politique et sécuritaire du pays.- Depuis la Session de Berne en juillet 2015, le Burundi fait l'objet au sein de l'APF d'une mise sous observation et voit l'ensemble de sa coopération institutionnelle être suspendue. Cette sanction a été maintenue lors du Bureau de juillet 2017 à Luxembourg.- La délégation paritaire de l'APF était composée, outre de son président M. Chagnon, du président de l'Assemblée nationale de Madagascar, M. Jean-Max Rakotomamonjy, de la présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, M^{me} Lydienne Epoubé (députée, Cameroun), et de la rapporteure à la Commission politique de l'APF, M^{me} Geneviève Inagosi Kassongo (députée, RDC).
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Mener un dialogue ouvert avec les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat burundais afin de contribuer à une éventuelle sortie de crise.- Rencontrer les autorités burundaises de même que les représentants de l'opposition et des représentants des corps diplomatiques.- Rendre compte de la situation politique et sécuritaire du pays aux membres du Bureau de l'APF et aux autorités de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Reçus d'abord par les présidents des deux chambres du Parlement, les membres de la délégation ont également rencontré le président de la République, le président de la Conférence des évêques du Burundi, le président de la Commission de Vérité et réconciliation, des représentants de l'opposition parlementaire et de la société civile, le ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale, d'anciens Chefs de l'État, le représentant du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies au Burundi et des représentants des corps diplomatiques francophones.
 - Les membres de la délégation ont abordé des sujets préoccupant les parlementaires de l'APF, notamment le projet de révision constitutionnelle, le respect des Accords d'Arusha, le retrait de la Cour pénale internationale, la situation politique et sécuritaire, les violences, les disparitions forcées et les atteintes aux droits de l'Homme, le processus de réconciliation nationale et la sortie de crise, le sort des réfugiés ainsi que la situation économique du pays.
 - La prochaine étape pour la délégation de l'APF sera de rencontrer des représentants de l'opposition en exil à Bruxelles.
 - Les membres de la délégation feront état de leurs observations et de leurs constats aux membres du Bureau lors de sa prochaine réunion qui aura lieu à Paris, en février 2018. Les membres du Bureau pourraient alors choisir de modifier ou non la sanction dont fait l'objet la section burundaise.
 - Le président de l'APF a rappelé le rôle important des parlementaires dans la prévention et la médiation des tensions politiques grâce à la diplomatie parlementaire.

COÛT¹	Repas ²	0,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport	0,00 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	172,50 \$
	Total	172,50 \$

¹ L'hébergement, le transport et les repas ont été payés par l'APF.

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Rabat (Maroc)- 21 et 22 novembre 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida a été créé en 2000, avec la collaboration du bureau régional de l'Afrique du centre et de l'ouest d'ONUSIDA, lors de la XXVI^e Session de l'APF à Yaoundé, au Cameroun. Le Réseau est placé sous la responsabilité de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF.- Depuis sa création, le Réseau se réunit annuellement et présente des résolutions dans le cadre des sessions de l'APF.- Le Réseau rassemble une quinzaine de sections africaines, en plus de quelques sections de la région Europe et de la région Amérique, le Cambodge ainsi que des organisations internationales (ONUSIDA, PNUD et UNICEF).- Le 15 décembre 2009, l'ONUSIDA et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) signaient un accord-cadre afin de coordonner les efforts des deux organisations dans la lutte contre le VIH/sida. Un accord de coopération a été signé entre l'APF et l'ONUSIDA lors de la XXXVI^e Session de l'APF, en juillet 2010. Afin d'assurer le suivi de cet accord, le Réseau de lutte contre le VIH/sida a adopté un plan d'action lors de sa dernière rencontre, en mai 2011.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Rapport d'activités du Réseau (2016-2017)- État de la situation de la pandémie du VIH/sida et suivi des objectifs 90-90-90 (qu'à l'horizon de 2020, 90% de toutes les personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, que 90 % de toutes les personnes infectées par le VIH dépisté reçoivent un traitement anti rétroviral durable et que 90% des personnes recevant un traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée) et de l'initiative de 2 millions d'agents de santé communautaires en Afrique d'ONUSIDA

THÈMES (SUITE)

- Retour sur les activités 2017 et les perspectives en Francophonie par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
- Le rôle des parlementaires francophones dans la lutte contre la tuberculose
- Les populations clés et la criminalisation de la transmission du VIH.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- La pandémie du VIH/sida touche particulièrement l'Afrique. Les impacts socio-économiques présents et futurs de cette pandémie sur le continent sont majeurs. Par sa participation active au Réseau, la Section du Québec peut exprimer sa solidarité envers les pays africains les plus concernés par la lutte contre le VIH/sida, qui représente en outre un enjeu fondamental en matière de droits de la personne.
- Prendre connaissance des pratiques et des expertises développées dans les pays membres du Réseau, notamment en matière de lutte contre la tuberculose et contre le VIH/sida.
- Mettre en valeur les pratiques et l'expertise développées au Québec en matière de lutte contre ces maladies et contre la stigmatisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion a rassemblé plus de 40 participants provenant d'une quinzaine de sections d'Afrique, d'Europe et d'Amérique et s'est déroulée sous la présidence de M. Didier Berberat, conseiller aux États (Suisse).
- Le tour de table a permis de dresser un portrait global de la situation du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme dans les différentes sections de l'APF. Ces échanges ont notamment permis de constater la nécessité de la lutte contre la discrimination et la stigmatisation ainsi que d'un meilleur accès aux soins.
- Le Réseau a auditionné l'ONUSIDA, le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et a échangé avec des experts et des intervenants de la société civile marocaine. Les échanges avec ces derniers ont permis de faire état des actions concrètes, des défis et de la réalité sur le terrain.
- Deux ateliers ont permis aux parlementaires d'échanger avec des spécialistes. D'abord, avec Action Santé Mondiale, la question du rôle des parlementaires francophones dans la lutte contre la tuberculose a été évoquée. Avec un représentant du PNUD, les échanges ont porté sur le VIH et les droits humains. Ces partages d'expérience et d'expertise entre législateurs ont permis de faire émerger les bonnes pratiques existant dans chaque section et de faire cheminer les mentalités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Le parlementaire représentant la Section du Québec a fait une présentation sur l'état de la situation du VIH/sida au Québec et sur la lutte contre la tuberculose, notamment dans le Nord, mettant essentiellement l'accent sur la prévention et l'éducation afin d'éviter la marginalisation des personnes atteintes du VIH/sida ainsi que sur la lutte à l'homophobie.

COÛT	Repas	180,00 \$
	Hébergement	538,65 \$
	Transport ¹	1 687,88 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	75,00 \$
	Total	2 481,53 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



**102^e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE
34^e SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Paris (France)
 - 24 au 26 novembre 2017
- PARTICIPANT**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF.
- CONTEXTE**
- C'est à titre d'assemblée consultative de la Francophonie que l'APF a été invitée à prendre part à la 102^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), le 24 novembre, ainsi qu'à la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), les 25 et 26 novembre. Le président de l'APF a pris la parole à ces deux occasions.
 - Le CPF est composé des représentants personnels dûment accrédités par les chefs d'État ou de gouvernement participant aux Sommets. Le CPF a notamment pour mission de veiller à l'exécution des décisions prises par la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF).
 - La CMF se réunit chaque année. Les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les observateurs y sont représentés par leur ministre des Affaires étrangères ou leur ministre chargé de la Francophonie. La CMF a pour mission de veiller à l'exécution des décisions du Sommet de la Francophonie. Elle adopte des résolutions sur les grands axes de l'action multilatérale francophone.
- THÈMES**
- Le CPF a porté sur les thèmes suivants :
 - o Les questions politiques, diplomatiques et économiques dans l'espace francophone
 - o La préparation de la 34^e Session de la CMF
 - o Les questions administratives, financières et de coopération

THÈMES (SUITE)

- Le thème de la CMF a porté sur « Les économies nouvelles : l'économie bleue, l'économie verte – nouveaux moteurs de création de richesse, d'inclusion sociale et du développement social »

La CMF s'est également penchée sur :

- o Les questions politiques, diplomatiques et économiques dans l'espace francophone
- o Les questions administratives, financières et de coopération
- o Le suivi des engagements du Sommet d'Antananarivo
- o La préparation du 17^e Sommet de la Francophonie (Erevan, 2018).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Représenter et défendre les intérêts des citoyens de la Francophonie sur les sujets traités par les ministres francophones et les représentants des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.
- Faire part des dernières activités de coopération et des missions d'information de l'APF et présenter le plan de la présidence sur la révolution numérique.
- Plaider pour une collaboration plus efficace et dynamique entre l'OIF et l'APF, assemblée consultative de la Francophonie.
- Démontrer l'engagement du Québec envers les instances francophones multilatérales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- 38 ministres et 380 délégués francophones, représentant 80 États et gouvernements étaient présents à l'occasion de ces deux réunions.
- Dans le cadre du CPF, le président de l'ANQ a prononcé une allocution, à la suite des présentations faites sur les situations politiques dans l'espace francophone, dans laquelle il a insisté sur l'importance de maintenir le dialogue ouvert entre les États afin d'assurer le renforcement de la démocratie et de l'État de droit. À cet effet, il a rendu compte de la situation politique et sécuritaire au Burundi suite aux observations de la mission d'information et de contact de l'APF.
- Il a également salué la qualité du dialogue entre l'APF et l'OIF, notamment par le biais de l'audition de la secrétaire générale de la Francophonie, lors de la Session plénière de l'APF.
- Il a en outre rappelé les grands thèmes qui nourrissent les actions de coopération que l'APF mène à travers les séminaires et formations destinés aux parlementaires et aux fonctionnaires des parlements.
- Il a mentionné qu'il est primordial que la Francophonie maintienne son engagement auprès des populations francophones et en particulier auprès des parlements en sortie de crise. Le président de l'APF a souligné que la promotion des droits et des libertés individuelles soutient la crédibilité du processus électoral et contribue à renforcer la paix et la sécurité.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- À l'occasion de la réunion de la CMF, le président de l'ANQ a présenté les conclusions/observations de la mission d'information et de contact au Burundi. Il a souligné la ferme volonté des parlementaires de jouer un plus grand rôle dans la prévention et la médiation des crises qui secouent l'espace francophone.
- Le président de l'APF a présenté le plan de sa présidence qui porte sur les différents aspects de la révolution du numérique. Pour ce faire, il a exposé les grands axes de ce plan qui portent sur l'égalité face au numérique, la fracture de l'accès au numérique, la diffusion, la gouvernance et la démocratie numérique.
- Il a fait état des nombreuses actions de coopération organisées par l'APF qui est un acteur clé en matière de renforcement des capacités organisationnelles et législatives des parlements francophones. Il a demandé à ce que la Francophonie continue à donner à l'APF les moyens de remplir sa mission de coopération.
- Il a en outre fait mention de l'action que l'APF mène en faveur de la jeunesse francophone, notamment avec le programme de coopération pour les jeunes parlementaires ainsi que le Parlement francophone des jeunes (PFJ).
- Le président a, enfin, souligné le 50^e anniversaire de l'APF qui a été célébré lors de sa dernière Session, à Luxembourg, en juillet 2017.
- Par sa présence à cette importante réunion des instances de la Francophonie et par le plaidoyer qu'il a livré aux ministres et aux représentants des chefs d'État et de gouvernement présents, le président de l'ANQ a témoigné de l'engagement du Québec en faveur du développement de la Francophonie.

coût¹	Repas ²	0,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport ³	281,72
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	220,00 \$
	Total	501,72 \$

¹ Le billet d'avion et l'hébergement ont été pris en charge par l'APF.

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



11^e SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES DE L'UNESCO

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Siège de l'UNESCO, Paris (France)
 - 12 au 16 décembre 2017
- PARTICIPANTE**
- M^{me} Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve, vice-présidente de la Section du Québec et rapporteure à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF.
- CONTEXTE**
- Le Comité intergouvernemental est l'un des deux organes institués par la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Le Comité intergouvernemental est composé de représentants de 24 États parties à la Convention, élus pour un mandat de quatre ans par la Conférence des parties, à laquelle il est redevable.
 - Il se réunit une fois par année en session ordinaire au siège de l'UNESCO à Paris.
 - Les fonctions du Comité sont, entre autres, d'encourager et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention, de préparer des directives opérationnelles pour la mise en œuvre des provisions de la Convention, de transmettre à la Conférence des parties les rapports périodiques quadriennaux des parties ainsi que d'établir des procédures et autres mécanismes de consultation visant à promouvoir les objectifs et les principes de la Convention dans les autres forums internationaux.
 - L'APF participe aux sessions du Comité intergouvernemental en tant qu'observatrice et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
 - La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF a attribué à la Section du Québec le mandat d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO. Par conséquent, il revient au député québécois désigné de représenter l'APF lors de la rencontre du Comité intergouvernemental.

- CONTEXTE (SUITE)**
- La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.
- THÈMES**
- Les principaux sujets abordés ont été :
 - les activités passées du Comité;
 - les prochaines activités du Comité;
 - le rapport de la société civile sur ses activités;
 - le suivi de la mise en œuvre du Fonds international pour la diversité culturelle et son évaluation;
 - les rapports périodiques quadriennaux sur la mise en œuvre de la Convention et sur le travail préparatoire pour la révision des directives opérationnelles relatives à l'article 9;
 - le lancement du Rapport Mondial de l'UNESCO, «Repenser les politiques culturelles».
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Représenter l'APF lors de la 11^e session ordinaire du Comité intergouvernemental.
 - Présenter aux membres du Comité intergouvernemental les positions et recommandations de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
 - Appuyer toute proposition répondant aux attentes et aux positions de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
 - Affirmer le leadership de la Section du Québec de l'APF au sein de la Francophonie parlementaire en matière de diversité des expressions culturelles, un enjeu de premier ordre pour le Québec et l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Environ 280 personnes venues de plus de 70 États et de plus de 70 organisations ont participé aux travaux du Comité intergouvernemental.
 - La députée de l'ANQ a assisté aux travaux du Comité intergouvernemental afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
 - La députée a pris la parole au point dédié au rapport de la société civile sur ses activités en lien avec la Convention. Elle a notamment insisté sur le rôle de vigie des parlementaires.
 - En lien avec le point à l'ordre du jour concernant le Fonds international pour la diversité culturelle, la députée a réitéré l'importance qu'accorde l'APF au renforcement de la coopération et de la solidarité internationales. Les objectifs poursuivis sont d'accroître les capacités des pays en développement, tout en protégeant et faisant la promotion de la diversité des expressions culturelles sur leur territoire.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée a également eu l'occasion de s'entretenir avec la déléguée générale du Québec à Paris, M^{me} Line Beauchamp, et le délégué du Québec aux affaires francophones et multilatérales, M. Maxime Carrier-Légaré, pour discuter, entre autres, de la diversité culturelle à l'ère du numérique. La députée a pu faire part des actions prises récemment par l'APF et l'ANQ en la matière.
- La députée a aussi rencontré la représentante du Québec par intérim au sein de la délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, M^{me} Claude Audet-Robitaille. Elle était accompagnée de M. Claude Rodrigue, directeur des affaires internationales et des relations intergouvernementales du ministère de la Culture et des Communications. Ils ont pu s'entretenir de plusieurs sujets concernant la diversité culturelle.
- Durant les deux entretiens, il a particulièrement été question des préoccupations de tous les intervenants sur la place de la diversité culturelle dans les accords de libre-échange.

COÛT¹

Repas	255,00 \$
Hébergement	852,04 \$
Transport ²	48,61 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ³	100,00 \$
Total	1 255,65 \$

¹ 50 % des dépenses de M^{me} Poirier a été payé par l'APF.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Paris (France)- 31 janvier au 2 février 2018
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF- M. Daniel Cloutier¹, chef du protocole et directeur des relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Bureau est l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, des résolutions prises et des recommandations émises par l'assemblée plénière. En outre, il coordonne les activités des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.- Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une première fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.- La Section du Québec occupe la présidence de l'APF depuis juillet 2017, et ce, pour une durée de deux ans.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Audition de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), M. Adama Ouane- Composition de l'Assemblée- Rapport d'activités du secrétaire général parlementaire<ul style="list-style-type: none">- Bilan des activités du second semestre 2017- Coopération parlementaire<ul style="list-style-type: none">- Programmation pour 2018- Plans de développement multilatéral parlementaire- Programme des jeunes parlementaires francophones- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2018- Travaux des commissions et du Réseau des femmes parlementaires

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

THÈMES (SUITE)

- Rapports des chargés de mission régionaux
- Examen des situations politiques dans l'espace francophone
- Rapport de la mission d'information et de contact au Burundi
- Organisation de la 44^e Session de l'APF
- Distinctions remises par l'APF
- Relations avec l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire la promotion des prochaines activités de coopération et de l'APF qui se tiendront à Québec, en 2018.
- Soutenir la tenue de la 4^e édition du Programme international pour les fonctionnaires parlementaires qui se déroulera à Dakar, en juin 2018, à l'initiative de l'ANQ.
- Présenter le programme de la 44^e Session de l'APF qui se déroulera à Québec en juillet 2018.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ pour la réalisation de projets de coopération.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La réunion du Bureau a rassemblé une trentaine de parlementaires issus des quatre continents. Elle a été présidée par M. Jacques Chagnon en sa qualité de président de l'APF.
- Le Bureau a entériné la décision de la Section française de nommer M. Jacques Krabal, député français, au poste de secrétaire général parlementaire.
- Les membres du Bureau ont donné un avis favorable à la demande d'adhésion à l'APF du Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Cette demande d'adhésion devra être approuvée par l'Assemblée plénière lors de sa prochaine Session, en juillet 2018. Cette nouvelle adhésion renforcera la présence de l'APF dans la région Asie-Pacifique.
- Le Bureau a adopté la programmation 2018 de ses actions de coopération parlementaire qui prévoit une contribution financière de l'APF au Programme international de formation parlementaire (PIFP), ainsi que pour l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires, qui aura lieu à Québec en juillet 2018. Le président de l'ANQ a pu informer les membres du Bureau des grands objectifs de ces programmes et inviter les parlements à y déléguer des fonctionnaires et des parlementaires.
- Les présidents de commissions et la présidente du Réseau des femmes parlementaires ont présenté la mise en œuvre du plan de la présidence portant sur le rôle des parlementaires dans la stratégie francophone numérique dans le cadre des travaux des commissions et du Réseau.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres du Bureau ont examiné les situations politiques dans l'espace francophone. Des échanges soutenus ont notamment eu lieu entre les représentants de la Section belge et celle de la République démocratique du Congo sur la situation politique et sécuritaire de cet État et la tenue de la prochaine élection présidentielle congolaise.
- Le président de l'APF a présenté le rapport de la mission d'information et de contact qu'il a conduite au Burundi, en novembre dernier. Le Bureau a pris acte du rapport et a adopté une déclaration sur la situation politique au Burundi maintenant la mise sous observation de la Section et recommandant d'étudier la levée de la suspension de la coopération institutionnelle.
- Le Bureau a entendu le lieutenant-colonel Marc Léoutre, commandant de la gendarmerie de Metz, sur les questions de terrorisme.
- Le président de l'ANQ a présenté les préparatifs de la 44^e Session de l'APF qui se déroulera à Québec, du 5 au 10 juillet 2018. Celui-ci a présenté le programme et a proposé aux parlementaires le thème du débat général : « les bonnes pratiques des parlements à l'ère du numérique ». Il a en outre convié les présidents d'assemblées à une conférence des présidents et à un atelier conjoint avec les secrétaires généraux de leur parlement, qui se tiendront le 5 juillet prochain.
- Les membres du Bureau ont entendu une communication de M^{me} Margarit Yesagan, présidente de la section arménienne, sur la préparation du XVIII^e Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Erevan et ont décidé de présenter un avis de l'APF sur le thème du vivre ensemble.
- Le président de l'ANQ a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets abordés par le Bureau.
- Les membres du Bureau ont convenu que la prochaine réunion intersessionnelle du Bureau se tiendra à Bruxelles à l'hiver 2019, à l'invitation de la Section belge. Ils ont aussi accepté l'invitation de la Section ivoirienne de tenir la 45^e Session de l'APF, à Abidjan, en juillet 2019.
- En marge des travaux du Bureau, le président de l'APF a rencontré l'administrateur de l'OIF, Adama Ouane, pour discuter de l'avenir de la collaboration entre l'APF et l'OIF en prévision de la signature de l'entente de financement avec cette organisation en mars prochain.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Le président de l'ANQ s'est également entretenu avec le président de l'Assemblée nationale française, M. François de Rugy. Ils ont discuté de la présidence de l'APF et des travaux à venir sur le numérique. Ils ont par ailleurs abordé la formation des filles, l'évolution démographique en Francophonie et en Afrique en particulier, ainsi que les phénomènes migratoires.

COÛT	Repas ²	640,00 \$
	Hébergement	3 565,63 \$
	Transport ³	9 376,31 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	478,25 \$
	Total	14 060,19 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



**PROGRAMME JEUNES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE
4^e SESSION**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Antananarivo (Madagascar)- 8 au 10 mars 2018
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean Habel, député de Sainte-Rose.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Bureau de l'APF, réuni en janvier 2015 à Clermont-Ferrand, a décidé de mettre sur pied un nouveau programme d'échange destiné aux jeunes parlementaires francophones.- Inscrit dans le Cadre stratégique de l'APF, ce programme vise à offrir une plus grande place à la jeunesse et encourage un engagement des jeunes parlementaires au sein de la Francophonie.- Le programme comporte quatre sessions de travail, à l'origine réparties sur deux ans. Après les sessions en Europe (2015), en Amérique (2016) et en Asie (2017), la 4^e et dernière session s'est déroulée en Afrique du 5 au 10 mars 2018 au Sénégal et à Madagascar.- Lors de la création de ce programme, chaque région de l'APF a été invitée à désigner quatre parlementaires, soit deux femmes et deux hommes, ayant moins de 40 ans et comptant moins de 10 ans de vie parlementaire. M. Jean Habel a été désigné pour prendre part à l'ensemble du programme.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Institutions politiques et parlementaires de Madagascar- Rédaction des statuts du Réseau des Jeunes parlementaires- Croissance partagée- Développement économique- Place des femmes- Formation des jeunes
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Participer à la création du Réseau de jeunes parlementaires francophones.- Dynamiser les relations entre les parlements membres de l'APF et créer des liens entre les parlementaires francophones de la même génération.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Développer le leadership et l'implication des jeunes élus dans les parlements francophones.
 - Valoriser les savoirs et les compétences parlementaires francophones et permettre aux jeunes d'acquérir de nouvelles expériences et expertises qui leur seront utiles dans le cadre de leurs fonctions de député.
 - Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale du Québec auprès de l'APF et de ses partenaires de la Francophonie.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- L'ensemble du programme a permis de renforcer les liens entre les participants, soit 8 jeunes parlementaires provenant du Québec, de Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles), du Canada, de France, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, de Roumanie et du Sénégal. Il n'y avait pas de représentant de la région Asie.
 - Le député québécois n'a participé qu'à la portion se déroulant à Madagascar.

Portion Madagascar, 8 au 10 mars 2018

- Les parlementaires ont rencontré des représentants de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Ils ont discuté des enjeux de la diffusion de la culture dans un contexte où le numérique n'est pas facilement accessible pour tous. L'enjeu de la formation des jeunes enseignants en français – et des enseignants en général – a également été soulevé.
- Les jeunes parlementaires ont également visité les locaux de l'Alliance française de Madagascar et se sont entretenus avec M. Jean-Paul Clément, directeur régional, ainsi qu'avec de jeunes utilisateurs des services de l'Alliance française.
- Lors d'une courte rencontre avec le nouveau président du Sénat, M. Rivo Rakotovo, les jeunes parlementaires ont pu discuter du bicamérisme et du rôle important que peuvent jouer les sénateurs dans le système parlementaire. L'importance de la représentation de la jeunesse en politique a également été soulignée.
- Les jeunes participants ont profité d'une visite de l'Assemblée nationale de Madagascar pour échanger avec son président, M. Jean Max Rakotomamonjy. Il a notamment été question des élections présidentielles à venir dans le pays, qui mobilisent toute la classe politique.
- Avec le ministre des Affaires étrangères, M. Henry Rabary-Njaka, les participants ont notamment pu discuter de commerce international et de développement économique, des thèmes qui les intéressaient particulièrement.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les participants ont également eu l'occasion de s'entretenir avec le premier ministre, M. Olivier Mahafaly Solonandrasana, et le président de la République, S.E.M. Hery Rajaonarimampianina. Les enjeux de la croissance partagée, de l'agriculture, de l'innovation et de l'éducation ont été au cœur des discussions.
- Une séance de travail a permis aux jeunes parlementaires de finaliser le projet de statuts du réseau afin qu'il soit validé devant les membres de la Commission politique à Erevan, les 20 et 21 mars 2018, puis soumis pour approbation au Bureau de l'APF, à Québec, le 6 juillet 2018. À cet effet, M. Habel a été désigné comme porte-parole pour présenter le projet de statuts au Bureau.
- Cette session a été l'occasion de dynamiser et de renforcer les liens existants entre les participants et, de ce fait, entre les différentes sections représentées.
- Globalement, de l'avis de tous les participants, le bilan du programme est extrêmement positif, permettant notamment l'intégration de jeunes parlementaires aux différentes sections de l'APF, ainsi que l'expression de leurs points de vue sur le rôle et les enjeux de la Francophonie.

coût¹

Repas	0,00 \$
Hébergement	0,00 \$
Transport ²	8 411,68 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ³	94,80 \$
Total	8 506,48 \$

¹ Les frais d'hébergement et de repas ont été pris en charge par l'APF.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Ottawa (Ontario)- 18 au 20 mars 2018
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), représentante de la Section du Québec au Réseau et 1^{re} vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes y occupe le poste de 1^{re} vice-présidente et siège au sein de son comité directeur.- Le Réseau des femmes a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il tend également à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, à favoriser les échanges d'expérience, à encourager la solidarité entre femmes parlementaires, et enfin, à contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des enfants.- La Section du Québec est responsable du suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes au sein du Réseau des femmes, et ce, depuis la tenue du séminaire sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, en 2014, à Québec.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- L'autonomisation des femmes à l'ère du numérique dans l'espace francophone- Les besoins en santé des femmes et des filles réfugiées- La traite transnationale des femmes et des filles dans l'espace francophone- Suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes- Économie sociale à l'ère du numérique comme facteur de réduction de la pauvreté et d'autonomisation des femmes rurales.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès de ses partenaires de la Francophonie.
- Faire la promotion et le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes, notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les thèmes et les prises de position discutés au Réseau des femmes.
- Promouvoir des lois et des politiques publiques du Québec relatives à l'égalité des genres sur la scène internationale.
- À titre de 1^{re} vice-présidente du Réseau, assumer un leadership et participer activement à la prise de décision au sein du Comité directeur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La vice-présidente a présenté le suivi des engagements internationaux, dont les changements ou activités reliées à la CEDEF et les résultats de la Conférence des Femmes de la Francophonie.
- La rencontre a été l'occasion de faire la promotion auprès de la quinzaine de participantes de la seconde édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones, qui se tiendra à Québec du 2 au 6 juillet 2018.
- La vice-présidente a pris part aux diverses discussions en présentant la perspective ou les bonnes pratiques du Québec, notamment lors de la journée thématique portant sur l'autonomisation économique des femmes.

COÛTⁱ

- **Total** **0,00 \$**

ⁱ Aucun frais pour la participation à cette activité.



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Erevan (Arménie)- 19 au 21 mars 2018
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. André Drolet, député de Jean-Lesage, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une seconde occasion pour une réunion intersessionnelle. Au cours de cette réunion, les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés avant leur présentation à la Session.- La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.- L'Arménie sera l'hôte du 27^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, les 10 et 11 octobre 2018.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Actualité politique et parlementaire des sections de l'APF- Les situations politiques dans l'espace francophone- La lutte contre le radicalisme religieux- Les missions de maintien de la paix de l'ONU- La situation des communautés LGBTI- La peine de mort dans l'espace francophone- Étude du projet des statuts d'un réseau des jeunes parlementaires de l'APF.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Informer les participants des principaux événements de l'actualité politique et parlementaire québécoise.- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés au radicalisme religieux, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet égard.
- Présenter le nouveau thème d'étude de la Section du Québec en lien avec le plan de la présidence de l'APF.
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation du président de l'Assemblée nationale d'Arménie, M. Ara Babloyan, et sous la présidence du sénateur français, M. Christophe Frassa, près d'une cinquantaine de parlementaires, ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Le député de l'ANQ a présenté une revue de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis juillet 2017. Il a notamment fait état de la Stratégie numérique du Québec et de la légalisation du cannabis.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de déclarations, sur la situation au Cambodge, en République démocratique du Congo, au Liban, au Haut-Karabakh et sur l'Alliance Sahel. La Commission a par ailleurs recommandé la mise sous alerte de la section cambodgienne, conformément aux mécanismes de vigilances démocratiques de l'APF, en raison du resserrement de l'espace démocratique observé depuis quelques années.
- Le député de l'ANQ a présenté son rapport final sur le thème de la lutte contre le radicalisme religieux ainsi qu'un projet de déclaration. Adoptée à l'unanimité, cette déclaration encourage l'adoption et le renforcement d'outils législatifs permettant de lutter efficacement contre le terrorisme et exhorte les États et gouvernements qui ont pris des engagements en la matière à les honorer.
- Afin d'être au diapason avec le thème du plan de la présidence de l'APF qui porte sur le numérique, le député québécois a présenté le nouveau thème d'étude de la Section du Québec qui portera sur la gouvernance numérique.
- Le député du Québec a donné son appui au nouveau thème de rapport de la section canadienne portant sur la situation des communautés LGBTI dans l'espace francophone.
- Les membres de la Commission ont étudié le projet de statuts d'un réseau des jeunes parlementaires de l'APF. Cette initiative vise à favoriser la représentation des jeunes parlementaires au sein de l'APF afin de leur permettre d'être eux aussi porteurs du projet francophone. La création effective du réseau sera débattue lors de l'Assemblée plénière de l'APF qui se tiendra à Québec, les 9 et 10 juillet 2018.
- Le vice-président de la commission a invité les parlementaires à participer en grand nombre à la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra lors de la 44^e Session de l'APF, à Québec, en juillet 2018.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Le député de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la Commission politique.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT	Repas	545,00 \$
	Hébergement	554,00 \$
	Transport ¹	8 434,27 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	268,30 \$
	Total	9 801,57 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Bruxelles (Belgique)- 20 au 22 mars 2018
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean Rousselle, député de Vimont et rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- La Commission des affaires parlementaires est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit à la veille de la Session de l'APF et à l'occasion d'une réunion intersessionnelle.- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La protection des données personnelles dans l'espace francophone- Les déontologues et les codes d'éthique des parlements de l'espace francophone- La représentation parlementaire des expatriés- Les autorités de protection des données personnelles- Les missions électorales francophones- Le programme NORIA- Les séminaires parlementaires et les stages de formation- Le prix Geoffrey-Dieudonné- Les programmes multilatéraux de développement parlementaire francophone- Le programme Jeunes parlementaires francophones- Examen des projets de conventions de l'APF avec des institutions extérieures- Suivi du cadre stratégique de l'APF.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à la déontologie parlementaire et au code d'éthique des parlements de l'espace francophone et, à cet égard, appuyer la création d'un réseau de déontologie francophone.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire auprès de ses partenaires de la Francophonie.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions débattues lors de la réunion, que ce soit sur les thèmes d'étude ou sur les programmes de coopération de l'APF.
- Inviter les parlementaires à participer en grand nombre à la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra lors de la 44^e Session de l'APF, à Québec, en juillet 2018.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Philippe Courard, et sous la présidence du député canadien M. Robert Aubin, des parlementaires provenant de 23 parlements de la Francophonie ont pris part à cette réunion.
- Le rapporteur de la Section du Québec a présenté son projet de rapport sur les déontologues et les codes d'éthique des parlements de l'espace francophone et notamment le répertoire des pratiques en matière d'éthique et de déontologie parlementaire. Le rapport a été reçu avec enthousiasme par les parlementaires et a fait l'objet de discussions nourries.
- Dans le cadre de ce rapport, la commission a auditionné la commissaire à l'éthique et la déontologie de l'ANQ, M^e Ariane Mignolet, ainsi que la déontologue de l'Assemblée nationale française, M^e Agnès Roblot-Troizier, qui ont fait part aux parlementaires du projet de création d'un réseau francophone de déontologie parlementaire.
- Le député a pu s'enquérir des principaux enjeux découlant des thèmes présentés par les autres rapporteurs. Il a pu faire valoir les contributions fournies par la Section du Québec pour enrichir ces rapports.
- La commission a examiné les rapports sur les différents programmes de coopération parlementaire de l'APF.
- Les membres de la commission ont discuté du programme des jeunes parlementaires francophones et ont examiné le projet de statuts du Réseau des jeunes parlementaires.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- En outre, la Commission a en outre auditionné successivement M. Stefan Verschuere, vice-président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), S.E.M. Stéphane Lopez, ambassadeur et représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès de l'Union européenne, M. François Mouterde, directeur associé de la société de conseil « Planète publique » en charge de l'évaluation du programme Noria, M. Marc Bertrand, médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) et M. Georges Nakseu-Nguefang, directeur des affaires politiques gouvernance démocratique à l'OIF.
- Le député québécois a présenté les grandes lignes de la programmation de la 44^e Session de l'APF et a invité les parlementaires à participer à la prochaine réunion de la Commission qui se tiendra à Québec, le 8 juillet 2018.
- De façon générale, la participation de la Section du Québec a contribué au positionnement de l'Assemblée nationale en tant qu'acteur incontournable de la Francophonie parlementaire et de la consolidation démocratique des parlements.

COÛT

Repas	385,00 \$
Hébergement	1 169,95 \$
Transport ¹	954,40 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ²	125,00 \$
Total	2 634,35 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

APC

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH



Section du Québec de l'Association
parlementaire du Commonwealth

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2017-2018.

L'APC regroupe plus de 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. Elle a pour but de réunir les parlementaires du Commonwealth autour de la poursuite des idéaux de la démocratie parlementaire et de ses institutions. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre à part entière depuis 1933.

La Région canadienne constitue l'une des 9 régions géographiques de l'APC. Composée des 14 assemblées législatives fédérale, provinciales et territoriales canadiennes, elle assure le maintien des relations entre ces dernières, notamment par la tenue de conférences régionales annuelles, de colloques et de conférences des présidents d'Assemblée. Outre ces activités, l'ANQ participe activement à celles de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Chacune des missions effectuées fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

GHISLAIN BOLDUC
Député de Mégantic
Vice-président de la Section du Québec de l'APC

ALEXANDRE CLOUTIER
Député de Lac-Saint-Jean
Vice-président de la Section du Québec de l'APC



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- 24 au 28 avril 2017- Darwin (Australie)
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le comité exécutif de l'APC compte 35 membres, soit le président et les officiers de l'organisation, la présidente du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth ainsi que trois représentants de chaque région, à l'exception de la région Afrique qui compte six représentants.- La région canadienne compte trois représentants au Comité exécutif, soit M^{me} Alexandra Mendés, députée fédérale, M. Jackson Lafferty, président de l'Assemblée législative des Territoires-du-Nord-Ouest et un poste vacant attribué à l'Assemblée législative du Yukon.- Le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon, a accepté de remplacer M^{me} Alexandra Mendés qui n'était pas en mesure de prendre part à cette réunion.- La Constitution de l'APC confère à son comité exécutif le contrôle et la gestion des activités de l'organisation. Il est chargé de prévoir l'ensemble des réunions, de planifier le calendrier annuel de l'APC et de faire rapport à l'Assemblée générale, laquelle constitue l'instance suprême de l'organisation.- Notons enfin que trois sous-comités se sont réunis en marge de la réunion du comité exécutif à Darwin. Ces trois sous-comités sont :<ul style="list-style-type: none">• <i>Planning and Review Subcommittee;</i>• <i>Finance Subcommittee;</i>• <i>Performance and Review Subcommittee.</i>

THÈMES	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la composition du comité exécutif de l'APC - Composition des sous-comités - Suivi des activités de l'APC et planification du calendrier annuel de l'organisation - Présentation et dépôt des rapports des divers sous-comités et des principaux officiers - Élections de la présidence du comité exécutif - Présentation et dépôt du rapport sur les finances de l'organisation et sur le budget annuel.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Représenter les intérêts de la région canadienne au sein du comité exécutif de l'APC. - Participer à l'élaboration du calendrier des activités. - Orienter les décisions stratégiques de l'APC .
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Le président a pris part aux travaux du <i>Planning and Review Subcommittee</i>. - Il a également participé aux travaux et discussions du Comité exécutif. - Les dates et le lieu de la prochaine conférence parlementaire de l'APC ont été confirmés. Elle se tiendra à Dacca, Bangladesh, du 1^{er} au 5 novembre 2017. - Les divers rapports et comptes rendus des sous-comités ont été déposés et approuvés. - La procédure pour l'élection des membres du comité exécutif a été présentée et approuvée. - La proposition de restructuration du secrétariat de l'APC a été approuvée. - Les prévisions budgétaires et le rapport financier ont été déposés et approuvés. - Il a été décidé que les secrétaires administratifs des sections et délégations de l'APC pourront dorénavant accompagner les parlementaires aux réunions du comité exécutif de l'APC.

COÛT	Repas ¹	190,00 \$
	Hébergement	887,79 \$
	Transport ²³	405,82 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	191,22 \$
	Total	1 674,83 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Une partie du billet d'avion a été pris en charge par l'APC.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



55^E CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Winnipeg (Manitoba)
 - 16 au 21 juillet 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et vice-président de la Section du Québec de l'APC.
 - M^{me} Caroline Simard, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré, représentante de l'ANQ au Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) et membre de la Section du Québec de l'APC.
 - M^{me} Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin.
- CONTEXTE**
- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth.
 - Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ en est membre à part entière depuis 1933.
 - La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les 14 sections membres et assure le maintien des relations entre les assemblées législatives du pays. Les sections de la Région canadienne de l'APC, soit la Chambre des communes, le Sénat et les assemblées législatives des provinces et territoires, sont invitées à y désigner des représentants. Ceux-ci y traitent de thèmes divers dans le but de favoriser la mise en commun de bons procédés et le partage de stratégies novatrices.
 - L'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador était l'hôte, en 2016, de la 54^e Conférence régionale canadienne de l'APC.
 - Le Conseil régional, organe dirigeant de la Région et composé des présidents et des chefs des 14 sections membres, tient également sa réunion dans le cadre de la Conférence régionale. Ses travaux sont tenus à huis clos.

THÈMES

- La solidarité entre les femmes du monde entier
- L'initiative Héritières du suffrage
- Les interactions des femmes parlementaires avec les médias
- Les contestations et la courtoisie en Chambre
- Les obstacles dans les professions majoritairement masculines
- Faire progresser la prospérité des Autochtones
- La génération Y en politique
- La santé mentale en politique
- Les sondages à l'ère Trump : défis rencontrés et leçons apprises
- L'art des communications politiques efficaces sur les médias sociaux
- La « vie civile » après la politique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active au sein des instances de la Région canadienne de l'APC et du réseau FPC.
- Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour.
- Renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La 55^e Conférence régionale canadienne a réuni près de 70 participants, issus des 14 sections constituant la Région canadienne de l'APC.
- Le député de Mégantic a pris part à la réunion du Conseil régional canadien. Considérant la situation sécuritaire au Bangladesh, où doit se tenir la prochaine Conférence parlementaire du Commonwealth, il a été question de la participation de la Région canadienne à cette activité. Les membres du Conseil régional ont proposé qu'un fonctionnaire responsable de la sécurité accompagne la délégation canadienne à Dacca. Le secrétaire exécutif de la région canadienne de l'APC, M. Blair Armitage, devrait donner suite à cette proposition après consultation auprès du Parlement fédéral.
- Le Conseil régional a également discuté du projet de création d'une association des présidents d'assemblées du Canada. Cette proposition a été bien accueillie par les membres du Conseil régional.
- Le député de Mégantic a présidé la 6^e séance de travail ayant pour thème : « Les sondages à l'ère Trump : défis rencontrés et leçons apprises ».

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré a participé à la réunion du Comité directeur du réseau FPC. Elle a fait une intervention sur l'importance d'assurer la présence du français dans les réunions de l'APC de même que d'y garantir l'interprétation simultanée dans les deux langues. De même, la députée a insisté sur l'importance que les comptes de réseaux sociaux, comme toute communication du Réseau FPC, soient bilingues. Enfin, elle a également présidé la séance de travail du FPC ayant pour thème la mobilisation internationale et la solidarité entre des femmes du monde entier.
- Les députées ayant participé à la réunion du réseau FPC ont assisté à des conférences sur la solidarité internationale des femmes, sur l'initiative Héritières du suffrage et sur l'interaction avec les médias.
- La députée de Marie-Victorin a siégé sur le panel ayant pour thème : « génération Y : parlons-en ». Elle a pu y présenter son expérience personnelle à titre de députée issue de cette génération.
- Les débats et discussions entourant les séances de travail et les présentations de conférenciers ont permis aux parlementaires québécois de renforcer leur connaissance des réalités parlementaires de leurs homologues des autres sections de la Région canadienne de l'APC et de renforcer les liens avec ces derniers.

COÛT

Repas	475,00 \$
Hébergement	3 460,09 \$
Transport ¹	2 686,04 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ²	1 463,70 \$
Total	8 084,83 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



39^e COLLOQUE RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)- 10 au 13 octobre 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, vice-président de la Section du Québec de l'APCM^{me} Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.- Chaque année, une des 14 sections de la région canadienne de l'APC organise un colloque parlementaire, lors duquel toutes les sections sont invitées à participer à des séances de travail portant sur des thèmes qu'elles auront préalablement soumis.- La dernière édition de cette activité s'est tenue à l'Assemblée nationale du Québec, en novembre 2016.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- La montée de la partisannerie et comment elle paralyse les parlements- Les avantages et les inconvénients des pipelines dans le contexte des changements climatiques- Communautés durables dans l'Arctique- Femmes en politique- Jumelage entre Transelec Common Inc. (TCI) et l'Île-du-Prince-Édouard et suivi sur l'état de TCI après les ouragans Irma et Maria- Gouvernements minoritaires : élection, transition, opportunités et défis

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Effectuer une présentation sur les avantages et les inconvénients des pipelines dans le contexte des changements climatiques.
- Démontrer l'engagement de la Section du Québec au sein de la Région canadienne de l'APC en prenant activement part aux séances de travail.
- Faire état de l'expérience de l'ANQ relative aux divers thèmes présents à l'ordre du jour du colloque.
- Par leur participation aux échanges portant sur les différents thèmes, renforcer la connaissance des représentants québécois à l'égard des divers contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation effectuée par les deux députés québécois a permis de faire découvrir les points de vue du Québec en matière de pipelines. Les échanges avec les collègues d'autres provinces qui ont suivi ont mené à une connaissance accrue de la perspective des diverses régions canadiennes sur le sujet.
- Les présentations et les échanges portant sur les autres thématiques ont renforcé les connaissances des députés québécois sur ces enjeux d'actualité.
- De manière générale, les députés ont pu tisser des liens avec leurs homologues des autres provinces et élargir leurs réseaux de contacts.
- Le colloque a réuni 31 parlementaires issus de 9 provinces et territoires et du Sénat fédéral.

COÛT	Repas	110,00 \$
	Hébergement	845,76 \$
	Transport ¹	1 525,96 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	690,00 \$
	Total	3 171,72 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



66^e SÉMINAIRE DE WESTMINSTER SUR LES PRATIQUES PARLEMENTAIRES ET LA PROCÉDURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- Londres (Royaume-Uni)- 13 au 17 novembre 2017
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Jean Habel, député de Sainte-Rose.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Séminaire de Westminster est organisé une fois l'an à l'invitation de la Section du Royaume-Uni de l'APC. Il consiste en un programme d'ateliers, de rencontres et de visites ayant pour but de faire connaître le fonctionnement des institutions parlementaires du Royaume-Uni et le parlementarisme de type britannique en général.- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a pris part à ce séminaire à six reprises au cours des douze dernières années, soit en 2005, 2009, 2010, 2012, 2015 et 2016.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>The 'Westminster System': A Comparative Study</i>- <i>Learning to be effective in Parliament</i>- <i>21st Century Parliaments</i>- <i>Pressures on a Parliamentarian</i>- <i>Role of the Clerk and Effective Member/Clerk Relations</i>- <i>Standards & Ethics</i>- <i>Neutrality</i>- <i>Working on Parliamentary Questions</i>- <i>The role of a speaker and how to engage with a speaker</i>- <i>Parliamentary Business</i>- <i>Role of the Clerk: Providing Procedural Advice</i>- <i>Overview of the legislative process</i>- <i>Holding the Prime Minister to Account – Briefing on Prime Minister's Questions followed by PMQs</i>- <i>Behaviour and Etiquette in Parliament</i>- <i>Responsive Parliaments: Dealing with Political Change</i>- <i>Representative Parliaments – Promoting Inclusion and Encouraging Diversity</i>- <i>Evidence Based Policy Making and Informed Decision</i>- <i>Making for Parliamentarians</i>- <i>Chamber Debate: Religious Tolerance, Freedom of Religion and Security</i>

THÈMES (SUITE)

- *Essential Skills Masterclass: How to deal with the Media*
- *Essential Skills Masterclass: Social Media*
- *Engaging with Civil Society as a Parliamentarian: Panel discussion with charities and NGOs*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer l'expertise du député sur un large spectre de thèmes reliés au fonctionnement du système parlementaire et politique de type britannique
- Échanger avec les parlementaires de l'APC, issus de parlements de tradition semblable, sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises relatives aux thèmes du séminaire.
- Identifier des éléments de procédure parlementaire pouvant mener à l'amélioration des pratiques à l'ANQ.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Ce séminaire a permis au député québécois de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs au parlementarisme de tradition britannique dans les différents pays du Commonwealth.
- Le représentant du Québec a eu l'occasion de rencontrer le nouveau délégué général du Québec à Londres, M. John Anthony Coleman. Ce dernier lui a présenté les principaux enjeux ayant cours sur le territoire couvert par la délégation générale et la mission et les objectifs de la délégation.
- Le député a rencontré une cinquantaine de parlementaires et secrétaires-généraux provenant des institutions législatives de 21 pays membres du Commonwealth. Il a donc échangé sur les expériences et les défis reliés au travail parlementaire et discuté des spécificités de la pratique du parlementarisme au Québec.
- Il a discuté avec plusieurs membres du Parlement de Westminster à propos des enjeux propres à la Grande-Bretagne, notamment le retrait de ce pays de l'Union européenne, présentement en cours de négociation.

COÛT

Repas	500,00 \$
Hébergement	1 939,68 \$
Transport ¹	1 787,38 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ²	670,09 \$
Total	4 897,15 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - 20 au 23 mars 2018
 - Flic en Flac, Île Maurice
- PARTICIPANT**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- CONTEXTE**
- Le comité exécutif de l'APC compte 35 membres, soit le président et les officiers de l'organisation, la présidente du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth ainsi que trois représentants de chaque région, à l'exception de la région Afrique qui compte six représentants.
 - La région canadienne compte trois représentants au Comité exécutif issus de la section fédérale, de la section de l'Assemblée législative des Territoires-du-Nord-Ouest et de celle de la Chambre d'Assemblée de la Nouvelle-Écosse.
 - Le président de l'ANQ a accepté de remplacer au Comité exécutif le représentant de la section de la Nouvelle-Écosse qui n'était pas en mesure de prendre part à cette réunion.
 - La Constitution de l'APC confère à son comité exécutif le contrôle et la gestion des activités de l'organisation. Il est chargé de prévoir l'ensemble des réunions, de planifier le calendrier annuel de l'APC et de faire rapport à l'Assemblée générale, laquelle constitue l'instance suprême de l'organisation.
 - Notons enfin que trois sous-comités se sont rencontrés en marge de la réunion du comité exécutif à Flic en Flac. Ces trois sous-comités sont :
 - *Planning and Review Subcommittee;*
 - *Finance Subcommittee;*
 - *Performance and Review Subcommittee.*

- THÈMES**
- Composition des sous-comités
 - Suivi des activités de l'APC et planification du calendrier annuel de l'organisation
 - Présentation et dépôt des rapports des divers sous-comités et des principaux officiers
 - Présentation et dépôt du rapport financier de l'organisation et du budget annuel
 - Présentation du Plan stratégique de l'APC 2018-2021.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Représenter les intérêts de la région canadienne au sein du comité exécutif de l'APC.
 - Participer à l'élaboration du calendrier des activités.
 - Orienter les décisions stratégiques de l'APC.
 - Participer à la réflexion sur la situation financière de l'organisation.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le président a pris part aux travaux du *Finance Subcommittee*.
 - Il a également participé aux travaux et discussions du Comité exécutif.
 - Les divers rapports et comptes rendus des sous-comités ont été déposés et approuvés.
 - Les prévisions budgétaires et le rapport financier ont été déposés et approuvés.
 - Le Plan stratégique 2018-2021 a été déposé et approuvé.
 - Au total, plus de trente parlementaires issus des neuf régions de l'Association parlementaire du Commonwealth ont pris part à l'événement.

COÛT¹	Repas ²	0,00 \$
	Hébergement	435,04 \$
	Transport ³	511,82 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres	0,00 \$
	Total	946,86 \$

¹ Une partie du billet d'avion et de l'hébergement ont été pris en charge par l'APC.

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

COPA

CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES



**Section du Québec de la Confédération
parlementaire des Amériques**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2017-2018.

À titre de représentante de l'Assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. Elle participe activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. En s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des compétences du Québec et de son Parlement auprès des 300 assemblées parlementaires du continent américain.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Demeurant à votre disposition pour discuter de ce rapport, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

SAÛL POLO
Député de Laval-des-Rapides
Vice-président de la Section du
Québec de la COPA

DIANE LAMARRE
Députée de Taillon
Vice-présidente de la Section du
Québec de la COPA

CLAIRE SAMSON
Députée d'Iberville
Vice-présidente de la Section du
Québec de la COPA

p. j. Fiche synthèse



**XVI^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
XV^E RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Ville de Panama (Panama)
 - 26 février au 1^{er} mars 2018
- PARTICIPANTS**
- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA
 - M^{me} Diane Lamarre, députée de Taillon, vice-présidente de la Section du Québec de la COPA et présidente de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
 - M^{me} Isabelle Giguère¹, Directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.
 - Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'Assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE (SUITE)

- La Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'Assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : ex-président de la COPA, représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Cinq des six commissions thématiques permanentes de la COPA se sont réunies dans le cadre de cette assemblée générale.
- En collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA), le Réseau a organisé la V^e Consultation des parlementaires des Amériques.

THÈMES

- Assemblée générale de la COPA :
 - La COPA et les défis d'intégration régionale : pour un continent uni
- Réunion du Comité exécutif de la COPA
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
 - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
 - Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2017-2018
 - Adoption du règlement pour le bon usage des adresses de messagerie institutionnelles de la COPA

THÈMES (SUITE)

- Commissions de travail permanentes :
 - Les médicaments
 - La résistance aux antibiotiques
 - Les approches visant à maximiser les retombées des soins pharmaceutiques
 - Les législations électorales dans les Amériques
 - Le programme d'observation électorale de la COPA
 - Les chaînes de valeur régionales
 - Regard sur la réalité multilingue
 - Le plan de modernisation législative dans le cadre des objectifs de développement durable 2030: Accès à l'information publique et participation des citoyens. Instruments pour la démocratisation du pouvoir législatif
 - Les polluants climatiques de courte durée
 - L'Agenda 2030 pour le développement durable
- Réunion annuelle et réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :
 - Les femmes et le monde du travail
- V^e Consultation auprès des femmes parlementaires des Amériques
 - L'avancement des droits des femmes dans les Amériques
 - La violence envers les femmes
 - La violence envers les femmes politiques

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Coordonner les travaux du comité exécutif et de la plénière
- Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2018-2019.
- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
- Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
- Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et identifier les prochaines étapes de collaboration possibles.
- Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de 70 parlementaires provenant d'une quinzaine de parlements des Amériques ont pris part aux activités.
- L'Assemblée générale a été l'occasion de tenir les élections du Comité exécutif pour la période 2018-2020 et de procéder au changement de présidence de l'organisation.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)**
- Le député de Laval-des-Rapides a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA. Il a également contribué à l'adoption du protocole d'usage des adresses courriel institutionnelles pour l'organisation.
 - À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
 - Lors de la réunion des trois secrétariats, le représentant du Secrétariat du Québec a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et contribué aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA. Le représentant du Secrétariat du Québec a également fait part des préoccupations de l'Assemblée nationale du Québec à l'égard du fonctionnement administratif de l'organisation.
 - La présidente de la Commission de la démocratie et de la paix a présidé les travaux de cette commission. Elle a également présenté le rapport d'activité 2016-2018 et déposé le plan de travail 2018-2019 lors de la réunion du Comité exécutif. Enfin, elle a fait adopter une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale au Mexique, à l'occasion des élections générales du 1^{er} juillet 2018.
 - La délégation du Québec a donné son appui à l'adoption de deux résolutions présentées par la Commission de l'environnement et du développement durable portant sur les polluants climatiques de courte durée ainsi que sur l'Agenda 2030 pour le développement durable.
 - Une députée du Québec a effectué une présentation à la Commission de la santé et de la protection sociale portant sur les approches visant à maximiser les retombées des soins pharmaceutiques et a participé aux discussions qui ont suivi.
 - La vice-présidente de l'ANQ a présenté, conjointement avec la délégation d'Haïti, une déclaration afin de dénoncer les agressions sexuelles dans le secteur de l'aide internationale.
 - La représentante de la Section du Québec au Réseau a pris part aux discussions lors de la V Consultation afin de présenter la situation au Québec sur les thématiques abordées.
 - La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté le rapport du Secrétariat du Réseau dans le cadre de la Réunion annuelle.

COÛT	Repas	3 620,00 \$
	Hébergement	7 045,26 \$
	Transport ²	12 613,90 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	1 479,61 \$
	Total	24 758,77 \$

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

DANREU

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les États-Unis**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2017-2018.

La DANREU a pour mandat de mettre en œuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis.

L'ANQ entretient ainsi un important réseau de contacts avec les élus américains par sa participation, comme membre international affilié, aux activités de deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le *Council of State Governments* (CSG), et sa région de l'Est, l'*Eastern Regional Conference* (ERC), ainsi que la *National Conference of State Legislatures* (NCSL). De plus, la DANREU chapeaute les travaux de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts et du Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts.

Chacune des missions de la DANREU fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

FRANÇOIS OUIMET
Vice-président de l'Assemblée nationale
Vice-président de la DANREU

GUY LECLAIR
Député de Beauharnois
Vice-président de la DANREU



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Santa Fe (Nouveau-Mexique)- 20 au 22 avril 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ, vice-président de la DANREU, représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL et représentant de l'ANQ à la Commission du travail et du développement économique de la NCSL- M. Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux du groupe de travail sur les relations internationales.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Préparation de l'assemblée annuelle 2017 et affaires courantes de l'organisation- Rencontre du groupe de travail sur les relations internationales<ul style="list-style-type: none">- Immigration- Cybersécurité- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)- Rencontre du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.- Présenter une allocution sur la perspective du Québec quant à une éventuelle renégociation de l'ALENA

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
 - Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les députés ont participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres. Des représentants de la Fondation de la NCSL étaient également sur place. Environ 300 délégués ont pris part aux diverses rencontres.
 - Le vice-président de l'ANQ a fait une présentation sur la perspective du Québec par rapport à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Il a proposé la création d'un comité de la NCSL qui se penchera sur la question du libre-échange, proposition réitérée à l'occasion d'une présentation au comité exécutif. Les deux députés québécois ont ensuite pris part à une discussion sur le sujet.
 - L'idée avancée par le Québec chemine maintenant au sein des instances de la NCSL, afin qu'un atelier sur le libre-échange soit au programme du Sommet législatif de la NCSL qui aura lieu à Boston, Massachusetts, du 6 au 9 août 2017.
 - Les députés québécois ont présenté les grands enjeux liés à l'immigration au Québec. Ils ont également pris part à des discussions portant sur le transport de l'hydroélectricité, la légalisation de la marijuana et l'électrification des transports.
 - Les échanges fructueux entre les députés et leurs homologues ont permis de renforcer le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale.
 - Le comité exécutif a entériné les états financiers de l'organisation et reçu les rapports des divers comités permanents et des groupes de travail de la NCSL.
 - Par sa présence à la réunion du comité exécutif, le vice-président a eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL.

COÛT	Repas	480,00 \$
	Hébergement	1 906,60 \$
	Transport ¹	4 586,54 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	308,06 \$
	Total	7 281,20 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



FORMATION SUR L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE EN AMÉRIQUE DU NORD LEGISLATIVE ENERGY HORIZON INSTITUTE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Richland (Washington), 7 au 11 juillet 2017 (atelier 1)- Washington, D.C., 11 au 14 octobre 2017 (atelier 2)
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Martin Ouellet, député de René-Lévesque
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Organisée par la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) et l'Université de l'Idaho, cette activité vise la formation des députés intéressés aux questions énergétiques en Amérique du Nord. Le Département de l'énergie des États-Unis, le gouvernement du Canada et le <i>Pacific Northwest Economic Region</i> sont également partenaires de cette formation.- La formation comprend deux ateliers, l'un en juillet et l'autre en octobre ou novembre. Une trentaine de législateurs du Canada et des États-Unis y prennent part.- La NCSL est une organisation interparlementaire américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié. C'est à ce titre qu'un député québécois est invité à participer à cette formation. Au cours des dernières années, les députés Sylvain Gaudreault (2012), Guy Bourgeois (2014), Mathieu Lemay (2015) et Ghislain Bolduc (2016) ont participé à cette formation.- Les questions énergétiques étant prioritaires pour les membres de la DANREU, des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie, ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures et de la Commission du travail et du développement économique de la NCSL.
THÈMES	<p>RICHLAND, WA, - ATELIER 1</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Electric Power Generation, Transmission & Distribution</i>- <i>Rate of Return 101</i>- <i>Natural Gas Production, Transmission & Delivery</i>- <i>Integrating Renewables</i>- <i>PNNL's Energy Infrastructure Operations</i>

THÈMES (SUITE)

- *Petroleum 101*
- *Biomass*
- *Alternative Fuels for Transportation | Policies that work to support natural gas vehicles | State of Electric Vehicles in North America*
- *Financing Energy Projects*
- *Independent Power Producers, Our Story*
- *Canadian Natural Gas*
- *Tools for Legislators in LEHI*
- *Canada's Energy Situation*
- *Aligning Utility Regulation with State Energy Policy*
- *Integrated Resource Planning Game*
- *Energy--The Next 50 years.*
- *Financing Energy Efficiency*

WASHINGTON, DC, - ATELIER 2

- *Role of the Federal Energy Regulatory Commission*
- *The Road Ahead on Clean Power Plan*
- *Nuclear Energy: Today and Tomorrow*
- *The Future of Coal*
- *What Will State/Province Based Regulation Look Like in 2030 ?*
- *Solar Energy Best Practices Going Forward*
- *Global Energy Picture*
- *Economics Best Practices in Fracturing*
- *Natural Gas's Aging Infrastructure, Pipeline Safety and Expansion Best Practices*
- *Cybersecurity and Energy*
- *Utility 2.0 What will the Utility of the Future look like*
- *Canada's Approach to Energy Carbon 2.0*
- *Power Grid Procurement Interactive Simulation*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Développer une connaissance des sujets d'actualité reliés aux questions énergétiques ainsi que des préoccupations des parlementaires américains et canadiens sur ces sujets.
- Mieux saisir les grands enjeux en matière énergétique au Canada et aux États-Unis.
- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des États-Unis et du Canada qui ont un intérêt ou une expertise sur le thème de l'énergie.
- Renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le parlementaire québécois a pu bénéficier d'une formation de haut niveau sur les questions énergétiques en Amérique du Nord. Au terme de sa formation, il s'est vu décerner une attestation de l'Université de l'État de l'Idaho.
 - Il a pu parfaire ses connaissances sur les enjeux globaux liés à l'énergie, notamment sur l'avenir de l'industrie du charbon, sur l'importance de l'action législative en matière énergétique, sur l'état des réseaux de distribution et sur l'apport des ressources renouvelables sur le territoire nord-américain.
 - Une trentaine de parlementaires canadiens et américains participaient à cette formation, ce qui a permis au député québécois de discuter des différentes réalités entre provinces canadiennes et États américains en matière énergétique.
 - Le député a pu accroître son réseau de contacts auprès de parlementaires issus des diverses chambres législatives des États-Unis et du Canada, notamment de l'Alaska, de l'Arkansas, de la Géorgie, du Minnesota, de l'Oregon et de la Saskatchewan.

COÛT (ATELIER 1)	Repas	215,00 \$
	Hébergement	743,88 \$
	Transport ¹	2 184,46 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	3 561,48 \$
	Total	6 704,82 \$

COÛT (ATELIER 2)	Repas	170,00 \$
	Hébergement	1 097,13 \$
	Transport ³	1 286,94 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	3 589,53 \$
	Total	6 143,60 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Boston (Massachusetts)- 5 au 9 août 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M. François Ouimet, député de Marquette, vice-président de l'ANQ, vice-président de la DANREU, représentant de l'ANQ au comité exécutif de la National Conference of State Legislatures (NCSL) et représentant de l'ANQ à la Commission du travail et du développement économique de la NCSL- M. Mathieu Lemay, député de Masson et membre de la DANREU- M. Alain Therrien, député de Sanguinet et membre de la DANREU- M^{me} Dominique Drouin¹, directrice du Service de la diffusion des débats- M^{me} Caroline Audy, attachée politique au cabinet du président
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la <i>National Conference of State Legislatures (NCSL)</i>, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États et des territoires américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.- L'ANQ est représentée au sein de la Commission du travail et du développement économique ainsi que de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

THÈMES

- Agriculture et développement rural
- Banques, services financiers et assurances
- Budget, taxes et régimes de retraite
- Cybersécurité
- Droits des femmes
- Droit, criminalité et justice juvénile
- Éducation
- Énergie
- Environnement et ressources naturelles
- Éthique
- Gouvernance, démocratie et réformes gouvernementales
- Immigration
- Infrastructures
- Médias sociaux
- Relations internationales
- Santé et services sociaux
- Service militaire et vétérans
- Système électoral
- Télécommunication
- Transport
- Travail et développement économique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer au panel sur les systèmes électoraux à travers le monde et faire connaître le système électoral québécois de même que les initiatives visant à encourager la participation électorale.
- Participer au programme des leaders législatifs, réservé aux présidents et vice-présidents des assemblées législatives membres de la NCSL.
- Faire valoir les intérêts du Québec relativement aux enjeux de l'environnement et du libre-échange auprès des décideurs de l'organisation et des législateurs.
- Promouvoir l'idée d'une conférence sur le thème du libre-échange en Amérique du Nord et inviter la NCSL à s'y associer.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du comité exécutif, de la Commission de l'emploi et du développement économique, de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures ainsi que des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales.
- Participer au programme international et faire connaître le rôle de l'ANQ au sein de la NCSL et l'importance stratégique de l'organisation pour les parlementaires étrangers.

CONCLUSIONS/COMMENTAIRES

- Le président de l'Assemblée nationale a discuté, au cours d'un entretien avec le président de la NCSL, le sénateur Dan Blue, la présidente-élue de la NCSL, la sénatrice Deb Peters, et le directeur général de la NCSL, M. William Pound, de la tenue à Québec d'une conférence interparlementaire sur le libre-échange. La NCSL a indiqué son souhait d'être associée à l'organisation de la conférence. Cette rencontre sera donc organisée par l'ANQ, en collaboration avec la NCSL, en mars 2018. Ce sera l'occasion pour les parlementaires du Québec d'échanger leurs points de vue avec leurs homologues du Canada, des États-Unis et du Mexique, notamment en ce qui a trait au rôle que peuvent jouer les parlements d'États fédérés lors de ces négociations commerciales.
- Le président et le vice-président de l'ANQ, MM. Jacques Chagnon et François Ouimet, se sont entretenus avec les leaders législatifs de l'Ohio, de l'Indiana, du Michigan, du Wisconsin, d'Hawaii et du Dakota du Nord concernant le libre-échange nord-américain.
- La délégation a représenté le Québec et ses intérêts au cours d'une conférence sur le libre-échange à laquelle étaient présents des représentants des mouvements syndicaux, du secteur privé et des administrations fédérales des États-Unis et du Canada.
- Au cours de la réunion du comité exécutif, sur lequel siègent les 50 États américains, l'ANQ a fait part de la perspective du Québec sur les enjeux du libre-échange et de la lutte aux changements climatiques.
- Le représentant du Québec au comité exécutif de la NCSL a pris part aux réunions des instances administratives de l'organisation.
- Les représentants de l'ANQ ont participé à la journée de rencontres du Groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique. Ils ont pu se renseigner sur les récentes avancées technologiques, le marché des piles à hydrogène et le stockage d'électricité.
- Le programme de l'Assemblée annuelle a permis aux membres de la délégation québécoise de mieux comprendre les grands enjeux de la politique américaine en assistant à diverses conférences prononcées par des personnalités publiques.
- Le programme international a été l'occasion pour la délégation du Québec de faire valoir son réseau de relations interparlementaires auprès de quelque 200 délégués de parlements provenant de plus d'une vingtaine de pays.
- Le président de l'Assemblée nationale a dirigé une table ronde portant sur la promotion des programmes de formation en sciences, en technologie, en génie et en mathématiques (STEM). Le président a alors présenté aux participants internationaux les grandes lignes du système d'éducation québécois.

**CONCLUSIONS/COMMENTAIRES
(SUITE)**

- Les délégués de l'Assemblée nationale ont représenté le Québec et ses intérêts lors de la séance plénière de la Commission de l'emploi et du développement économique, de la Commission des ressources naturelles et des infrastructures et celle du Groupe de travail sur l'approvisionnement énergétique.
- Le sommet législatif de la NCSL rassemble annuellement plusieurs milliers de participants. La délégation québécoise a ainsi pu approfondir son réseau de contacts auprès de nombreux parlementaires américains.

COÛT	Repas ²	970,00 \$
	Hébergement	11 441,77 \$
	Transport ³	4 217,46 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	5 989,01 \$
	Total	22 618,24 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



**5^E SESSION DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE
QUÉBEC-MASSACHUSETTS ET 2^E SESSION DU CONSEIL DE RECHERCHE
COLLABORATIVE QUÉBEC-MASSACHUSETTS**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Boston (Massachusetts)
 - 9 au 12 août 2017
- PARTICIPANTS**
- Délégation de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)**
- M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ
 - M. François Ouimet, vice-président de l'ANQ, vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ à l'Association parlementaire Québec-Massachusetts (APQM)
 - M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et représentant de l'ANQ au Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts (CRCQM) et à l'APQM
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et représentant de l'ANQ au CRCQM
 - M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas
 - M^{me} Dominique Drouin¹, directrice du Service de la télédiffusion des débats
 - M^{me} Caroline Audy, attachée politique, cabinet du président de l'Assemblée nationale
- Membres non élus**
- M^{me} Sophie D'Amours, rectrice de l'Université Laval
 - M. Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec
 - M. Richard Cloutier, président et PDG d'EcoFuel
- Experts québécois**
- M. Benoit Dupont, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en cybersécurité à Université de Montréal
 - M^{me} Bartha Knoppers, directrice du Centre de génomique et politiques de l'Université McGill
 - M^{me} Catherine Laprise, titulaire de la Chaire de recherche en santé du Canada sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme de l'Université du Québec à Chicoutimi

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

PARTICIPANTS (SUITE)

Délégation de la Cour générale du Commonwealth du Massachusetts

- M. Stanley C. Rosenberg, président du Sénat
- M. Robert A. DeLeo, président de la Chambre des représentants
- M. Marc R. Pacheco, président pro tempore du Sénat
- M^{me} Hariett L. Chandler, sénatrice
- M^{me} Eileen M. Donoghue, sénatrice
- M. Michael O. Moore, sénateur
- M. Bruce E. Tarr, sénateur
- M^{me} Lori A. Ehrlich, représentante
- M. Jay R. Kaufman, représentant
- M. Tackey Chan, représentant
- M. Daniel J. Napolitano, conseiller aux affaires extérieures au cabinet du président du Sénat
- M. Brendan Concannon, conseiller au cabinet du président pro tempore du Sénat
- M^{me} Kara Keefe Mullin, directrice de cabinet de la sénatrice Donoghue

CONTEXTE

Association parlementaire Québec-Massachusetts (APQM)

- Le Massachusetts partage beaucoup de caractéristiques avec le Québec, dont la taille de la population, l'importance du milieu de l'enseignement supérieur et l'effervescence du secteur technologique. Cet État du Nord-Est américain est également un partenaire régional en termes de commerce, de tourisme et d'enjeux énergétiques et environnementaux. C'est dans cette perspective qu'en décembre 2013, l'entente créant l'APQM a été signée à Boston en présence de M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ, et de M^{me} Therese Murray, présidente du Sénat de la Cour générale du Massachusetts.
- La 1^{re} Session de l'APQM s'est tenue à Québec en septembre 2015. Ces rencontres se tiennent en alternance au Québec et au Massachusetts. Tel que stipulé dans le document constitutif, l'Association privilégie la tenue de rencontres aux moments où se tiennent des rencontres parallèles auxquelles assistent déjà les parties. Pour cette 5^e édition, l'APQM s'est réunie en marge de l'Assemblée annuelle de la National Conference of State Legislatures (NCSL), qui a eu lieu à Boston du 5 au 9 août 2017.

Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts (CRCQM)

- En raison de l'importance de l'éducation supérieure et du secteur de la haute-technologie au Québec et au Massachusetts, la collaboration en recherche et en éducation supérieure a été ciblée comme un thème prioritaire dans le cadre des travaux de l'APQM.

CONTEXTE (SUITE)

- Au cours des 2^e et 3^e Sessions de l'APQM, tenues du 4 au 6 mars et du 10 au 12 août 2016, les parlementaires ont convenu de l'importance du resserrement des liens entre le Québec et le Massachusetts et l'approfondissement de la collaboration entre les deux États. Ce constat a d'abord donné lieu à l'adoption d'une résolution sur l'enseignement supérieur visant la création d'un Conseil de recherche collaborative Québec-Massachusetts (CRCQM). Lors de la 3^e session, les élus ont déterminé les sujets sur lesquels ils souhaitaient travailler ainsi que les experts qui composeraient le Conseil.
- À l'occasion du lancement du CRCQM, qui a eu lieu le 5 décembre 2016, le président du Sénat du Massachusetts, M. Stanley Rosenberg, et le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon, ont annoncé les objectifs du CRCQM et présenté ses membres lors d'une conférence de presse. Les membres du CRCQM ont également convenu de se réunir deux fois par année, en parallèle des sessions de l'APQM.
- Le Conseil de recherche étudie, depuis sa création, les thèmes des changements climatiques, de la cybersécurité et de l'édition génomique.
- Durant la 1^{re} Session du CRCQM, tenue à Québec en février 2017, les discussions ont porté sur les voies de collaboration possibles entre les secteurs privé, législatif, politique et académique et entre le Québec et le Massachusetts avec comme objectif d'élaborer un projet de recherche original et conjoint.

THÈMES

APQM

- Changements climatiques
- Commerce international
- Actualité politique et parlementaire
- Légalisation de la marijuana
- Incubateur-accélérateur d'entreprises en démarrage (start-ups)

CRCQM

- Cybersécurité
- Édition génomique
- Changements climatiques et développement des énergies vertes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

APQM

- Échanger sur la situation politique et institutionnelle du Québec et du Massachusetts.
- Consolider les liens avec les parlementaires du Massachusetts et contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- S'enquérir des avancées législatives concernant la légalisation de la marijuana au Massachusetts, notamment le cadre légal qui régulera la production, le commerce et la consommation de cette substance.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- S'enquérir des intérêts du Massachusetts dans le cadre de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).
- Explorer les différentes initiatives d'incubation-accélération des jeunes entreprises.
- Proposer un échéancier en vue de la prochaine rencontre des membres de l'APQM ainsi que les thèmes qui y seront abordés.

CRCQM

- Dresser l'état des lieux en matière de recherche et de collaboration entre le Québec et le Massachusetts dans le domaine de la cybersécurité.
- Poursuivre les discussions sur l'édition génomique et échanger avec les intervenants sur les défis et perspectives en matière de politiques publiques.
- Poursuivre les discussions sur les changements climatiques et participer à l'élaboration d'un projet de recherche conjoint sur ce thème.
- Échanger avec d'autres parlementaires sur des questions d'intérêt public liées à la recherche.

CRCQM

- Échanger avec des experts pour mieux orienter l'élaboration des politiques.
- Renforcer les liens entre le Québec et le Massachusetts dans les domaines législatif, académique et de l'innovation.
- Convenir des prochaines étapes de la collaboration entre le Québec et le Massachusetts dans les domaines de la cybersécurité, de l'édition génomique et des changements climatiques.

CONCLUSIONS/COMMENTAIRES

APQM

- Les députés de l'Assemblée nationale et les législateurs de la Cour générale ont échangé sur les intérêts commerciaux du Québec et du Massachusetts dans le cadre de la renégociation de l'ALÉNA. Le président de l'ANQ a par ailleurs invité les délégués américains à se joindre à la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui aura lieu à Québec, du 15 au 18 mars 2018.
- Les travaux sur les changements climatiques ont été l'occasion, pour les délégués du Québec, de se renseigner sur les actions qu'entend initier le gouvernement du Massachusetts à la lumière du retrait de l'Administration fédérale américaine de l'Accord de Paris. Les députés de l'ANQ ont, pour leur part, présenté une mise à jour des dernières actions du Québec en matière de lutte aux changements climatiques et d'énergies vertes.
- La séance de travail sur la légalisation de la marijuana a permis aux délégués de se familiariser avec la structure de gouvernance qui sera mise en place au Massachusetts pour assurer un accès sécuritaire à cette substance, en créant notamment la Cannabis Control Commission et le Cannabis Advisory Board.

**CONCLUSIONS/COMMENTAIRES
(SUITE)**

- Les dirigeants de MassChallenge ont présenté aux parlementaires québécois le travail que réalise cet incubateur d'entreprises. MassChallenge a également exprimé de l'intérêt à s'installer au Québec.
- La 5^e Session de l'APQM s'est soldée par l'adoption d'une résolution sur les changements climatiques et les énergies vertes. Elle réaffirme les engagements pris dans une résolution antérieure sur le même thème, dans laquelle les parlementaires signifient notamment leur intérêt à examiner la possibilité d'intégrer l'hydroélectricité québécoise au portefeuille énergétique du Massachusetts. Cette résolution salue également le travail réalisé par le CRCQM en matière de changements climatiques. De surcroît, elle encourage celui-ci à poursuivre ses efforts afin de resserrer les liens entre les deux États dans le domaine de la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation.
- Les législateurs ont convenu que la 6^e Session de l'APQM se tiendra à Québec en mars 2018, conjointement à la 3^e Session du CRCQM.

CRCQM

- Au cours d'une séance d'information à la Délégation du Québec à Boston, les députés et membres du CRCQM ont pu se familiariser avec l'environnement de la recherche et de l'innovation au Massachusetts, principalement dans les secteurs des sciences de la vie, des données massives et des énergies renouvelables.
- Lors de la rencontre de travail sur l'édition génomique, MM. Terry Flotte, doyen de la University of Massachusetts Medical School, et J. Keith Young, professeur à la Harvard Medical School, ont fait une présentation sur les travaux de recherche au Massachusetts dans ce domaine. Les présentations de M^{mes} Bartha Knoppers, professeure et directrice du Centre de génomique et politiques de l'Université McGill, et Catherine Laprise, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en environnement et génétique des troubles respiratoires et de l'allergie de l'Université du Québec à Chicoutimi, ont porté sur les implications de l'édition génomique en termes de législation et de politiques publiques au Canada.
- La séance de travail sur la cybersécurité a été l'occasion, pour les délégués, de se familiariser avec l'état de la recherche au Québec et au Massachusetts dans ce domaine. Les présentations de MM. Brian Levine, professeur à la University of Massachusetts Amherst, et Benoit Dupont, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en cybersécurité de l'Université de Montréal, ont également mis la table pour identifier des voies de collaboration possibles en matière de recherche et d'innovation entre les deux juridictions.

**CONCLUSIONS/COMMENTAIRES
(SUITE)**

- Au cours de la séance de travail sur les changements climatiques, MM. David Cash, doyen et professeur à la Graduate School of Policy and Global Studies de la University of Massachusetts Boston, et Alain Bourque, directeur général d'Ouranos, ont présenté l'état d'avancement de l'élaboration d'un projet de recherche conjoint comparant les meilleures pratiques d'adaptation aux changements climatiques au Québec et au Massachusetts. Le Québec a annoncé avoir mobilisé les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce projet de recherche. Le Massachusetts a indiqué toujours être en recherche de financement.
- Les membres du CRCQM ont convenu de poursuivre leur collaboration et de fournir l'appui nécessaire à MM. Cash et Bourque dans le développement du projet de recherche sur les changements climatiques. Ils ont également convenu de se réunir pour une 3^e Session en mars 2018 à Québec.

COÛT	Repas ²	835,00 \$
	Hébergement	10 817,39 \$
	Transport ³	3 254,30 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	570,26 \$
	Total	15 476,95 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



**57^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE
DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Uncasville (Connecticut)
 - 12 au 16 août 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey, ex-coprésident du comité exécutif de l'Eastern Regional Conference (ERC) du Council of State Governments (CSG), co-vice-président de la Commission des relations Canada-États-Unis.
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC.
 - M^{me} Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin, membre de la DANREU.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du Council of State Governments (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États membres à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de 11 États de l'est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Porto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations Canada-États-Unis, de la Commission de l'énergie et de l'environnement et de la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois membres du comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle et sur la planification stratégique.
 - L'ANQ a été l'hôte, du 6 au 10 août 2016, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum régional de l'ERC, dont elle assumait également la coprésidence. L'institution accueillait cette activité pour la troisième fois; elle en avait été l'hôte en 2007 et en 1995.

THÈMES

- *Climate Change and Communities of Color*
- *The Future of Healthcare : Genome Based Medicine*
- Mise à jour des politiques des États et des gouvernements fédéraux en matière d'agriculture
- *Trump, Travel, and Trade : Navigating the Canada-U.S. Relationship Under a New Administration*
- *The Offshore wind Opportunity in the Northeast*
- *Veterans Mental Health 2.0*
- *Emerging Transportation Issues, status of potential federal infrastructure authorization, and an update on safety issues*
- *Governors Panel on Criminal Justice*
- *Charting the Course Through Demographic Change*
- *States of Democracy : Building Engagement & Confidence in the Era of Hacks & Voter Purges*
- *Education Inequality in the States*
- *Farm Bill Discussion*
- *Facing the Media*
- *The Food Safety Modernization Act and Agricultural Trade Between the U.S. and Canada*
- *The Every Student Succeeds Act : Looking at State Plans*
- *Creating a Sustainable Energy Future in the Northeast*
- *The Future of the State-Federal Partnership on Health*
- *State Efforts to Address Retirement Security*
- *Canada Ups its Game*
- *Overseas Voting Initiative*
- *Government's Cybersecurity Challenge: Protecting U.S. Elections Systems from Hacking.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en participant activement aux travaux des instances décisionnelles de l'organisation (comité exécutif, comité de planification stratégique, comité de l'assemblée annuelle).
- Présenter et faire adopter une résolution sur l'importance du libre-échange en Amérique du Nord et affirmant la nécessité de le moderniser aux bénéfices des populations des trois pays concernés.
- Promouvoir les efforts du Québec pour transformer son portefeuille énergétique, faire part aux parlementaires canadiens et américains des objectifs du Québec en matière de réduction des émissions de carbone, et faire la promotion du marché du carbone.
- Participer aux travaux de la Commission des transports, se familiariser avec l'actualité en la matière dans la région couverte par l'ERC et faire connaître les derniers faits saillants de l'actualité en matière de transports au Québec.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- La délégation du Québec a présenté une résolution concernant les présentes discussions en vue du renouvellement de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Celle-ci a été adoptée à l'unanimité par les membres de la Commission des relations Canada-États-Unis, puis par le comité exécutif de l'organisation.
 - Les parlementaires québécois ont participé aux discussions portant sur la génomique, les centrales éoliennes en mer, le projet de loi sur l'agriculture aux États-Unis et la renégociation de l'ALENA.
 - La délégation québécoise a assisté à la présentation de la déléguée du Québec à Boston, M^{me} Marie-Claude Francoeur, portant sur la lutte du Québec contre les changements climatiques et le marché du carbone, auquel il prend part avec la Californie et l'Ontario.
 - Des parlementaires du Québec ont pris une part active aux réunions du comité exécutif et des comités administratifs que sont le comité du budget, le comité sur l'assemblée annuelle et le comité de la planification stratégique.
 - Globalement, les membres de la délégation de l'ANQ ont assuré une présence du Québec tout au long des travaux tenus dans le cadre de cette assemblée annuelle ayant réuni près de 500 délégués américains et canadiens. Ils ont veillé à ce que les discussions et résolutions reflètent les intérêts du Québec.

COÛT	Repas	470,00 \$
	Hébergement	3 068,20 \$
	Transport ¹	2 172,78 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	1 889,38 \$
	Total	7 600,36 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



26^E ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA NATIONAL SPEAKERS CONFERENCE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Columbus (Ohio)
 - 6 au 9 septembre 2017
- PARTICIPANT**
- M. François Ouimet, député de Marquette, vice-président de l'ANQ et vice-président de la DANREU
- CONTEXTE**
- Au cours de l'Assemblée annuelle de la National Conference of State Legislatures (NCSL), qui a eu lieu à Boston, du 5 au 9 août 2017, la délégation québécoise a échangé avec le président de la Chambre des représentants de l'Ohio, M. Clifford Rosenberger, sur des thèmes d'intérêt commun, dont le libre-échange entre le Canada et les États-Unis.
 - C'est à la suite de cette rencontre que le président Rosenberger, hôte de la 26^e assemblée annuelle de la National Speakers Conference (NSC), a invité l'ANQ à prendre part à cette activité pour la première fois. La NSC est une organisation interparlementaire non partisane qui rassemble les présidents des sénats et des chambres des représentants de tous les États américains. Il s'agit du plus grand rassemblement de ce type aux États-Unis.
 - L'ANQ est très active dans les forums interparlementaires aux États-Unis, notamment au sein de la NCSL, du Council of State Governments et de l'Eastern Regional Conference. Elle siège au sein des comités exécutifs de chacune de ces organisations et sur de nombreuses commissions sectorielles. Elle dispose d'un important réseau de contacts au sein des assemblées législatives des États fédérés américains.
 - Du 15 au 18 mars 2018, l'ANQ organisera la Conférence interparlementaire sur le libre-échange (CILE) en partenariat avec la NCSL. Ce sera l'occasion, pour les parlementaires du Québec, d'échanger leurs points de vue avec leurs homologues du Canada, des États-Unis et du Mexique, notamment en ce qui a trait au rôle que peuvent jouer les parlements d'États fédérés lors de la négociation et de la mise en œuvre d'ententes commerciales.

- THÈMES**
- Libre-échange nord-américain
 - Histoire des États-Unis
 - Relations interparlementaires
 - La revitalisation de Cleveland, Columbus et Cincinnati
 - Dépendance et toxicomanie.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Annoncer aux leaders législatifs la tenue de la CILE à Québec du 15 au 18 mars 2018.
 - Inviter le président de la Chambre des représentants de l'Ohio, M. Clifford Rosenberger, à effectuer une visite à l'Assemblée nationale afin de discuter des enjeux d'intérêt commun entre le Québec et cet État du Midwest, tels que le commerce, l'industrie aérospatiale et l'éducation supérieure.
 - Consolider les liens avec les présidents de congrès d'États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- CONCLUSIONS/COMMENTAIRES**
- Le délégué québécois a fait la promotion de la CILE et invité une dizaine de leaders législatifs à prendre part à la conférence et à transmettre l'invitation à leurs homologues. Une trentaine de présidents actifs et une quinzaine d'anciens présidents étaient présents, représentant environ 40 États.
 - Le président Rosenberger a accepté l'invitation formulée par le vice-président Ouimet à former une délégation non partisane et bicamérale de parlementaires pour participer à des rencontres de travail à l'Assemblée nationale.
 - Le député de l'ANQ a assisté à des conférences offertes par des personnalités de renom portant sur le leadership et sur l'histoire américaine.

COÛT	Repas	60,00 \$
	Hébergement ¹	0,00 \$
	Transport ²	1 267,50 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	545,62 \$
	Total	1 873,12 \$

¹ L'hébergement a été pris en charge par l'organisation.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Toronto (Ontario)
 - 22 et 23 septembre 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Leclair, député de Beauharnois, vice-président de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Caucus législatif des Grands Lacs (CLGL)
 - M. Guy Ouellette, député de Chomedey et représentant de l'ANQ au comité exécutif du CLGL
- CONTEXTE**
- Le Caucus législatif des Grands Lacs, composé de parlementaires provenant de huit États américains et des provinces canadiennes de l'Ontario et du Québec, a été créé en 2003.
 - Cette organisation pluraliste et non partisane a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent avoir un impact sur le bassin du fleuve Saint-Laurent. Pour ce faire, les parlementaires assistent à une série de présentations d'experts de divers domaines d'intérêt pour cette région.
 - La Section du Midwest du *Council of State Governments* (CSG) héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.
 - L'ANQ accueillait, en juillet 2014, le Caucus législatif des Grands Lacs pour la première fois.
- THÈMES**
- Réunion du comité exécutif du Caucus législatif des Grands Lacs
 - Overview of Federal Initiatives in Canada and the U.S.
 - Spotlight on Lake Ontario
 - Indigenous Peoples' Perspectives on the Great Lakes
 - Energy Generation and its Impact on the Great Lakes
 - The Great Lakes Economy: The Future of the Great Lakes Region.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Faire état des initiatives politiques et législatives du Québec à l'égard du fleuve Saint-Laurent et de la protection de l'eau potable, et faire valoir les intérêts du Québec à l'égard de ces enjeux.
 - Sensibiliser les parlementaires présents sur les conséquences des gestes posés et des décisions prises en amont sur le fleuve Saint-Laurent.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- S'enquérir des récents développements relatifs à la protection du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Maintenir et bénéficier des liens établis avec les parlementaires représentant les États américains et les provinces de cette région afin de partager l'information relative à ce bassin.
 - Siéger au comité exécutif de l'organisation et participer aux grandes décisions administratives relatives à son fonctionnement et aux thèmes des prochaines réunions.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le député membre du comité exécutif du Caucus a pris part à la réunion de cette instance au cours de laquelle il a été question du mandat de l'organisation et de ses activités futures.
 - La délégation québécoise a fait rapport auprès des quelque 45 législateurs présents des nouvelles lois et politiques québécoises liées au fleuve Saint-Laurent. Elle a entre autres mentionné la stratégie maritime du gouvernement québécois, la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, adoptée à l'unanimité, l'évolution du projet d'oléoduc d'Énergie-Est et le Programme de protection contre les espèces envahissantes.
 - Les députés québécois ont profité de cette rencontre pour établir un premier contact avec le nouveau délégué du Québec à Chicago, M. Jean-François Hould. Celui-ci leur a présenté les grands enjeux économiques et politiques au Midwest dans le cadre d'une rencontre privée.
 - Les députés québécois ont assisté aux diverses conférences et participé aux discussions se rapportant aux thèmes d'intérêt pour le Québec, notamment l'économie de la région et les impacts de la production énergétique sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.
 - Cinq résolutions ont été adoptées par le Caucus, elles traitent notamment de l'Initiative américaine de restauration des Grands Lacs, de la modernisation des écluses de Sault Ste. Marie, au Michigan, des contaminants dans les Grands Lacs et des risques posés par l'extraction du cuivre au Minnesota.

COÛT¹	Repas	200,00 \$
	Hébergement	1 015,84 \$
	Transport	0,00 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	91,62 \$
	Total	1 307,46 \$

¹ Une partie des coûts a été payée par le CSG.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Sioux Falls (Dakota du Sud)- 12 au 14 octobre 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la National Conference of State Legislatures (NCSL)- M^{me} Mireille Jean, députée de Chicoutimi et représentante de l'ANQ au comité exécutif de la NCSL
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux du groupe de travail sur les relations internationales.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Préparation de l'assemblée annuelle 2018 et affaires courantes de l'organisation- Rencontre du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.- Faire la promotion de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui aura lieu à Québec, du 15 au 18 mars 2018.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
 - Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.
 - Positionner les enjeux d'intérêt pour le Québec en prévision du prochain Sommet législatif de la NCSL qui aura lieu à Los Angeles, du 29 juillet au 2 août 2018.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les membres de la délégation québécoise ont distribué le matériel promotionnel de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui aura lieu à Québec, en mars 2018. Le vice-président s'est d'ailleurs adressé à la cinquantaine de membres du comité exécutif afin de les inviter officiellement à prendre part à l'activité.
 - La députée québécoise a pris part au programme du Groupe de travail sur les innovations dans les systèmes de santé des États. Celle-ci a pu visiter le centre Avera's telehealth hub (eHelm), qui se spécialise dans l'assistance médicale à distance par laquelle médecins et spécialistes peuvent soutenir des interventions dans diverses villes des 14 États couverts par le service.
 - Les représentants québécois ont participé à diverses réunions des comités de la NCSL, notamment le Groupe de travail sur les commissions permanentes et la révision des priorités de l'organisation face au gouvernement fédéral américain. Enfin, ils ont pris une part active aux travaux du comité exécutif de la NCSL.
 - Les députés ont renforcé le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale en prenant part à diverses discussions avec les dirigeants de la NCSL, notamment la présidente, la sénatrice Deb Peters, et le directeur général, M. Bill Pound.

COÛT	Repas	455,00 \$
	Hébergement	1 496,53 \$
	Transport ¹	2 958,72 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	235,55 \$
	Total	5 145,80 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L' *EASTERN REGIONAL CONFERENCE* DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS*

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - New York (New York)
 - 1^{er} au 2 décembre 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Leclair, député de Beauharnois, vice-président de la DANREU, ex-coprésident de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC/CSG) et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) à la Commission des transports de l'ERC du CSG
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, représentant de l'ANQ à la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC du CSG.
- CONTEXTE**
- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du *Council of State Governments* (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
 - Elle regroupe des parlementaires de onze États du Nord-Est des États-Unis, des îles Vierges américaines, de Puerto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
 - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'*Eastern Regional Conference* (ERC) depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité à la Commission des relations Canada-États-Unis, la Commission de l'énergie et de l'environnement, ainsi qu'à la Commission des transports.
 - Les parlementaires québécois siègent au comité exécutif et y ont le droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'assemblée annuelle, sur le budget et sur la planification stratégique.
 - L'Assemblée nationale du Québec a été l'hôte, du 7 au 10 août 2016, de la 56^e Assemblée annuelle et du Forum annuel de l'ERC.

- THÈMES**
- La situation budgétaire de l'organisation et les cotisations des membres.
 - La préparation de la prochaine assemblée annuelle de l'ERC.
 - La sélection des hôtes pour les prochaines assemblées annuelles.
 - Les divers rapports des autorités administratives de l'ERC et du CSG concernant, notamment, l'*Eastern Leadership Academy* (ELA).
 - L'avancement des préparatifs pour l'organisation de la 58^e Assemblée annuelle de l'ERC.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Prendre connaissance des rapports des divers comités et commissions de l'ERC, en plus des états financiers et du budget de l'organisation.
 - Présenter les faits saillants de l'actualité politique et parlementaire au Québec.
 - S'enquérir de la situation prévalant au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.
 - Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
 - Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les députés québécois ont activement pris part à toutes les réunions prévues au programme, soit le comité sur la planification stratégique, le comité du budget, le comité de l'assemblée annuelle et le comité exécutif. Au total, 36 délégués provenant d'une quinzaine d'États et de provinces ont pris part à cette activité.
 - Les parlementaires ont fait rapport de l'actualité politique et parlementaire au Québec.
 - La prochaine assemblée annuelle de l'ERC aura lieu à Rye Brook, dans l'État de New York, du 5 au 8 août 2018.

COÛT	Repas	180,00 \$
	Hébergement	961,46 \$
	Transport ¹	1 953,58 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	442,37 \$
	Total	3 537,41 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES (CAPITOL FORUM) DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Coronado (Californie)
 - 10 au 13 décembre 2017
- PARTICIPANTS**
- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), vice-président de la DANREU, représentant de l'ANQ au comité exécutif et à la Commission du travail et du développement économique de la National Conference of State Legislatures (NCSL).
 - M^{me} Mireille Jean, députée de Chicoutimi et représentante de l'ANQ à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures de la NCSL
 - M. Daniel Cloutier¹, chef du protocole et directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole de l'ANQ
- CONTEXTE**
- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.
 - Les commissions permanentes de la NCSL se rencontrent deux fois par année. Deux parlementaires québécois y participent habituellement, en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission des ressources naturelles et des infrastructures.
 - L'ANQ participe également au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie (Energy Supply Task Force) ainsi qu'à celui sur les relations internationales (International Relations Task Force), tous deux chapeautés par le comité exécutif de la NCSL.
 - Dans le contexte de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-Américain, l'ANQ organise, en partenariat avec la NCSL, une Conférence interparlementaire sur le libre-échange (CILE). Cette activité aura lieu du 15 au 18 mars 2018 à Québec.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

THÈMES

- Groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie
 - Global Energy Trends
 - Responding to Natural Disasters
 - Wind and Solar Update
 - The Future of Microgrids
 - What to Do with Spent Nuclear Fuel
 - Volkswagen Settlement: Opportunities for States
- Groupe de travail sur les relations internationales
 - Border challenges and opportunities
 - Update on NAFTA Negotiations
- Commission des ressources naturelles et des infrastructures
 - Wildfire Response: Best Practices for an Ever-Growing Disaster
 - Answering the Call to Eliminate Distracted Driving Death
 - Federal Update and Business Meeting
 - The intersection of Cybersecurity and Autonomous Vehicles
 - Addressing the Energy Transmission Infrastructure Challenge
- Commission du travail et du développement économique :
 - Occupational Challenges of Specific Population Groups
 - Labor and Economic Development Committee Updates and Discussion
 - The Future of Sports Betting: State Regulation?
 - Ensuring All Students Are Prepared for Success Through CTE
 - Aerospace & Education: A New Economy
 - International Trade Panel and Discussion

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer de façon active aux réunions des commissions permanentes et des groupes de travail dont les députés sont membres. Dans cette perspective, défendre les intérêts du Québec, notamment en ce qui concerne les questions liées au commerce, au transport et aux énergies renouvelables.
- Maintenir et renforcer la participation de l'ANQ au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Faire la promotion de la CILE, qui aura lieu à Québec, du 15 au 18 mars 2018.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'ANQ avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les représentants de l'ANQ ont pris part aux programmes des groupes de travail sur l'approvisionnement énergétique et sur les relations internationales. Ils ont notamment visité le *Scripps Institution of Oceanography* et la *UC San Diego's Microgrid*. Ils ont assisté à une présentation sur les négociations en cours en vue de renouveler l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à un atelier sur les réponses des États aux désastres naturels.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les parlementaires du Québec ont fait la promotion de la CILE, qui aura lieu à Québec en mars 2018.
- Les délégués québécois ont pris part aux travaux portant sur la cybersécurité en étudiant le cas du piratage d'Equifax. Ils ont également étudié les réponses gouvernementales en matière de véhicules autonomes, de distractions durant la conduite et de « villes intelligentes ».
- Les députés ont pris part à une rencontre de travail avec la déléguée du Québec à Los Angeles, M^{me} Elizabeth Mackay. Cette dernière a présenté l'action du gouvernement du Québec dans l'ouest des États-Unis et dressé un portrait de la situation économique-politique de ce territoire.
- Ce forum regroupe quelque 600 représentants des congrès des États, des gouvernements et du secteur privé.

COÛT

Repas	1 660,00 \$
Hébergement	4 834,80 \$
Transport ²	2 580,26 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ³	2 148,89 \$
Total	11 223,95 \$

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



CONFÉRENCE NATIONALE DU COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
 - Las Vegas (Nevada)
 - 14 au 16 décembre 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Leclair, député de Beauharnois, vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ à la Commission des relations internationales du Council of State Governments (CSG)
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, représentant de l'ANQ à la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (CSG/ERC)
 - M. Daniel Cloutier¹, chef du protocole et directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole de l'ANQ
- CONTEXTE**
- Le CSG est un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales. Le CSG est au service des branches législative, exécutive et judiciaire des États et territoires américains.
 - L'ANQ est un partenaire international du CSG depuis 1995. L'Assemblée législative de l'Ontario et le gouvernement de l'Alberta se sont joints à l'organisation dans les années subséquentes.
 - L'ANQ siège au sein des principales instances de gouvernance du CSG et deux de ses représentants sont membres de la Commission des relations internationales.
 - La conférence nationale du CSG a lieu une fois par année et regroupe des participants de tous les États américains.
 - Il existe quatre organisations régionales sous l'égide du CSG, c'est-à-dire le CSG/ERC, la Midwestern Legislative Conference, la Southern Legislative Conference et le CSG West. L'ANQ est membre du CSG/ERC depuis 1990.
 - En 2016, l'ANQ a occupé la coprésidence du CSG/ERC.
 - L'ANQ a accueilli, du 7 au 10 août 2016, la 56^e Assemblée annuelle et du Forum annuel du CSG/ERC.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

THÈMES DES ATELIERS

- Hiring and Retaining Workers with Disabilities
- Making Waves with State Water Policies
- Growing a Consensus on Marijuana Policy
- Steps to Success with the Every Student Succeeds Act
- The Who, Watt, When of Modernizing Power Grids
- Developing a Cybersecurity Strategy
- Interstate Compacts
- Best Practices for Administering Interstate Compacts
- Interstate Compacts and State Legislatures
- Federalism and Interstate Compacts
- Closing & Occupational Licensure Compacts
- All Trade is Local
- Professional Licensing from Plumbers to Physicians
- The Business Incentives Trap
- The Uncertain Future of Health Care
- Nevada Drives Transportation Policy into the Future
- CSG Campaign Against Hunger Service Project
- Improving the State and Federal Connection
- Success Improving Voting for Overseas Citizens

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assister au comité exécutif du CSG.
- Participer activement aux travaux des instances de gouvernance et de la commission dont l'ANQ est membre.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein du CSG et contribuer au renforcement de cette institution, notamment en suivant attentivement les travaux du comité exécutif.
- Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec depuis la dernière conférence nationale du CSG et s'enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis.
- Assister aux réunions portant sur les thèmes prioritaires de la DANREU, qui sont l'environnement, le commerce transfrontalier, l'énergie et la sécurité.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ aux États-Unis.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Plus de 500 délégués ont participé à la Conférence nationale du CSG.
- Les membres de la délégation ont assisté aux travaux et diverses rencontres, dont la réunion du comité exécutif, où l'ANQ occupe un siège en tant que membre international affilié. Ils ont pu y prendre connaissance des rapports des différents officiers du CSG, en plus de ceux des commissions permanentes.
- Le comité exécutif a également entériné les résolutions adoptées par les diverses commissions. Dans l'un de ces documents, le CSG offre son appui à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- La délégation a assisté à des conférences de haut niveau sur le commerce international, la légalisation du cannabis, l'énergie, la cybersécurité et les transports.

COÛT	Repas	670,00 \$
	Hébergement	1 626,80 \$
	Transport ²	2 641,01 \$
	Interprétation	0,0 \$
	Autres ³	2 155,62 \$
	Total	7 093,43 \$

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



17^e SOMMET LÉGISLATIF DE L'AGRICULTURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Kansas City (Missouri)- 4 au 7 janvier 2018
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et représentant de l'Assemblée nationale au Sommet législatif de l'agriculture- M. Alain Therrien, député de Sanguinet et membre de la DANREU
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Créé en 2003, le Sommet législatif de l'agriculture est un forum qui regroupe principalement les présidents des commissions de l'agriculture des Congrès des États américains et des provinces canadiennes ainsi que les parlementaires intéressés par les questions rurales et agricoles.- Parrainé à l'origine par le <i>Council of State Governments</i> (CSG) et la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL), le Sommet législatif de l'agriculture est devenu, en janvier 2006, une organisation à but non lucratif distincte.- Sa principale mission est de faire connaître les enjeux et les plus récents développements en matière agricole aux parlementaires du Canada et des États-Unis.- Au fil des années, ce sommet est devenu une activité incontournable du monde agricole et rural aux États-Unis et au Canada.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- <i>Millennial Focus Group: Helping Rural Lawmakers be more effective advocates with non-ag policy makers and key constituents</i>- <i>How to sell the agriculture/rural story. Discussion of the Focus Group</i>- <i>Local Food System and States and Provinces Efforts to Support Entrepreneurship</i>- <i>Big Data and Cyber Security</i>- <i>Pet Legislation</i>- <i>The States/Provinces; Marijuana Regulation, Successes and Failures</i>- <i>The Future of the Renewable Fuel Standard and Bio-Based Industries</i>- <i>Trade: The Role of and Reward for States and Provinces</i>

THÈMES (SUITE)

- *Affordable Rural Housing, Impact on Rural Workforce*
- *Market Driven Sustainability Efforts*
- *State/Provincial Water and Environment Efforts*
- *New Ideas for Rural Education*
- *Growing the Dairy Industry*
- *Building the Rural Infrastructure*
- *Hemp; State, Provincial Successes and Failures*
- *Options to Address Opioid Abuse*
- *Ag Technology, Research and the Rural Economy.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.
- Défendre et promouvoir les intérêts du Québec en matière d'agriculture.
- Mieux connaître les politiques agricoles en vigueur aux États-Unis et les tendances pour les prochaines années.
- Échanger avec les législateurs américains et les spécialistes de la question afin de mieux appréhender les grands débats ayant cours aux États-Unis et au Québec, notamment le développement rural, le développement énergétique et les impacts possibles de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le Sommet législatif de l'agriculture a réuni près de 300 délégués, principalement des parlementaires, mais aussi des membres de l'exécutif, du personnel administratif et des intervenants de l'industrie agricole.
- Les parlementaires québécois ont pris connaissance des grands enjeux agricoles et ruraux aux États-Unis, notamment les systèmes de distribution des produits locaux, la cybersécurité, l'extraction du gaz naturel et l'utilisation du maïs pour en faire de l'éthanol, la légalisation de la marijuana, le commerce transfrontalier, l'éducation en milieu rural, l'économie rurale et la croissance de l'industrie laitière.
- Ils ont assisté aux allocutions du directeur de l'Agence de protection environnementale des États-Unis, M. Scott Pruitt et du ministre canadien de l'Agriculture, M. Lawrence MacAuley.
- Les membres de la délégation québécoise ont eu l'occasion de visiter le centre intermodal de Kansas City, de même qu'une usine de production alimentaire.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La délégation québécoise a eu l'occasion d'élargir son réseau de contacts auprès de législateurs américains exerçant une grande influence dans le secteur agricole. Les députés de l'Assemblée nationale ont donc eu l'occasion d'y défendre les intérêts du Québec, notamment en cette période de renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain. Ils ont entre autres abordé la question de la gestion de l'offre dans l'industrie laitière avec leurs collègues américains.

COÛT	Repas	630,00 \$
	Hébergement ¹	0,00 \$
	Transport ²	2 611,56 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	252,91 \$
	Total	3 494,47 \$

¹ L'hébergement a été payé par l'organisation (Sommet législatif de l'agriculture).

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Charleston (Caroline du Sud)- 26 au 28 janvier 2018
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANREU
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la National Conference of State Legislatures (NCSL), une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Préparation de l'assemblée annuelle 2018 et affaires courantes de l'organisation- Rencontre du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.- Faire la promotion de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui aura lieu à Québec, du 15 au 18 mars 2018.- Participer activement aux réunions du comité exécutif de la NCSL.- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE) - Positionner les enjeux d'intérêt pour le Québec en prévision du prochain Sommet législatif de la NCSL qui aura lieu à Los Angeles, du 29 juillet au 2 août 2018.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député québécois a pris la parole lors de la réunion du comité exécutif afin de promouvoir la Conférence interparlementaire sur le libre-échange du 15 au 18 mars 2018.
- Le député a rencontré une délégation de 5 parlementaires du Kenya, en visite pour se renseigner sur les pratiques de contrôle parlementaire de l'administration publique aux États-Unis. Ce fut l'occasion pour le législateur québécois de présenter le travail de l'ANQ en la matière, notamment les mandats de la Commission de l'administration publique.
- Les échanges fructueux entre le député et ses homologues ont permis de renforcer le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale.
- Le comité exécutif a entériné les états financiers de l'organisation et reçu les rapports des divers comités permanents et des groupes de travail de la NCSL.
- Par sa présence à la réunion du comité exécutif, le député a eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL. Une centaine de délégués étaient présents à cette réunion.

COÛT	Repas	190,00 \$
	Hébergement	831,63 \$
	Transport ¹	684,80 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	100,00 \$
	Total	1 806,43 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

DANRBA

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LA BAVIÈRE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec la Bavière**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) pour l'année 2017-2018.

Les relations interparlementaires entre la Bavière et le Québec ont été institutionnalisées en 2002 par la signature d'une entente créant la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Cette entente prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rencontrent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.

La DANRBA est également responsable des relations avec le Parlement fédéral allemand et les autres Länder.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

NORBERT MORIN
Député de Côte-du-Sud
Vice-président de la Délégation

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères
Vice-président de la Délégation

ANDRÉ LAMONTAGNE
Député de Johnson
Vice-président de la Délégation



11^e SESSION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIÈRE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
 - Füssen et Munich (Allemagne)
 - 25 février au 2 mars 2018
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
 - M. André Lamontagne, député de Johnson et vice-président de la DANRBA
 - M^{me} Nicole Ménard, députée de Laporte et whip en chef du gouvernement
 - M^{me} Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger
 - M. Daniel Cloutier¹, directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole
 - M^{me} Josée Soulard, conseillère au cabinet du président de l'ANQ.
- Délégation bavaroise**
- M^{me} Barbara Stamm, présidente du Landtag
 - M. Reinhold Bocklet, premier vice-président du Landtag
 - M^{me} Inge Aures, deuxième vice-présidente du Landtag
 - M. Peter Meyer, troisième vice-président du Landtag
 - M^{me} Ulrike Gote, quatrième vice-présidente du Landtag
 - M. Peter Paul Gantzer, député et membre du Bureau
 - M. Hans Herold, député et membre du Bureau
 - M^{me} Angelika Schorer, députée et membre du Bureau
 - M^{me} Reserl Sem, députée et membre du Bureau
 - M. Erwin Huber, député
 - M^{me} Kathrin Sonnenholzner, députée
 - M^{me} Sylvia Stierstorfer, députée
 - M. Harald Güller, député
 - M^{me} Ulrich Leiner, députée
 - M. Markus Ganserer, député
 - M. Bernhard Roos, député
 - M. Ernst Weidenbusch, député

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

PARTICIPANTS (SUITE)

- M^{me} Amelia Ganslmeier, sous-ministre responsable de la construction du ministère bavarois de la Construction et de la Circulation
- M. Reinhard Reiter, directeur général
- M^{me} Renate Mayer, directrice du protocole
- M. Wolfram Schöhl, directeur du département de la formation du ministère de l'Agriculture et des Forêts de Bavière
- M. Paul Dosch, directeur du bureau de l'agriculture
- M. Josef Schorer, représentant de l'Association pour l'éducation agricole en Bavière

CONTEXTE

- En avril 2002, l'ANQ et le Parlement bavarois ont renforcé leurs liens à la suite de la signature d'une entente instituant une Commission parlementaire mixte.
- Cet accord prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rassemblent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.
- Les sessions de la Commission ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.
- Dans le cadre de la commission mixte Québec-Bavière, les thèmes sont choisis par la section en visite qui vient à la recherche d'informations sur l'expérience de la société hôte en regard de ces thématiques.
- La 10^e Session a eu lieu à Québec, du 3 au 8 octobre 2017. À cette occasion, les parlementaires ont eu l'occasion d'échanger notamment sur la diversité culturelle, l'intégration et la culture du débat sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les parlements, les gouvernements et le monde du travail à l'ère du numérique. Ils ont aussi abordé des enjeux relatifs à la vie en milieu rural et les différentes stratégies visant la conservation de la nature, dans un contexte de tourisme et d'agriculture.
- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'étude.

THÈMES

- Le développement de la relève dans les services sociaux, notamment dans les soins infirmiers.
- Les mesures favorisant la relève agricole.
- Le transport en commun intermodal et le transport actif – les infrastructures cyclables.
- Le commerce en ligne : taxation et réglementation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'informer des principaux enjeux bavarois et bénéficier de l'expérience récente des parlementaires du Landtag en matière de développement de la relève dans les services sociaux, plus précisément dans les soins infirmiers.
- Échanger avec les parlementaires bavarois sur les mesures favorisant la relève agricole. Profiter des échanges avec les intervenants pour identifier les idées et pratiques novatrices dans ce domaine.
- Discuter du secteur du transport en commun et du transport actif.
- Mettre en commun les expériences relatives au commerce en ligne, à sa taxation et sa réglementation.
- Renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'ANQ entretient avec le Landtag de Bavière, notamment par l'étude d'enjeux stratégiques.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre de cette 11^e session de la commission, le président de l'ANQ a reçu la médaille constitutionnelle d'Or de l'État de Bavière. Cette distinction est remise à des personnalités qui ont apporté une contribution exceptionnelle à l'État libre de Bavière. Mentionnons que la présidente du Landtag de Bavière, M^{me} Barbara Stamm, avait reçu la médaille hommage du 50^e anniversaire du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, dans le cadre de la 10^e session de la Commission parlementaire mixte Bavière-Québec, qui s'est tenue à Québec, du 4 au 8 octobre 2017
- En lien avec le thème « mesures favorisant la relève agricole », la délégation québécoise a assisté à des présentations offertes par le directeur du département de la formation du ministère bavarois de l'Alimentation, de l'Agriculture et des forêts. La délégation a également pu s'entretenir avec le représentant de l'Association pour l'éducation agricole en Bavière et le directeur du Bureau local d'agriculture de Füssen. Le thème a également fait l'objet d'une séance de travail en compagnie de la présidente et de la vice-présidente de la Commission pour la nutrition, l'agriculture et la foresterie du Landtag de Bavière.
- Le thème « développement de la relève dans les domaines sociaux » a fait l'objet d'une séance de travail en compagnie de la présidente et de la vice-présidente de la Commission de la santé et des soins infirmiers du Landtag de Bavière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les membres de la délégation ont également assisté à une présentation sur le transport en commun intermodal offerte par trois représentants de la ville de Munich. L'accent a été mis sur le transport actif, notamment les infrastructures cyclistes. Ce thème a également été abordé lors d'une séance de travail. La délégation québécoise a pu s'entretenir à cette occasion avec le président et deux députés membres de la Commission de l'économie, des médias, de l'infrastructure, de la construction, des transports, de l'énergie et de la technologie du Landtag de Bavière. La sous-ministre de la Construction du ministère bavarois de la construction et de la circulation ainsi que le président des clubs de cyclistes de la Bavière étaient également présents à la séance de travail.
- Enfin, la délégation québécoise a eu des rencontres sur le thème de la taxation et de la réglementation du commerce en ligne avec deux experts du ministère des Finances, du Développement régional et des Affaires intérieures de la Bavière.

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2017-2018

COÛT	Repas ²	700,00 \$
	Hébergement ³	0,00 \$
	Transport ⁴	12 916,18 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁵	975,00 \$
	Total	14 591,18 \$

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2018-2019

COÛT	Repas	340,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport	160,00 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres	275,00 \$
	Total	775,00 \$

COÛT TOTAL DE LA MISSION **15 366,18 \$**

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ L'hébergement a été payé par le Parlement hôte.

⁴ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁵ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

DANRWB

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ET LA RÉGION WALLONNE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations
avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB) pour l'année 2017-2018.

Les relations interparlementaires entre les francophones de Belgique et le Québec ont été institutionnalisées en 1979, avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique, désigné aujourd'hui sous l'appellation « Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Cette relation fut élargie en 2003 avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de Wallonie, permettant ainsi d'étendre l'horizon des travaux à l'ensemble des compétences législatives détenues par les entités fédérées francophones de Belgique.

La DANRWB a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec les parlementaires francophones de Belgique.

Deux activités font l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

ALEXANDRE IRACÀ
Député de Papineau
Vice-président de la Délégation

VÉRONIQUE HIVON
Députée de Joliette
Vice-présidente de la Délégation

p. j. Fiches synthèses (2)



X^E SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC / PARLEMENT DE WALLONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB)
 - Namur (Belgique)
 - 9 au 12 octobre 2017
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Alexandre Iracà, député de Papineau et vice-président de la DANRWB
 - M. Guy Hardy, député de Saint-François et membre de la DANRWB
 - M^{me} Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe
 - M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne
 - M. Daniel Cloutier¹, directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole
- Délégation wallonne**
- M. André Antoine, président du Parlement de Wallonie
 - M. Christophe Collignon, député
 - M^{me} Sophie Pécriaux, députée
 - M. Olivier Destrebecq, député
 - M. Dimitri Fourny, député
 - M. Olivier Maroy, député
 - M. Yves Evrard, député
 - M^{me} Virginie Gonzalez Moyano, députée
 - M. Frédéric Janssens, secrétaire général du Parlement wallon
 - M. Olivier De Decker, responsable de la Direction des relations internationales
 - M. Pierre-André Rixhon, attaché à la Direction des relations internationales.
- CONTEXTE**
- Le Comité mixte ANQ/Parlement de Wallonie a été institué par la signature d'une entente à Québec entre les présidents de l'ANQ et du Parlement de Wallonie, le 6 février 2003.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Comité mixte vise à encourager la coopération entre le Québec et la Wallonie ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux assemblées. Il a également pour objectif de recommander toute initiative ou mesure propre à favoriser une collaboration diversifiée et mutuellement profitable, dans le respect des compétences de ces assemblées.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec, du 3 au 7 octobre 2016. Les parlementaires y ont discuté de l'actualité parlementaire et politique en Wallonie et au Québec, des politiques de logement public et privé et de la lutte contre les changements climatiques.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire
- La gouvernance au niveau intercommunal et intermunicipal
- L'intelligence artificielle et ses impacts futurs.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis octobre 2016 et s'enquérir des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Wallonie.
- Permettre aux députés québécois de se familiariser avec les différentes compétences détenues par les entités fédérées francophones de Belgique, ainsi que d'étendre leur compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux de la Belgique.
- Mieux connaître le fonctionnement de la gestion des territoires en Belgique et le niveau intercommunal. S'informer sur les enjeux actuels et discuter des outils de bonne gouvernance à mettre en place. Faire état de la situation au Québec et des récentes mesures adoptées en matière de gestion municipale.
- Présenter le secteur de l'intelligence artificielle au Québec et profiter des échanges avec les experts wallons et des visites de terrain pour identifier les pratiques novatrices dans ce domaine et les possibilités de collaboration entre le Québec et la Wallonie. Discuter des enjeux éthiques et du rôle que les parlementaires peuvent jouer pour assurer un cadre juridique pour ces nouvelles technologies.
- Réitérer la position québécoise concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et s'enquérir de l'évolution de la situation en Belgique francophone.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Les parlementaires wallons et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la tenue de la 9^e session du Comité mixte ANQ-Parlement de Wallonie, en octobre 2016.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- La séance de travail sur l'intelligence artificielle et ses impacts futurs a permis de discuter des opportunités ainsi que des risques et défis suscités par les progrès rapides de l'intelligence artificielle au Québec et en Wallonie.
- Les parlementaires ont bénéficié des présentations d'experts de l'Agence wallonne du numérique, ainsi que du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et des Communications (CETIC).
- En complément, une visite de l'entreprise Prayon, à Engis, a permis de découvrir les applications intelligentes créées pour diminuer la consommation énergétique.
- Lors de la séance de travail sur la gouvernance au niveau intercommunal et intermunicipal, les députés québécois ont dressé le portrait de la gouvernance au niveau local et municipal. Ils ont aussi présenté les récentes lois et réformes mises en place au Québec. Les parlementaires wallons se sont montrés très intéressés par l'expérience québécoise dans ce domaine. Il a également été question des outils de gestion et de bonnes gouvernances et de la nécessité de doter les collectivités locales et supra-locales de normes éthiques et déontologiques élevées.
- Les députés ont également pris part à une visite à l'intercommunale iMio qui offre des produits et services informatiques favorisant le partage de solutions organisationnelles et de bonnes pratiques au sein des pouvoirs locaux de la Wallonie.
- En conclusion des travaux, une résolution a été adoptée à l'unanimité sur les deux thèmes. Il a également été convenu que la 11^e session du Comité mixte se déroulera au printemps 2018, à Québec, et portera sur les thèmes suivants : la mise en œuvre de l'Accord de Paris au Québec et en Wallonie, l'insertion des jeunes en situation de décrochage scolaire, ainsi que les opportunités de l'Accord économique et commercial global (AECG) pour la Wallonie et le Québec.

COÛT	Repas ²	770,00 \$
	Hébergement ³	0,00 \$
	Transport ⁴	14 236,09 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁵	952,51 \$
	Total	15 958,60 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ L'hébergement a été payé par le Parlement hôte.

⁴ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁵ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



28^e SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/ PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne (DANRWB)- Bruxelles (Belgique)- 4 au 8 mars 2018
PARTICIPANTS	<p>Délégation québécoise</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M. Alexandre Iracà, député de Papineau et vice-président de la DANRWB- M. Guy Hardy, député de Saint-François et membre de la DANRWB- M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne- M^{me} Catherine Gréas¹, directrice du Centre de services et bureautique- M^{me} Josée Soulard, conseillère au cabinet du président <p>Délégation belge</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Philippe Courard, président- M^{me} Françoise Bertieaux, présidente de groupe- M^{me} Véronique Jamouille, députée- M. Bruno Lefebvre, député- M. Olivier Maroy, député- M. Gaëtan van Goidsenhoven, député- M. Xavier Baeselen, secrétaire général
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été institué par la signature d'une entente entre le président de l'ANQ et le président du Conseil culturel de la Communauté française, le 2 octobre 1979 à Québec.- Le Comité mixte vise à développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées ainsi qu'à renforcer les liens d'amitié entre Québécois et francophones de Belgique.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE (SUITE)

- Les sessions du Comité mixte se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec en octobre 2017. Les parlementaires y ont discuté de la formation initiale des enseignants et des pratiques innovantes en éducation ainsi que des politiques culturelles à l'ère du numérique.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire
- La légalisation du cannabis et autres drogues
- La réussite scolaire
- L'audiovisuel numérique.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis la dernière session du comité mixte.
- Permettre aux députés québécois de se familiariser avec les différentes compétences détenues par les entités fédérées francophones de Belgique, ainsi que d'étendre leur compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux de la Belgique.
- Présenter le projet de loi 157 portant sur la légalisation et l'encadrement de la consommation du cannabis sur son territoire ainsi que sa genèse. Faire état de la problématique de la crise des opioïdes.
- Discuter et partager sur les pratiques innovantes et les initiatives en matière de réussite éducative.
- Faire état de la mobilisation générale en faveur du développement numérique au Québec ainsi que des enjeux et des défis face aux nouvelles réalités de l'industrie de l'audiovisuel à l'ère du numérique.
- Par le biais d'échanges approfondis sur leurs façons de faire respectives, permettre aux députés de l'ANQ et du PFWB de renforcer leur expertise relative aux enjeux étudiés, de partager des solutions novatrices et d'identifier des pistes de collaboration éventuelles.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les parlementaires belges et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la 27^e session du comité mixte, qui s'est tenue à Québec, en octobre 2017.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Dans le cadre d'une séance de travail sur la législation du cannabis et autres drogues, les parlementaires québécois participant à cette réunion ont présenté le projet de loi 157 : Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière. Ils ont également fait état des mesures qui sont prises pour contrer le phénomène préoccupant de la crise des opioïdes au Québec. De plus, ils se sont entretenus avec M. Sébastien Alexandre, directeur de Fedito Bxl et M. Dominique Delhauteur, porteur du projet TADAM.

La Fedito Bxl : Fédération Bruxelloise des Institutions pour Toxicomanes, rassemble 26 institutions actives à Bruxelles dans l'information, la prévention, la réduction des risques, les soins, l'accompagnement et l'épidémiologie relatives aux consommations de substances psychoactives et aux dépendances. Le projet pilote TADAM, quant à lui, a permis le traitement assisté par diacétylmorphine aux toxicomanes pendant 2 ans, de 2011 à 2013.

- Les participants ont échangé, entre autres, sur les préoccupations en matière de sécurité publique, notamment sur la façon de détecter de manière rapide et fiable les facultés affaiblies par la consommation de cannabis ainsi que sur les enjeux de la consommation dans les lieux publics.
- Lors de la séance de travail sur la réussite scolaire, les parlementaires québécois ont pu s'entretenir avec M. Jean Hindriks, professeur à l'Université catholique de Louvain et M. Marc Demeuse, vice-recteur de l'Umons, psychologue et statisticien, coauteur du livre « Comment rendre une école réellement orientante » ?
- Plusieurs sujets d'intérêt ont été discutés avec les experts, dont la notion d'égalité des chances et le soutien aux élèves.
- Des initiatives liées à la réussite scolaire de certains pays, comme la Pologne, ont été présentées. Les députés québécois ont fait un retour sur l'organisme Allo-Prof! et démontré ses bénéfices pour la réussite scolaire.
- Les parlementaires ont visité l'atelier pédagogique « Out of the box » qui réunit, depuis l'automne 2015, des jeunes pour lesquels le système scolaire officiel pose problème. Ces jeunes sont issus de différents milieux sociaux et culturels, et sont encadrés par une équipe de qualité. Les objectifs prioritaires de ce programme sont le développement d'une meilleure confiance en soi et d'un bien-être permettant de reconnaître les plaisirs de l'apprentissage à travers des activités pédagogiques spécifiques. La délégation a pu s'entretenir avec M^{me} Dianne Hennebert, administratrice déléguée.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les parlementaires ont discuté de l'audiovisuel numérique lors d'une séance de travail. Plusieurs préoccupations communes ont pu être identifiées lors des échanges liés à l'évolution constante et rapide du monde numérique. Les parlementaires se sont entendus sur la nécessité des liens à faire avec le milieu de l'éducation en incluant le numérique dans la planification des apprentissages ainsi que l'importance de tenir compte des différences générationnelles dans l'utilisation des outils technologiques. Ils ont échangé avec l'anthropologue et professeur à l'Université catholique de Louvain, M. Olivier Servais.
- À l'occasion de la Journée internationale des femmes, la délégation a pris part à un colloque organisé par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant pour titre : « Rapports hommes/femmes : où en est-on? »

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2017-2018

COÛT	Repas ²	1 280,00 \$
	Hébergement ³	948,94 \$
	Transport ⁴	11 230,59 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁵	796,49 \$
	Total	15 310,57 \$

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2018-2019

COÛT	Repas	0,00 \$
	Hébergement	(454,55) \$
	Transport	(300,00) \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres	0,00 \$
	Total	(754,55) \$

COÛT TOTAL DE LA MISSION **14 556,02 \$**

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Une partie de l'hébergement a été payée par le Parlement hôte.

⁴ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁵ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

DANRANF

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec l'Assemblée nationale française**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) pour l'année 2017-2018.

Les relations interparlementaires entre la France et le Québec ont été institutionnalisées en 1979 avec la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette dernière a pour objet le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées sur les plans législatif, culturel, économique et technique.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

MARC TANGUAY
Député de LaFontaine
Vice-président de la Délégation

MAKA KOTTO
Député de Bourget
Vice-président de la Délégation

CLAIRE SAMSON
Députée d'Iberville
Vice-présidente de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



31^e SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
 - Paris et Toulouse (France)
 - 6 au 9 mars 2018
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M. Maka Kotto, député de Bourget et vice-président de la DANRANF
 - M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la DANRANF
 - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et membre de la DANRANF
 - M^{me} Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé
 - M^{me} Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles
 - M^{me} Carole Lessard¹, directrice à la Direction du Journal des débats.
 - M^{me} Josée Soulard, conseillère au cabinet du président
- Délégation française**
- M. Sébastien Nadot, député de la Haute-Garonne
 - M. Michel Herbillon, député du Val-de-Marne
 - M^{me} Marietta Karamanli, députée de la Sarthe
 - M. Jean-Luc Lagleize, député de la Haute-Garonne
 - M^{me} Cécile Rilhac, députée du Val-d'Oise
 - M^{me} Lise Magnier, députée de la Marne
- CONTEXTE**
- La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'ANQ en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.
 - Les sessions annuelles se tiennent alternativement au Québec et en France.
 - L'ANQ reçoit également, de façon ponctuelle, des délégations de parlementaires français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les députés québécois sur des sujets d'intérêt commun.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> - La dernière session de la CIFQ a eu lieu à Québec du 21 au 24 février 2017. Les travaux ont porté sur les thèmes suivants: l'accueil et l'intégration des immigrants et des réfugiés ainsi que l'innovation, le développement énergétique et les technologies vertes.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none"> - L'actualité politique et parlementaire - Les impacts des changements climatiques et l'adaptation des politiques publiques - Les politiques de lutte contre le décrochage scolaire.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis février 2017 et, réciproquement, s'informer des récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire française. - Présenter les politiques mises en place au Québec en matière de lutte contre le réchauffement climatique ainsi que la stratégie d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020 du Québec. - S'enquérir de la stratégie du gouvernement français concernant l'adaptation aux changements climatiques. - Présenter les politiques et stratégies du gouvernement du Québec en matière de réussite éducative. - Discuter des défis auxquels doivent faire face le Québec et la France en matière de lutte contre le décrochage scolaire. - Discuter de l'opportunité d'accentuer la coopération franco-québécoise et les échanges dans le domaine de l'innovation et des technologies vertes, ainsi que de l'adaptation aux changements climatiques. - Par le biais d'échanges approfondis sur leurs bonnes pratiques, permettre aux députés de l'ANQ et de l'ANF de renforcer leur expertise relative aux enjeux étudiés, de partager des solutions novatrices et d'identifier des pistes de collaboration.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Les parlementaires français et québécois ont exposé à leurs homologues les faits saillants de la vie parlementaire et politique depuis la tenue de la 30^e session de la CIFQ, en février 2017. - La séance de travail sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation des politiques publiques a permis de discuter des risques et des défis suscités par les impacts des changements climatiques et l'importance de mettre en place des politiques publiques intégrées pour mieux préparer nos sociétés à y faire face. - Une rencontre et une visite avec la direction de l'entreprise Boralex a permis de discuter des enjeux liés au développement de l'énergie éolienne et solaire en France.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Lors de la séance de travail sur les politiques de lutte contre le décrochage scolaire, les députés québécois ont dressé le portrait de la nouvelle Politique éducative du Québec, ainsi que de certains outils dont le Québec s'est doté tels que l'organisme Allô Prof. Les parlementaires français se sont montrés très intéressés par l'expérience québécoise dans ce domaine. Les députés québécois ont également pu se familiariser avec les réformes en cours et les programmes mis en place en France grâce à une audition de la présidente du Conseil supérieur des programmes (CSP).
- Les députés se sont également rendus à Toulouse afin de prendre part à plusieurs visites sur le terrain, dont celle d'un laboratoire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Des projets réalisés en collaboration avec le Québec ont pu être discutés. Des rencontres ont également eu lieu avec plusieurs élus locaux, ainsi qu'avec la Communauté de Sicoval, qui regroupe 36 communes du Sud-est toulousain. Ils ont alors discuté du développement économique et des nouvelles technologies du numérique sur ce territoire.
- En conclusion des travaux, les parlementaires ont adopté une résolution contenant des recommandations, pour leurs gouvernements respectifs, concernant les politiques publiques en matière d'adaptation aux impacts des changements climatiques, ainsi que la lutte contre le décrochage scolaire.
- En marge des travaux de la CIFQ, la délégation a participé à des activités dans le cadre de la 20^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français.
- De plus, le président de l'ANQ, à titre de président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, a pris part, le 7 mars 2018, au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie, à la signature d'un protocole d'entente. Cet accord vise à consolider le partenariat entre les deux organisations au profit du renforcement des capacités parlementaires et au service des citoyens de l'espace francophone.

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2017-2018

COÛT	Repas ²	560,00 \$
	Hébergement ³	0,00 \$
	Transport ⁴	14 849,47 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁵	1 377,72 \$
	Total	16 927,19 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ L'hébergement a été payé par le Parlement hôte.

⁴ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁵ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

Dépenses comptabilisées dans l'année financière 2018-2019

COÛT	Repas	170,00 \$
	Hébergement	0,00 \$
	Transport	(90,00) \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres	125,00 \$
	Total	205,00 \$
COÛT TOTAL DE LA MISSION		17 132,19 \$

DANRIE

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les institutions européennes**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE) pour l'année 2017-2018.

La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus par l'échange et le dialogue avec nos homologues européens. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec sur la scène européenne et à faire connaître la société québécoise de même que ses institutions.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

JEAN HABEL
Député de Sainte-Rose
Vice-président de la Délégation

NICOLAS MARCEAU
Député de Rousseau
Vice-président de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



MISSION D'ÉTUDE AUPRÈS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, BELGES ET LUXEMBOURGEOISES

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE)
 - Bruxelles (Belgique) et Luxembourg (Luxembourg)
 - 22 au 25 mai 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et président de la Commission de l'administration publique
 - M. Richard Merlini, député de La Prairie et président de la Commission de la santé et des services sociaux
 - M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francis et président de séance
 - M. François Arsenault¹, directeur des travaux parlementaires et secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
- CONTEXTE**
- La DANRIE a pour mandat de maintenir et de renforcer l'efficacité de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en s'inspirant des bonnes pratiques des diverses institutions parlementaires et consultatives européennes. Elle vise également à assurer le rayonnement de l'Assemblée nationale du Québec auprès d'acteurs européens et à représenter les intérêts québécois sur la scène européenne.
 - La dernière mission auprès des institutions européennes s'est déroulée à Paris et Bruxelles, du 15 au 18 février 2016. Quatre parlementaires et un gestionnaire ont participé à cette mission.
 - Issue d'une collaboration entre la Direction des travaux parlementaires (DTP) et la Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole (DRIIP), la présente mission vise l'amélioration de la performance des commissions parlementaires.
- THÈMES**
- Organisation générale des travaux des commissions parlementaires
 - Travaux des commissions parlementaires en matière de reddition de comptes, de contrôle budgétaire et d'étude de pétitions.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer la performance des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.
- S'enquérir des fonctions et des pratiques des commissions parlementaires dans le contexte européen.
- Alimenter les réflexions entamées par le comité technique sur la réforme parlementaire.
- Consolider la présence du Québec et de l'Assemblée nationale du Québec auprès des institutions européennes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Dans le cadre de cette mission, les membres de la délégation se sont entretenus avec de nombreux intervenants provenant de 13 organismes, soit : le Parlement européen (incluant la Commission du contrôle budgétaire, la Commission des pétitions et la Conférence des présidents), la Chambre des députés du Luxembourg (incluant la Commission des affaires étrangères et européennes, la Commission des finances et du budget et la Commission des pétitions), le Parlement de Wallonie, la Cour de justice européenne, la Cour des comptes de Belgique, la Cour des comptes de l'Union européenne, la délégation générale du Québec à Bruxelles et l'ambassade du Canada à Bruxelles.
- Les membres de la délégation ont notamment :
 - Examiné le fonctionnement du Parlement européen en général et, plus particulièrement, trois de ses commissions parlementaires;
 - Discuté de l'étude des pétitions au Parlement européen et à la Chambre des députés du Luxembourg;
 - Discuté de l'examen du contrôle budgétaire et de la reddition de comptes à la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, la Cour des comptes de Belgique, la cour des comptes de l'Union européenne ainsi que la Commission des finances et du budget de la Chambre des députés du Luxembourg;
 - Participé à des discussions portant sur l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et ses impacts au Québec avec le président et des membres du Parlement de Wallonie, l'ambassadeur du Canada auprès de l'Union européenne et son envoyé spécial, ainsi que le délégué général du Québec à Bruxelles;
 - Étudié le fonctionnement de la Cour de justice européenne et les enjeux touchant le Canada et le Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Les membres de la délégation ont également eu l'occasion de dialoguer sur leurs réalités respectives avec le président du Parlement de Wallonie et trois autres députés de même qu'avec le président de la Chambre des députés du Luxembourg et quatre de ses députés.

COÛT	Repas	1 440,00 \$
	Hébergement	2 228,70 \$
	Transport ²	5 782,92 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	400,00 \$
	Total	9 851,62 \$

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

DANRM

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LE MAROC



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec le Maroc**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM) pour l'année 2017-2018.

Les activités de relations interparlementaires entre le Maroc et le Québec se déroulent dans le cadre de la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec, créée en mai 2012. Les travaux de la Commission permettent d'échanger avec nos homologues marocains sur les législations adoptées par nos assemblées respectives, ainsi que sur les bonnes pratiques relatives à la gestion des travaux parlementaires et des ressources des parlements. Nous accordons également une attention particulière à la mise en œuvre d'initiatives favorisant le développement des liens socio-économiques et culturels entre nos deux peuples.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

MICHEL MATTE
Député de Portneuf
Vice-président de la Délégation

FRANÇOIS GENDRON
Député d'Abitibi-Ouest
Vice-président de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



5^e SESSION DE LA COMMISSION PERMANENTE INTERPARLEMENTAIRE MAROC-QUÉBEC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Maroc (DANRM)- Rabat (Maroc)- 9 au 12 janvier 2018
PARTICIPANTS	<p>Délégation québécoise</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M. François Gendron, vice-président de l'ANQ et vice-président de la DANRM- M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRM- M. David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee et membre de la DANRM- M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et whip en chef de l'opposition officielle- M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil- M. Marc Painchaud¹, directeur du service de la planification et de la gouvernance- M^{me} Josée Soulard, conseillère au cabinet du président <p>Délégation marocaine</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Habib El Malki, président de la Chambre des représentants- M. Mohamed Chourou, député- M. Mohamed Moubdi, député- M^{me} Fatiha Saddas, députée- M. Bolon Salek, député- M^{me} Azzouha El Arrak, députée- M. Taoufik Kamil, député- M. Said Id-Baali, député- M. Najib El Khadi, secrétaire général

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE

- La Chambre des représentants du Royaume du Maroc et l'ANQ entretiennent des relations depuis 2003.
- D'abord établis dans une perspective de coopération interparlementaire, les liens se sont ensuite consolidés par la signature de deux ententes. L'une en 2011, formalisant la coopération entre les deux institutions, et l'autre en 2012, instituant la Commission permanente interparlementaire Maroc-Québec (CPIMQ).
- Depuis, les deux assemblées travaillent de pair à leur renforcement institutionnel en misant sur des échanges portant sur la conduite des travaux parlementaires et le fonctionnement des parlements.
- Dans le cadre des travaux de la CPIMQ, les parlementaires discutent de thèmes d'intérêt commun et peuvent émettre des recommandations à leur égard.
- Cette commission se réunit annuellement, en alternance au Maroc et au Québec.

THÈMES

- Actualité politique et parlementaire
- Le Parlement numérique et la participation citoyenne
- Lutte contre les changements climatiques et énergies renouvelables.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'enquérir de l'actualité politique et parlementaire marocaine.
- Présenter les outils et technologies numériques utilisés dans le cadre des travaux parlementaires de l'Assemblée nationale et les efforts faits pour accroître la participation des citoyens à la démocratie.
- Échanger avec les parlementaires marocains sur la lutte contre les changements climatiques en mettant en perspective l'expérience du Québec dans ce secteur et se renseigner sur les bonnes pratiques mises en place au Maroc en matière d'énergies renouvelables.
- Établir les objectifs et les paramètres des prochaines activités de la CPIMQ.
- Contribuer au rayonnement de l'ANQ sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire.
- Assurer le positionnement de l'ANQ en tant qu'acteur de premier plan du renforcement institutionnel des parlements de la Francophonie.
- Contribuer au maintien ainsi qu'au renforcement des liens entre le Maroc et le Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Les membres de la délégation se sont entretenus avec l'ambassadrice du Canada au Maroc, M^{me} Nathalie Dubé. Cette dernière leur a notamment présenté un portrait de la situation politique et des enjeux socioéconomiques de ce pays.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- La 5^e session de la CPIMQ a été l'occasion pour les parlementaires d'échanger sur l'actualité politique et parlementaire de la dernière année. Il a notamment été question, de la part de la partie marocaine, de la réintégration du Maroc au sein de l'Union africaine et de son influence grandissante sur le continent africain comme modèle de stabilité politique et de développement économique; de la récente réforme visant une plus grande efficacité du système judiciaire; de la reconnaissance de la langue amazighe comme langue officielle et de la loi visant à augmenter les pouvoirs de contrôle de la Chambre des représentants sur le gouvernement.
- Au cours de la séance de travail portant sur les changements climatiques et le développement durable, les parlementaires québécois ont fait état des récentes initiatives en matière de lutte contre les changements climatiques, telles que le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES), le lancement de la politique énergétique 2030, la création de Transition énergétique Québec et l'adoption de la Loi visant l'augmentation du nombre de véhicules zéro émission. Les parlementaires québécois ont été à même de constater les effets préoccupants du réchauffement climatique sur le climat marocain et d'apprécier le dynamisme et la volonté politique d'y apporter des solutions concrètes par :
 - l'organisation de la Cop 22 (Conférence-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) à Marrakech en 2016;
 - l'ouverture, en 2016, du plus grand complexe de production d'énergie solaire au monde à Ouarzazate;
 - l'ouverture, en 2016, d'un complexe d'énergie éolienne près de Tarfaya;
 - l'objectif de réduire la dépendance à l'importation du pétrole et de faire passer de 34 % à 52 % la production d'énergie locale d'ici 2030;
 - l'adoption d'une réforme législative proposant plusieurs mesures concernant la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, la qualité de l'air et les énergies renouvelables.
- Une autre séance s'est déroulée sous le thème du « Parlement numérique et de la participation citoyenne ». Durant les dernières années, la Chambre des représentants a effectué un virage vers le numérique en se dotant d'un nouveau centre de serveurs sécurisés, d'un site Internet pour les réunions du Bureau de régie interne, d'un portail interne plus interactif et d'un système de transcription automatique des débats parlementaires. Elle a également effectué la numérisation de tous les débats officiels et inauguré un centre d'archives, selon les normes internationales, incluant un volet de gestion électronique des documents.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- Le Parlement du Maroc travaille présentement à la consolidation de la démocratie participative et un projet de loi est à l'étude pour déterminer les modalités entourant le droit pour les citoyens de présenter des motions et des pétitions. Les parlementaires marocains ont démontré beaucoup d'intérêt envers l'expérience québécoise en matière de participation citoyenne, que ce soit les pétitions électroniques, les consultations ou les commentaires en ligne, la présence de l'institution sur les médias sociaux et le futur parcours éducatif qui sera offert dans le nouveau pavillon d'accueil de l'ANQ.
- Les deux présidents d'assemblée, accompagnés des membres de leur délégation respective, ont tenu une conférence de presse sur les thématiques abordées au cours de cette 5^e session de la CPIMQ.
- Les membres de la délégation ont également été reçus par la secrétaire d'État chargée du Développement durable, M^{me} Nezha El Ouafi. Cette dernière a présenté les défis et les priorités de son gouvernement concernant la gestion et la valorisation des déchets, ainsi que le programme national d'amélioration de la qualité de l'air et l'assainissement rural. Il a été convenu de mettre en relation les représentants de Recyc-Québec, qui bénéficient d'une expertise en matière de valorisation des matières résiduelles, avec ceux de la nouvelle société marocaine « MASEN », qui a pour vocation de valoriser les ressources énergétiques durables incluant le traitement des matières dangereuses. Cet entretien a également permis d'échanger sur la volonté du gouvernement marocain de régionaliser-décentraliser certaines compétences environnementales vers les collectivités locales et territoriales.
- En terminant, les parlementaires marocains ont formulé le souhait d'en apprendre davantage sur l'expertise québécoise en matière de consultation citoyenne. La décentralisation et l'organisation territoriale du Québec, basée sur les régions administratives, les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC), font aussi partie des thèmes d'intérêt manifestés pour la 6^e session qui se tiendra au Québec, en 2019.

COÛT	Repas ²	1 507,58 \$
	Hébergement	1 490,38 \$
	Transport ³	20 191,85 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ⁴	1 319,71 \$
	Total	24 509,52 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

APNBQ

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE
NOUVEAU-BRUNSWICK-QUÉBEC



Section du Québec de l'Association
parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec (APNBQ) pour l'année 2017-2018.

Créée en 2004, l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick-Québec se réunit annuellement. Elle a pour but de favoriser la consultation, les échanges et la coopération interparlementaire sur des sujets d'intérêt pour les deux assemblées. De façon plus générale, elle entend également renforcer les liens d'amitié entre les députés néo-brunswickois et québécois.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

PIERRE-MICHEL AUGER
Député de Champlain
Vice-président de la Section du Québec
de l'APNBQ

MARC BOURCIER
Député de Saint-Jérôme
Vice-président de la Section du Québec
de l'APNBQ

p. j. Fiche synthèse



6^E SESSION DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE NOUVEAU-BRUNSWICK - QUÉBEC

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick–Québec (APNBQ)
 - Fredericton (Nouveau-Brunswick)
 - 16 au 18 novembre 2017
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme et vice-président de la Section du Québec de l'APNBQ
 - M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Section du Québec de l'APNBQ
 - M^{me} Sylvie D'Amours, députée de Mirabel et membre de la Section du Québec de l'APNBQ
 - M. Daniel Cloutier¹, chef du protocole et directeur des relations interparlementaires et internationales et du protocole.
- Délégation néo-brunswickoise**
- M. Chris Collins, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
 - M. Bernard LeBlanc, vice-président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
 - M. Chuck Chiasson, député de Victoria-La-Vallée
 - M^{me} Madeleine Dubé, députée de Madawaska-Centre
 - M^{me} Janet Trail, secrétaire administrative de la Section du Nouveau-Brunswick de l'APNBQ
 - M^{me} Jacinthe Landry, secrétaire administrative, cabinet du président.
- CONTEXTE**
- L'APNBQ, qui a été créée en 2004, a pour objectifs généraux de développer le dialogue interparlementaire entre les deux institutions, de renforcer les liens de coopération entre les Néo-Brunswickois et les Québécois et de favoriser les échanges dans plusieurs domaines d'intérêt commun, dont l'économie, le commerce, la formation et la mobilité de la main-d'œuvre, le transport, les questions frontalières, l'environnement, l'éducation, la culture, le tourisme, la gestion des forêts, les pêches et l'énergie.

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

CONTEXTE (SUITE)

- La session précédente s'est déroulée à Québec, du 4 au 7 novembre 2015. Les thèmes abordés ont été l'actualité parlementaire et politique au Nouveau-Brunswick et au Québec, le commerce interprovincial et la mise en valeur économique et touristique de la région hydrographique de la Baie-des-Chaleurs.

THÈMES

- L'actualité parlementaire et politique au Nouveau-Brunswick et au Québec;
- La légalisation du cannabis;
- Le Québec et le Nouveau-Brunswick face à la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise et s'enquérir de ceux du Nouveau-Brunswick.
- Présenter la vision du gouvernement du Québec quant à la légalisation et à l'encadrement de la consommation du cannabis sur son territoire, se renseigner sur celle du Nouveau-Brunswick et discuter des enjeux transfrontaliers à cet égard.
- Souligner les enjeux découlant de la renégociation de l'ALÉNA pour le Québec et les actions prises par ce dernier pour y faire face. S'enquérir des défis que cela représente pour le Nouveau-Brunswick.
- Inviter les députés néo-brunswickois à la Conférence interparlementaire sur le libre-échange, du 15 au 18 mars 2018, ainsi qu'à la 44^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 5 au 10 juillet 2018. Les deux activités se dérouleront à Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et du Nouveau-Brunswick de discuter des travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que des débats politiques marquants depuis la 5^e session de l'APNBQ.
- Dans le cadre de la séance de travail portant sur la légalisation du cannabis, les députés néo-brunswickois ont présenté l'approche préconisée par leur province, notamment le travail effectué par le Comité spécial sur le cannabis et le contenu des cinq projets de loi sur le sujet déposés le 9 novembre 2017. De leur côté, les parlementaires québécois ont fait part des consultations réalisées par le gouvernement du Québec en lien avec cet enjeu et ont résumé le contenu du projet de loi n^o 157 : Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La séance de travail sur l'ALÉNA a permis aux députés de souligner l'importance que le commerce avec les États-Unis et le Mexique représente pour les deux provinces. Il a également été question de la nécessité, pour les parlementaires, de suivre ce dossier qui aura potentiellement des répercussions importantes pour les économies du Québec et du Nouveau-Brunswick.
- Les députés néo-brunswickois ont été informés de la tenue de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange et de la 44^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui se dérouleront à l'Assemblée nationale du Québec en 2018. Des faire-part ont également été distribués.

COÛT	Repas	375,00 \$
	Hébergement	1 456,11 \$
	Transport ²	2 488,81 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	249,96 \$
	Total	4 569,88 \$

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

APOQ

ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC



Section du Québec de
l'Association parlementaire Ontario-Québec

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) pour l'année 2017-2018.

Créée en 1991, l'Association parlementaire Ontario-Québec se réunit annuellement. Elle a pour but de favoriser la consultation, les échanges et la coopération interparlementaire entre les deux assemblées, notamment sur les plans législatif, culturel, économique, scientifique et technologique. De façon plus générale, elle entend également renforcer les liens d'amitié entre les députés ontariens et québécois.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

MARIE-CLAUDE NICHOLS
Députée de Vaudreuil
Vice-présidente de la Section du
Québec de l'APOQ

CATHERINE FOURNIER
Députée de Marie-Victorin
Vice-présidente de la Section du
Québec de l'APOQ

SIMON JOLIN-BARRETTE
Député de Borduas
Vice-président de la Section du
Québec de l'APOQ

p. j. Fiche synthèse



23^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ)
 - Niagara-on-the-Lake (Ontario)
 - 11 au 13 mai 2017
- PARTICIPANTS**
- Délégation du Québec :**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec
 - M^{me} Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin et vice-présidente de la Section du Québec de l'APOQ
 - M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Section du Québec de l'APOQ
 - M^{me} Véronique Tremblay, députée de Chauveau
 - M^{me} Caroline Audy, attachée politique au cabinet du président
- Délégation de l'Ontario :**
- M. Dave Levac, président de l'Assemblée législative de l'Ontario (ALO)
 - M. Michael Mantha, député d'Algoma-Manitoulin et vice-président de la Section de l'Ontario de l'APOQ
 - M^{me} Nathalie Des Rosiers, députée d'Ottawa-Vanier et vice-présidente de la Section de l'Ontario de l'APOQ
 - M^{me} Gila Martow, députée de Thornhill et vice-présidente de la Section de l'Ontario de l'APOQ
 - M. Bill Walker, député de Bruce-Grey-Owen Sound et membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
 - M. Steve Clark, député de Leeds-Grenville et membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ
 - M^{me} Kimberley Judd, secrétaire administrative de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- CONTEXTE**
- L'APOQ, créée en 1991, a pour objectif de développer la coopération interparlementaire entre l'ANQ et l'ALO.
 - Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.

CONTEXTE (SUITE)

- Les réunions, auxquelles participent généralement des délégations dirigées par les présidents de chacune des assemblées, se tiennent en alternance au Québec et en Ontario.
- La 22^e Assemblée générale de l'APOQ a eu lieu les 12 et 13 mai 2016, à Québec. Les thèmes abordés ont été l'actualité parlementaire et politique en Ontario et au Québec, l'accueil et l'intégration des immigrants et des réfugiés, et les infrastructures pour cyclistes et piétons dans la stratégie de transport.

THÈMES

- La 23^e Assemblée générale à Niagara-on-the-Lake traitait de :
L'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec
- Les mesures récentes de protection et de valorisation des Grands Lacs et du Saint-Laurent
 - La viticulture, l'économie de l'agriculture et l'agrotourisme en Ontario et au Québec.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise et s'enquérir de ceux de l'Ontario depuis la dernière rencontre de l'APOQ en mai 2016.
- Présenter les politiques québécoises en matière de protection et de valorisation du Saint-Laurent et discuter des enjeux actuels.
- S'enquérir de l'expérience ontarienne en ce qui a trait à la protection des Grands Lacs et faire ressortir les possibilités de coopération entre l'Ontario et le Québec.
- Présenter les enjeux relativement à l'agriculture au Québec. Dresser un portrait de la viticulture et de l'agrotourisme au Québec.
- S'enquérir de l'expérience ontarienne en agriculture : voir les politiques existantes et les nouvelles législations.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'ALO. Encourager l'adoption d'une position commune des deux provinces au sein des organisations interparlementaires américaines afin d'y défendre les programmes de protection des Grands Lacs et du Saint-Laurent, ainsi que les intérêts économiques du secteur de l'agriculture.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de l'Ontario de discuter des travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que des débats politiques marquants qui se sont déroulés depuis la 22^e Assemblée générale de l'APOQ.
- Dans le cadre de la séance de travail portant sur la viticulture, l'économie de l'agriculture et l'agrotourisme, la délégation ontarienne a dressé un portrait de l'industrie du vin en Ontario, de son système d'appellation et des programmes soutenant cette industrie. Elle a également présenté le potentiel touristique de ce secteur.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les députés québécois ont présenté et dressé un portrait de l'industrie brassicole au Québec. Dans les deux cas, les parlementaires ont souligné le défi de concurrencer le marché étranger et ont convenu de l'importance d'intervenir pour rendre les vins ontariens et québécois plus accessibles de part et d'autre.
- Lors de la séance de travail sur la protection et la valorisation du Saint-Laurent, les parlementaires québécois ont présenté les mesures mises en place au Québec, ainsi que les politiques de valorisation telle que la Stratégie maritime du Québec.
- Les parlementaires ont discuté du problème inquiétant que constitue la présence de la carpe asiatique dans les Grands Lacs et dans le fleuve Saint-Laurent et de l'importance d'uniformiser les législations (par exemple en matière de pêche) pour contrôler l'évolution de ce phénomène.
- Les parlementaires ont convenu de l'importance d'effectuer un suivi de la présence de la carpe asiatique lors des prochains travaux de l'APOQ. Ils se sont également entendus sur la nécessité d'intervenir davantage auprès de leurs homologues américains lors des réunions du Council of State Governments, notamment à celle du Caucus législatif des Grands Lacs, qui se tiendra à Toronto, en septembre 2017.
- À l'occasion de cette 23^e Assemblée générale, les parlementaires ont également souligné le 225^e anniversaire des institutions parlementaires du Québec et de l'Ontario. Une cérémonie de plantation d'un érable à sucre s'est tenue dans la ville de Niagara-on-the-Lake, lieu où siégea le premier Parlement du Haut-Canada.
- En conclusion des travaux, les parlementaires ont convenu de tenir la 24^e Assemblée générale de l'APOQ à Québec, en février 2018.

COÛT	Repas ¹	200,00 \$
	Hébergement	2 430,63 \$
	Transport ²	3 130,74 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	350,60 \$
	Total	6 111,97 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

DANRPK

DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR
LES RELATIONS AVEC LA PRÉFECTURE DE KYOTO



**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec la préfecture de Kyoto**

Le 5 juin 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous transmettre le rapport d'activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la préfecture de Kyoto (DANRPK) pour l'année 2017-2018.

La DANRPK a pour objectif de favoriser la collaboration entre les deux assemblées dans des secteurs d'intérêt commun, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'innovation, de la science, de la technologie, et au sujet de la baisse de la natalité et du vieillissement de la population.

Une activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

RICHARD MERLINI
Député de La Prairie,
Vice-président de la Délégation

AGNÈS MALTAIS
Députée de Taschereau
Vice-présidente de la Délégation

p. j. Fiche synthèse



MISSION À L'ASSEMBLÉE PRÉFECTORALE DE KYOTO

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la préfecture de Kyoto (DANRPK) Kyoto (Japon)
 - 18 au 22 avril 2017
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Agnès Maltais, vice-présidente de la DANRPK et députée de Taschereau
 - M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et membre de la DANRPK
 - M^{me} Nicole Ménard, députée de Laporte et membre de la DANRPK
 - M^{me} Sylvie D'Amours, députée de Mirabel et membre de la DANRPK
 - M^{me} Dominique Drouin¹, directrice du Service de la télédiffusion des débats
 - M^{me} Caroline Audy, adjointe à la directrice de Cabinet du président de l'Assemblée nationale
- Délégation japonaise**
- M. Eitaro Kondo, président
 - M. Syuichi Yamauchi, vice-gouverneur
 - M. Akira Tatsumi, vice-président
 - M. Masaharu Murata, député
 - M. Masaki Hayashi, député
 - M. Atsuhiko Mitsunaga, député
 - M. Hideo Tanaka, député
 - M. Munehisa Ishida, député
 - M. Kenji Tanaka, député
 - M. Mitunaga Atuhiko, député
 - M. Yoshihiro Ueda, député
 - M. Koji Akita, député
 - M. Yoshiyuki Maekubo, député
 - M. Atsuhiko Mitsunaga, député
 - M. Hiroshi Murai, député
 - M. Kiyoyuki Kamikura, député
 - M. Toshikatsu Ueda, chef de cabinet du vice-gouverneur

¹ Remplacement d'un professionnel en situation de grève.

PARTICIPANTS (SUITE)

- M. Toshiharu Ohta, secrétaire général
- M. Yasuyuki Tanaku, adjoint au secrétaire général
- M. Yuji Shikaka, directeur de la section internationale
- M. Sumi Hidekazu, conseiller, section internationale
- M. Masashi Ogawa, directeur du collège Sagano
- M. Kozo Hashimoto, directeur du Comité d'éducation de la préfecture de Kyoto
- M. Yoshitaka Murata, ancien ministre national
- M^{me} Akiko Shikata, coordonnatrice principale à la division de la stratégie de la diplomatie publique
- M. Kaoru Ishikawa, ambassadeur du Japon au Canada de 2010-2013
- M. Naoyuki Watanabe, chargé de la Francophonie auprès de Shinzo Abe

CONTEXTE

- Lors d'une mission à Kyoto en janvier 2016, une déclaration soulignant l'intérêt réciproque pour le développement de relations interparlementaires durables a été signée entre l'Assemblée préfectorale de Kyoto (APK) et l'ANQ.
- Les deux parties se sont entendues pour établir des collaborations dans des secteurs d'intérêt commun, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'innovation, de la science, de la technologie, ainsi qu'au sujet de la baisse de la natalité et du vieillissement de la population.
- À ce moment, le président de l'ANQ avait rencontré le président de l'Assemblée préfectorale de Kyoto et signataire de la déclaration, M. Yoshihiro Ueda, et s'était également entretenu avec le gouverneur de Kyoto, M. Keiji Yamada.
- De plus, du 26 au 27 mai 2016 une délégation de la Préfecture de Kyoto a effectué une visite officielle à Québec. Cette rencontre a permis de rapprocher les deux institutions et de discuter d'enjeux qui pourraient constituer des thèmes d'intérêt commun.

THÈMES

- La construction d'une société inclusive
- La coopération en éducation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer les liens entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée préfectorale de Kyoto.
- Favoriser la coopération des deux assemblées dans les domaines d'intérêt commun identifiés.
- Réaffirmer l'intérêt pour la signature d'une entente bilatérale et l'établissement d'une relation à long terme.
- Consolider la présence du Québec et de l'ANQ auprès de la Préfecture de Kyoto.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Dans le cadre de cette mission, les parlementaires québécois ont rencontré et tissé des liens avec une trentaine d'intervenants, autant des élus de l'Assemblée prélectorale de Kyoto et de l'exécutif que des fonctionnaires parlementaires, des responsables d'institutions scolaires et des membres de la communauté francophile.
 - Les thèmes choisis (éducation et vieillissement de la population) rejoignent des préoccupations communes malgré des différences entre les sociétés québécoise et japonaise. Il s'est avéré que les députés québécois et japonais ont tout à gagner à poursuivre leur collaboration et à partager des mesures novatrices pouvant être bénéfiques pour les uns comme pour les autres. Par exemple, les parlementaires nippons se sont montrés particulièrement intéressés lorsqu'il a été question de la mise sur pied des Centres de la petite enfance et de leurs impacts sur le taux de natalité et la participation des femmes au marché du travail.
 - Dans le cadre des discussions, d'autres avenues de coopération possibles ont été identifiées. D'une part, les députés de l'Assemblée nationale ont évoqué la préservation des métiers du patrimoine, la conservation du patrimoine bâti et les soins de santé et sociaux aux aînés. D'autre part, les députés japonais se sont intéressés à notre modèle d'éducation et d'échanges étudiants internationaux.
 - Par ailleurs, un geste symbolique a été posé durant cette mission. Un érable à sucre a été planté devant l'APK par les deux présidents lors d'une cérémonie officielle. Ce dernier représente la relation naissante, appelée à croître et se renforcer au fil du temps, entre les deux assemblées.
 - La délégation québécoise a aussi visité l'Université prélectorale de Kyoto et l'école secondaire Sagano, où des avenues de coopération ont été identifiées, notamment en ce qui a trait à un programme d'échange pour étudiants et pour chercheurs universitaires.
 - En terminant, le président de l'ANQ a invité les parlementaires japonais à venir au Québec d'ici le printemps 2018.

COÛT	Repas ²	2 823,37 \$
	Hébergement	11 331,21 \$
	Transport ³	64 509,37 \$
	Interprétation	5 538,70 \$
	Autres ⁴	4 440,84 \$
	Total	88 643,49 \$

² Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

³ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

⁴ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE



MISSION DE COOPÉRATION AUPRÈS DU PARLEMENT HAÏTIEN

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- Port-au-Prince (Haïti)- 5 au 7 septembre 2017
PARTICIPANTS	<p>Délégation de l'ANQ</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes- M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides- M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean- M^{me} Diane Lamarre, députée de Taillon- M. Jean Rousselle, député de Vimont- M. Sébastien Jobert, coordonnateur des affaires multilatérales et de la coopération parlementaire <p>Représentants du Parlement haïtien</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Cholzer Chancy, président de la Chambre des députés- M. Youri Latortue, président du Sénat- M. Jerry Tardieu, député, président de la Commission spéciale chargée de la révision de la constitution de 1987- M. Kethel Jean Philippe, député, président de la commission Éducation- M. Bertrand Sinal, député, président de la commission Santé- M. Clovy Obas, député, président de la commission Justice- M^{me} Dieudonné Luma Étienne, sénatrice- M. Abel Descollines, député- M. Gabriel Lyonel Jean, député- M. Jean Willer Jean, député- M. Jacob Latortue, député- M. Rony Gilot, secrétaire général du Sénat- M^{me} Martine Cambry, conseillère diplomatique <p>Autres interlocuteurs</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Wilson Laleau, directeur de cabinet du président de la République d'Haïti (avec son équipe de conseillers)- M. André Frenette, ambassadeur du Canada en Haïti- M. Carlos Rojas-Arbulù, chef de la coopération, ambassade du Canada- M. Richard Le Bars, conseiller, ambassade du Canada.

CONTEXTE

- Au terme d'un long processus électoral qui s'est soldé par l'élection de l'ensemble des membres des deux chambres du Parlement haïtien en plus de l'élection du président de la République, investi en février 2017, le pays a repris la voie d'une relative stabilité politique.
- Le contexte politique favorable constituait donc une occasion, pour l'ANQ, de relancer la coopération avec le Parlement haïtien.
- Une mission exploratoire de deux députés de l'ANQ a été réalisée à Port-au-Prince, du 15 au 17 mars 2017.
- À la suite de cette prise de contact, les présidents des deux chambres du Parlement haïtien ont effectué une visite de travail à l'Assemblée nationale, accompagnés de trois députés et de deux sénateurs, du 30 mai au 2 juin 2017; les présidents des deux chambres du Parlement haïtien ont alors exprimé la volonté de mettre sur pied une commission bilatérale.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Procéder à la signature de l'entente instituant une commission parlementaire mixte Québec-Haïti.
- Inviter Haïti à préciser ses besoins en matière de coopération et de renforcement des institutions démocratiques; à cet égard, annoncer la mission d'évaluation des besoins des secrétaires généraux de l'APF.
- Inviter Haïti à participer aux activités de l'APF, notamment à la session de l'APF qui se tiendra à Québec, en juillet 2018, ainsi qu'à l'atelier de leadership pour femmes parlementaires et aux activités de la COPA.
- En connaître davantage sur les intentions du gouvernement du Canada en matière de coopération auprès d'Haïti, notamment auprès du Parlement.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La rencontre entre les présidents a permis de finaliser les termes de l'entente. La rencontre a également été l'occasion d'inviter les présidents haïtiens à participer à la prochaine Session de l'APF qui se tiendra à Québec en juillet 2018. Le parlement haïtien a également été invité à participer aux activités de la COPA, dont le lieu de la prochaine assemblée générale reste à confirmer.
- La sénatrice Étienne a été invitée à participer à la prochaine édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires, du 2 au 6 juillet 2018 à Québec, ainsi qu'à la rencontre du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie qui suivra l'atelier.
- Une séance d'échanges avec des députés de différents partis politiques (gouvernement et opposition) a permis de confirmer l'intérêt de se doter d'une commission pour échanger sur les enjeux d'intérêt commun. Les thèmes du tourisme, de l'éducation, de l'organisation des travaux parlementaires et des relations avec la diaspora ont notamment été ciblés.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Des discussions avec le personnel de l'ambassade du Canada en Haïti ont confirmé l'intérêt du Canada à appuyer le renforcement du Parlement haïtien. La forme et les modalités de cet appui demeurent toutefois à être déterminées dans les mois à venir.
- Au cours de la visite, un protocole d'entente entre l'ANQ, la Chambre des députés et le Sénat d'Haïti a été signé par les présidents des trois institutions. Il contribuera au développement et au renforcement des liens socio-économiques, culturels et institutionnels entre le Québec et Haïti.
- Il a été proposé que l'ANQ accueille une délégation de parlementaires haïtiens vers la fin avril 2018, afin de tenir la première session de la Commission interparlementaire Québec-Haïti.
- En raison du passage de l'ouragan Irma à proximité des côtes haïtiennes, la rencontre prévue avec le président de la République, M. Jovenel Moïse, a été remplacée par une rencontre avec son directeur de cabinet et son équipe de conseillers.
- L'offre de coopération de l'ANQ a été remise au conseiller du président de la République en charge du secteur la gouvernance, M. Guichard Doré.

COÛT	Repas ¹	1 540,00 \$
	Hébergement	2 983,16 \$
	Transport ²	8 478,19 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	650,16 \$
	Total	13 651,51 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.

AD HOC



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC À PARIS

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Mission du président de l'Assemblée nationale du Québec
 - Paris (France)
 - 12 au 20 juillet 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- CONTEXTE**
- En marge de la 43^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui s'est tenue au Luxembourg du 6 au 11 juillet 2017, le président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) s'est rendu à Paris pour y rencontrer des partenaires au sein de l'Assemblée nationale française (ANF), du Sénat français et du Secrétariat général de l'APF. Il a également rencontré des représentants du gouvernement français et de TV5Monde.
 - L'ANQ et l'ANF entretiennent des relations par l'entremise de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ), qui a été instituée en 1979. La 30^e session de la CIFQ s'est tenue à Québec en février 2017.
 - Une entente de collaboration interparlementaire lie l'ANQ et le Sénat français depuis 2003. La 11^e réunion annuelle ANQ-Sénat français s'est tenue à Québec en avril 2017.
 - Au terme de la 43^e Session de l'APF, le président de l'ANQ est devenu président de l'organisation pour un mandat de deux ans (2017-2019).
 - TV5MONDE est un opérateur de la Francophonie. La chaîne a couvert les travaux de la 43^e Session de l'APF et le Président y a été interviewé pour leur journal télévisé.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires de l'ANF et du Sénat français, à la suite des élections législatives françaises de juin 2017, et réitérer l'importance de maintenir la collaboration interparlementaire privilégiée entre les institutions législatives françaises et québécoises.
- Promouvoir le plan de la présidence 2017-2019 de l'APF *Stratégie de la Francophonie numérique : le rôle des parlementaires* auprès des différents acteurs de la Francophonie

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'ANQ a effectué une première rencontre avec le nouveau président de l'Assemblée nationale française (ANF), M. François de Rugy, ainsi qu'avec le député des Français d'Amérique du Nord et président de la Commission des Affaires économiques de l'ANF, M. Roland Lescure. Il a notamment été question de la poursuite des échanges entre les deux assemblées et de l'importance que soient reconstitués rapidement, à la suite des élections législatives françaises de juin 2017, le groupe d'amitié France-Québec de l'ANF, ainsi que la section française de l'APF. Les enjeux entourant les règles éthiques et déontologiques des députés, la cybersécurité, ainsi que l'importance du virage numérique des parlements ont également été abordés. Le Président a invité son homologue à venir observer les pratiques de l'ANQ en ces matières. Le président de Rugy a également été convié à prendre part à la 44^e Session de l'APF qui se tiendra à Québec en juillet 2018.
- Une rencontre avec des membres du groupe d'amitié France-Québec au Sénat français a aussi permis de discuter de l'actualité politique et parlementaire, des projets de réforme du nouveau gouvernement français, ainsi que des projets de loi à l'étude, notamment celui sur la confiance dans la vie politique.
- La mission a également permis de faire le point avec le Secrétariat général de l'APF sur le mandat de la présidence 2017-2019 et de promouvoir le plan de la présidence de l'APF sur le numérique auprès de partenaires clés en matière de Francophonie : M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, M^{me} Annick Girardin, ministre française des Outre-mer, M. Aurélien Lechevallier, conseiller diplomatique du président français, M^{me} Soria Blatmann, conseillère technique du président français en matière de droits humains, francophonie, rayonnement culturel et société civile, ainsi que M. Yves Bigot, directeur général de TV5MONDE.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE) - Finalement, le président a effectué plusieurs rencontres à l'occasion des événements officiels entourant la Fête nationale française du 14 juillet à Paris, notamment avec des ambassadeurs du Groupe des ambassadeurs francophones de France (GAF).

COÛT	Repas ¹	615,00 \$
	Hébergement	2 891,52 \$
	Transport ²	611,20 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	200,00 \$
	Total	4 317,72 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Le billet d'avion de M. Jacques Chagnon a été comptabilisé dans la Mission du président de l'APF aux 8^e Jeux de la Francophonie. Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



69^E SESSION DU CONSEIL NORDIQUE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- AD HOC
 - Helsinki (Finlande)
 - 31 octobre au 2 novembre 2017
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Bourgeois, député d’Abitibi-Est, adjoint parlementaire du ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord
 - M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et porte-parole de l’opposition officielle en matière de relations internationales, de Francophonie et de Francophonie d’Amérique.
- CONTEXTE**
- Le Conseil nordique a été créé en 1952 et constitue l’organe officiel de coopération interparlementaire entre les pays membres.
 - Il est composé de 87 membres élus provenant des parlements d’Islande, du Danemark, de la Norvège, de la Suède et de la Finlande, de même que des territoires autonomes des îles Féroé (Danemark), du Groenland (Danemark) et d’Åland (Finlande). Les représentants, tous des parlementaires dans leur pays d’origine, sont élus par les parlements nationaux. Un présidium, dont les membres sont élus par leurs pairs, assure la direction de l’institution.
 - Le Conseil nordique regroupe également cinq commissions qui se penchent sur de nombreux thèmes tels que : les affaires nordiques, les solutions nordiques aux défis globaux, la coopération nordique en matière d’intégration, les solutions nordiques aux changements climatiques, l’égalité des genres, l’éducation et la recherche, la bioéconomie, la région nordique en arctique, etc.
 - Le Québec a signé en 2013 une entente de collaboration avec le Conseil nordique des ministres (CNM). Il a également reçu en 2015, à Québec, le Symposium sur le développement nordique lors duquel il a signé une lettre d’intention visant à renforcer la coopération en matière de développement nordique. L’Assemblée nationale du Québec (ANQ) n’entretient aucune relation bilatérale formelle avec un parlement de la région nordique.
- THÈMES**
- “The Nordic Region as the most integrated region in the world where mutual trust is a strength and freedom of movement is top of the agenda”
 - “Refugees and Migration”
 - “Sustainability and the Arctic”
 - “Peace mediation”

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Se familiariser avec le fonctionnement du Conseil nordique et avec les enjeux actuels en matière de coopération entre les pays nordiques.
- Identifier les thèmes porteurs pour lesquels le Québec détient une expérience et pour lesquels une coopération accrue pourrait être mise en place avec les pays nordiques.
- Promouvoir l'expertise québécoise en matière de développement nordique durable et échanger sur les meilleures pratiques dans ce domaine.
- Développer un réseau de contacts avec des parlementaires des différents pays nordiques.
- Établir des liens avec les parlements des pays nordiques en vue d'une coopération plus étroite avec l'ANQ.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Il s'agissait d'une première participation de l'ANQ à titre d'observateur aux travaux de cette organisation.
- La 69^e session du Conseil nordique regroupait une centaine d'élus provenant des parlements des pays nordiques ainsi que plusieurs observateurs internationaux (Allemagne, Russie, Pays baltiques, etc.).
- La participation à cet événement a permis de mieux connaître le fonctionnement de ce forum parlementaire. Les députés ont bénéficié de conférences d'experts qui leur ont permis de se familiariser avec les enjeux actuels au sein des pays nordiques et de cibler des thèmes d'intérêts pour le Québec (environnement, lutte contre les changements climatiques, intégration des immigrants, éducation, développement durable de l'arctique, etc.).
- Cette mission a contribué à élargir le réseau de contacts de l'ANQ au sein des pays nordiques. Les députés ont souligné l'importance de développer davantage de liens avec le Conseil nordique en raison des nombreux points communs que le Québec partage avec les pays nordiques sur les plans scientifiques, culturels et économiques, de même que l'expertise qu'il peut apporter en affaires nordiques (développement durable nordique, plan nord, innovations, stratégie maritime, etc.).
- La 70^e session du Conseil nordique se tiendra du 30 octobre au 1^{er} novembre 2018 à Oslo, en Norvège.

COÛT

Repas	560,00 \$
Hébergement	1664,58 \$
Transport ¹	13 899,77 \$
Interprétation	0,00 \$
Autres ²	200,00 \$
Total	16 324,35

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



SOMMET MONDIAL ANNUEL DE WOMEN POLITICAL LEADERS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- AD HOC- Reykjavik (Islande)- 28 au 30 novembre 2017
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Women Political Leaders Global Forum (WPL) comprend différents sous-groupes: Women in Parliaments (WIP), Women Government Leaders, Women Mayors International et Women European Leaders (WEL). Il s'agit d'une organisation indépendante à but non lucratif qui se veut le réseau global pour les femmes politiques.- Le WPL et ses sous-groupes organisent plusieurs activités par année. Le sommet annuel est celle où toutes les femmes politiques se réunissent. Les sommets passés ont eu lieu en Jordanie, en Éthiopie, au Mexique, au Rwanda et en Belgique.- Toutes les femmes politiques du monde peuvent assister à ce sommet sans avoir reçu d'invitation personnalisée.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Thème central : « Nous pouvons le faire! »- Autres thèmes abordés :<ul style="list-style-type: none">➤ Défis internationaux, sécurité et paix;➤ Ère digitale, technologie et 4^e révolution industrielle;➤ Commerce international et nouvelles opportunités;➤ Inclusion sur le marché du travail, propulsée par le numérique;➤ La maternité n'a pas de frontières;➤ La place des femmes est en politique;➤ Leadership au féminin
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Soutenir le leadership de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) dans les questions reliées à la condition féminine.- Profiter des périodes d'échanges et de questions pour faire connaître les initiatives du Québec concernant les sujets traités.- S'enrichir des expériences et des bonnes pratiques des femmes présentes ainsi que des experts.- Faire la promotion de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones auprès des participantes et des potentiels partenaires.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- L'événement a regroupé environ 400 femmes élues issues du monde entier.
 - La vice-présidente a pu prendre la parole devant l'ensemble des participantes lors d'une séance plénière afin de discuter de l'expertise du Québec en matière de condition féminine et de faire la promotion de la deuxième édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones.
 - La vice-présidente a pu bénéficier des présentations d'experts sur diverses thématiques, dont l'utilisation des médias sociaux par les femmes en politique.
 - Cette mission a permis d'élargir le réseau de contacts de l'ANQ à l'international, plus particulièrement de femmes leaders.

COÛT	Repas	265,00 \$
	Hébergement	1 681,31 \$
	Transport ¹	1 183,61 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	128,74 \$
	Total	3 258,66 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.



MISSION DU PRÉSIDENT AUPRÈS DU PARLEMENT DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Mission du président auprès du Parlement du Canada- Ottawa (Ontario)- 11 et 12 décembre 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec- M^{me} Josée Soulard, conseillère au cabinet du président
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Pour renforcer les liens de collaboration avec les deux chambres du Parlement fédéral, il est de coutume que le président de l'Assemblée nationale du Québec rencontre ses homologues fédéraux de manière périodique. La dernière visite de ce genre a eu lieu en décembre 2016.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Les principaux enjeux du travail parlementaire retenant l'attention de la présidence du Sénat et de la Chambre des communes du Canada- La sécurité dans les parlements- Les projets de rénovation des infrastructures de l'ANQ et du Parlement fédéral- Les politiques contre le harcèlement dans les parlements- Les principales activités de relations interparlementaires menées par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat du Canada.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Permettre une prise de contact entre le président de l'ANQ et ses homologues du Sénat et de la Chambre des communes.- Renforcer les liens de collaboration entre le président de l'ANQ et les parlementaires fédéraux canadiens occupant des postes de responsabilité au sein d'organisations interparlementaires dont le Québec fait partie.- Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès du Parlement du Canada et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec ces deux chambres.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- Le président de l'ANQ a pu s'entretenir avec le président du Sénat. Ils ont principalement discuté de la 35^e Conférence des présidents d'assemblées du Canada, des services de sécurité au sein des parlements ainsi que des processus de nomination des directeurs de ces services.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Lors de l'entretien avec le président de la Chambre des communes, il a été question de la prochaine Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui se tiendra à Québec en juillet 2018 et de l'ordre et du décorum lors de la période de questions et de réponses orales.
- Lors du déjeuner avec le président de la section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Darrell Samson, la question du manque de suivi des résolutions adoptées lors des séances des commissions a été abordée, ainsi que le calendrier des prochaines activités de l'organisation.

COÛT	Repas ¹	135,00 \$
	Hébergement	541,24 \$
	Transport ²	421,35 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	30,00 \$
	Total	1 127,59 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.